

SSR
SSR
SSR
SSR

1963

SOCIÉTÉ SUISSE

DE RADIODIFFUSION

ET TÉLÉVISION

ANNUAIRE 1963

33^e RAPPORT

+SSR

COLLABORATEURS A CET ANNUAIRE

Création et mise en page Direction générale SSR (Service d'Information)

Couverture Hans Knöpfli, Berne

Clichés Busag SA, Berne
Paul Schori, Berne

Impression Gerber-Buchdruck, Schwarzenbourg

Photos Actualités suisses, Lausanne
Raymond Asseo, Genève
Atelier Eidenbenz, Bâle
Maria Pia Cattori, Camorino
Comet-Photo SA, Zurich
Joël Curchod, Berne
Fritz Dreyer, Lugano
Willy Ehrenzeller
Lorenz Fischer, Lucerne
Foto Gross, St-Gall
Klaus Hennch, Zurich
René Hug, Genève
Dolf Hüppi, Kriens
Presse Diffusion, Lausanne
Publifoto, Torino
Radio-Genève, Genève
Service de presse DG PTT, Berne
Walter Studer, Berne
Télévision suisse, Genève
Televisione svizzera, Lugano
V. Vicari, Lugano
Albert Winkler, Berne
Regula Zimmermann, Zurich
Magnus Z'Rotz, Zurich

Première partie

Comité central	
Rapport du président central	5
Direction générale	
Le tournant à prendre	7
La radio	
La radio sonore face aux problèmes de notre temps	9
Théâtre lyrique à la radio	12
La radio e i giovani	15
Un problème toujours renaissant — les orchestres à la radio	20
Possibilités et limites des échanges de programmes entre émetteurs nationaux	27
La nouvelle organisation des programmes en Suisse alémanique	29
La littérature à la radio	34
Le Studio des ondes courtes franchit une nouvelle étape	40
ORG — le début d'une nouvelle étape	43
Le théâtre scolaire à la radio et à la télévision	45
Radioscola Romontsch	48
Radioscolaire et téléscolaire: compétition?	50
La télévision	
10 années de technique à la Télévision suisse	51
Pour la Télévision romande 1963 aura été «une bonne année»	56
Anno terzo della Televisione della Svizzera italiana	65
La Télévision suisse alémanique en 1963	70

Deuxième partie

Les finances

Les comptes de 1963

Les budgets de 1964

Statistiques des auditeurs et des programmes Radio

Statistiques des téléspectateurs et des programmes TV

Autorités et organes de la SSR

RADIO

Emetteur national de Sottens	Studio de Genève Studio de Lausanne	Directeur Roger Aubert Directeur Jean-Pierre Méroz
Emetteur national de Monte Ceneri	Studio de Lugano	Directeur Stelio Molo
Emetteur national de Beromünster	Studio de Bâle Studio de Berne Studio de Zurich	Directeur Fritz Ernst Directeur Max Bolliger Directeur Samuel Bächli
Emetteur d'ondes courtes de Schwarzenbourg	Studio des ondes courtes Berne	Directeur Gerd Padel

TELEVISION

TV suisse		Directeur Edouard Haas
Service des programmes Suisse française	Studio de Genève	Chef des programmes et directeur-adjoint de la Télévision suisse René Schenker
Service des programmes Suisse italienne	Studio de Lugano	Chef des programmes Franco Marazzi
Service des programmes Suisse alémanique	Studio de Zurich	Chef des programmes Guido Frei

RAPPORT DU PRESIDENT CENTRAL

En marge des divergences de vues quant aux problèmes financiers, techniques et ceux que posent les programmes, la radio et la télévision continuent à se développer. Au cours de l'exercice écoulé, on a enregistré une nouvelle augmentation de 45 000 concessionnaires de radio, et même de plus de 92 000 concessionnaires de télévision. Ces chiffres représentent un record absolu de l'accroissement des moyens modernes de communication dans notre pays; ce fait nous a incités à signaler, lors de l'assemblée générale du 6 juillet 1963, à Sursee, l'importance toujours plus grande de la radio et de la télévision en tant que moyen d'information des masses, dans l'évolution du monde à laquelle nous assistons aujourd'hui. L'influence qu'elles exercent sur les foules peut jouer un rôle déterminant. La radio et la télévision sont des instruments politiques de première importance, qu'on sous-estime parfois.

L'*objet principal* dont s'est occupé le comité central au cours des douze séances qu'il a tenues pendant l'exercice fut de nouveau la *réorganisation*.

Le 10 juin 1963, le Conseil fédéral accordait son acceptation de principe au plan de réorganisation élaboré par la direction générale et approuvé par le comité central. L'assemblée générale du 6 juillet, à Sursee, en prit acte et chargea la commission juridique et la direction générale d'adapter aux décisions du Conseil fédéral les statuts de la SSR et le projet de nouvelle concession pour la radio et la télévision. Afin de permettre aux sociétés-membres de donner leur avis, la commission juridique fut complétée par un représentant de chacune de ces sociétés, conformément à une proposition justifiée qu'avait présentée Radio Zurich.

A la suite d'une intense activité, les travaux étaient assez avancés pour que le projet des nouveaux statuts puisse être soumis à l'assemblée générale du 20 décembre 1963, à Berne, après que toutes les sociétés-membres eurent eu l'occasion d'émettre leur avis, et que leurs propositions de modification eurent été partiellement approuvées. Après un débat nourri, les délégués acceptèrent les statuts au vote d'ensemble par 66 voix contre 5, et le transmirent au Conseil fédéral pour décision, en même temps que le projet de nouvelle concession.

Ainsi était prise la résolution de principe qu'à l'avenir, la SSR doit être constituée, pour la radio et la télévision, par trois sociétés régionales — une pour chaque région linguistique. Simultanément, le comité central fut chargé de faire prendre une décision sur les statuts régionaux qui lui avaient été soumis et sur le schéma d'organisation, dès que le Conseil fédéral aurait accordé la nouvelle concession et approuvé le projet des nouveaux statuts de la SSR. Parmi les autres problèmes d'une grande portée financière, eux aussi, qui occupèrent le comité central en 1963, les *questions de construction* figurent au premier plan. Après des études détaillées en Suisse et à l'étranger, et après avoir conclu avec le canton et la ville de Zurich les accords indispensables relatifs au droit de construire, nous avons signé avec un bureau d'architecte un contrat pour la construction d'un studio de télévision à Zurich-Oerlikon. En raison des retards intervenus, il faut entreprendre maintenant en même temps deux étapes de construction, au lieu des trois étapes prévues primitivement. Le comité central a pris connaissance, avec gratitude et remerciements, des offres généreuses du canton de Genève pour la construction d'un studio de télévision dans cette ville (cession d'un terrain de 9000 m², subvention de 2 millions de francs à fonds perdu, mise à notre disposition de l'ancienne caserne d'une valeur de 2 millions de francs). Quant à l'édification envisagée d'un studio de télévision à Lugano, il a fallu consentir un crédit complémentaire pour compenser la hausse du coût de la construction. Les agrandissements prévus par Radio Zurich ont été provisoirement renvoyés à plus tard, jusqu'à ce que des questions d'organisation, techniques et financières aient été examinées à fond.

Le comité central a de nouveau abordé le problème de l'introduction de la *réclame à la télévision*. Il a finalement approuvé la proposition de fonder une société anonyme pour la publicité à la télévision; ce projet fut transmis au Conseil fédéral. Des critiques ont été émises, dans le public, au sujet de la participation exclusive proposée pour la SSR, les éditeurs de journaux et la Confédération; les grandes associations économiques prétendent être également représentées dans cette société.

Le *problème du personnel* place aussi la SSR devant des tâches toujours nouvelles, tant en

ce qui concerne les répercussions financières de la hausse du coût de la vie, que le recrutement. Le comité central a décidé de faire procéder, en collaboration avec un institut spécialisé en la matière, à une évaluation de l'emploi; cette étude, entreprise avec l'assentiment des deux associations du personnel de la radio et de la télévision, créera les bases d'une nouvelle classification des fonctions.

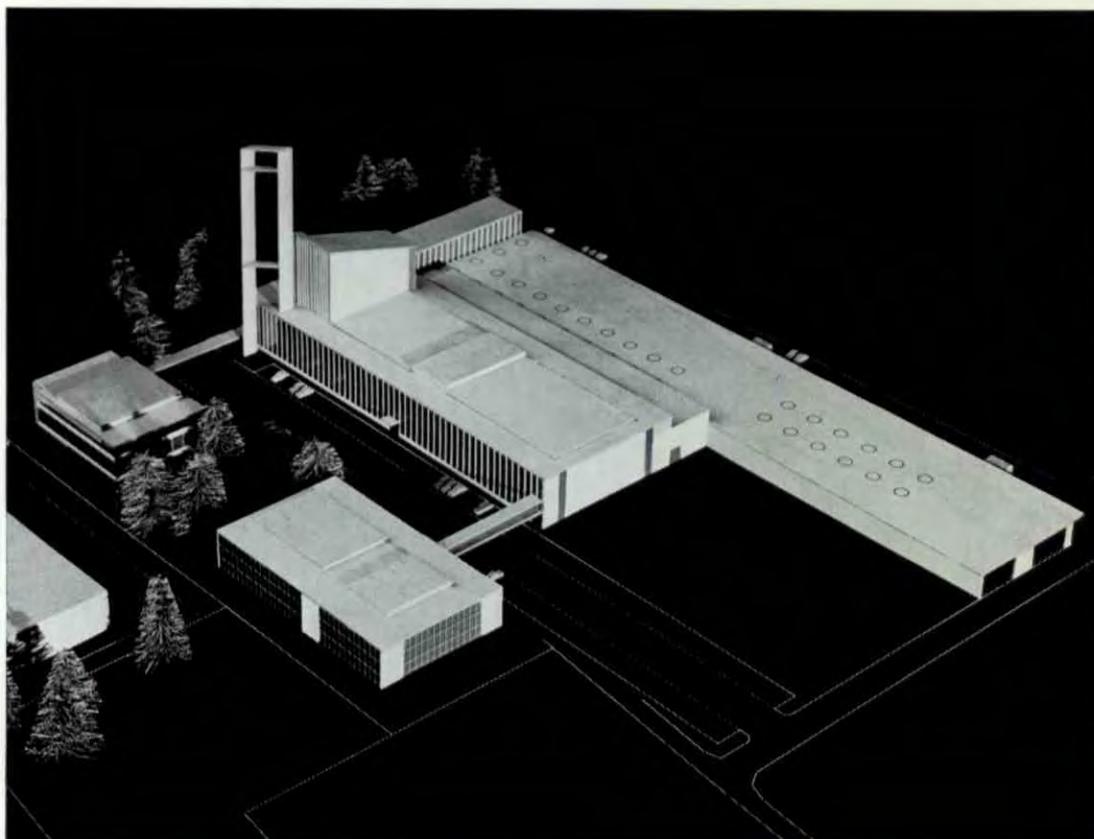
C'est pour une bonne part à la *caisse-pension* qu'est due l'amélioration des conditions d'existence faites au personnel de la SSR. Cette caisse a prélevé sur ses réserves un montant de plus de fr. 1 040 000 pour les frais d'incorporation des augmentations générales de traitement; à ces fins, la SSR a pu faire d'importantes économies sur les dépenses extraordinaires. De plus, une somme totale de fr. 540 000 en chiffre rond fut accordée aux assurés pour leurs propres sommes de rachat. La caisse-pension n'a pu faire ce geste complaisant que grâce à la politique prévoyante exercée depuis des années en matière d'intégration continue des augmentations des salaires réels et des allocations de renchérissement.

A l'occasion des *élections fédérales*, à fin octobre 1963, il a été essayé pour la première fois de mettre la radio et la télévision au service de l'information politique du peuple. Le comité central édicta des directives que devait suivre ce genre d'émissions, et qui tenaient compte des circonstances particulières à chaque région linguistique. Le comité central tirera des leçons pour l'avenir de cet essai qui, jugé dans son ensemble, fut un succès sur le plan politique.

Mentionnons encore, parmi les quelque cent affaires que traita le comité central dans les séances qu'il tint au cours de cet exercice, les objets suivants: Expo 64, projet d'un centre de formation, à Lausanne, pour les spécialistes de la radio et de la télévision, création d'une société d'exploitation pour les productions de la télévision, organisation de la prochaine période d'essai de la télévision scolaire, fondation de la communauté de travail pour la diffusion de la musique suisse, puis une série de problèmes juridiques et, à plusieurs reprises des questions concernant les programmes.

HANS OPRECHT
Président central de la SSR

Les plans d'un studio de TV moderne sur le terrain du «Leutschenbach» à Zurich-Oerlikon ont été le projet de construction le plus important traité par le Comité central au cours de l'année 1963. Voici une photo de la maquette



LE TOURNANT A PRENDRE

La Société suisse de radiodiffusion et télévision — au moment où nous écrivons ces lignes — paraît arriver au bout de la longue course d'obstacles qu'est sa réorganisation. Nous ne reviendrons pas ici sur la signification de cette dernière. L'important, dès aujourd'hui, est que l'on passe le plus rapidement possible de l'ère oratoire à l'action, soit à la mise en pratique des plans nouveaux. Et n'oublions pas que tout règlement ne vaut que ce que valent les hommes chargés de l'appliquer. Il convient d'insister sur ce point. En effet, notre société opère sa réadaptation en un temps de crise, caractérisé par deux préoccupations essentielles: l'augmentation du coût de la vie — qui met en péril notre situation financière et stoppe toute aspiration au progrès — et la concurrence grandissante faite à la radio sonore par la télévision. Ces deux problèmes appellent des solutions urgentes.

On nous dira peut-être que la radio sonore et la télévision sont apparemment florissantes, si l'on en juge par le nombre grandissant de leurs abonnés. La télévision est en course accélérée pour le demi-million de téléspectateurs; quant à la radio, elle s'offre le luxe de gagner encore de nouveaux concessionnaires, bien que l'arrivée de ces derniers soit en nombre décroissant, depuis quelques années.

La qualité des programmes n'est pas seule en cause. Deux phénomènes extérieurs influencent fortement le marché de l'abonnement. En télévision, par exemple, les programmes étrangers qui franchissent nos frontières augmentent le choix du téléspectateur. La radio sonore, elle, bénéficie de l'extraordinaire développement du transistor, du disque et surtout de l'engouement des jeunes — même de la première jeunesse! — pour un genre de musique qui ne paraît destinée qu'à elle. Saluons donc, en passant, cette conséquence inattendue du style «yé-yé» dont le succès fait aussi celui de la vente des appareils-radio.

Ces remarques auraient pu avoir un caractère optimiste en un temps où le coût de la vie n'eût pas augmenté sans cesse. Pendant plusieurs années, le renchérissement a absorbé la totalité du produit des taxes des nouveaux abonnés. Aujourd'hui, ce dernier n'y suffit plus. Les fonds de réserve arrivent à leur épuisement. Et cependant notre radiodiffusion sonore étend — par nécessité — la durée de ses émissions, développe le second programme, tente d'égaliser dans plus d'un domaine la production étrangère qui nous inonde... Malheureusement, nous n'avons pas les mêmes moyens financiers que les organismes qui nous entourent; le décalage grandit; la bonne volonté ne saurait suppléer l'argent en une entreprise où le travail se paie et le talent s'honore au rythme d'augmentations inéluctables.

C'est pourquoi le 1er janvier 1965 est pour notre société une date cruciale. Il est le départ de la nouvelle organisation. Mais celle-là ne saurait effacer les besoins d'un meilleur financement que seule une augmentation des taxes peut procurer. C'est de la radiodiffusion sonore que nous parlons, non pas de la télévision à qui la publicité doit pouvoir apporter le nécessaire.

C'est aussi dès le 1er janvier 1965 que doivent intervenir un certain nombre de réformes, de modernisations et de réadaptations des programmes que nous signalions déjà à l'assemblée générale d'Aarau, il y a trois ans. Nous disions que notre système d'information radiophonique était désuet. Il l'est encore puisqu'il oblige l'auditeur suisse à se mettre à l'écoute de l'étranger pour connaître les dernières nouvelles, pendant les heures qui séparent nos quatre bulletins officiels. Et pourquoi ne pas rappeler que les studios suisses sont muets encore pendant plusieurs heures de la journée? Le second programme n'a pas le développement qu'attend l'auditeur, les émissions locales devraient ne plus être occasionnelles en certaines régions du pays. Nous pensons aussi qu'il est d'un grand intérêt de multiplier les enquêtes auprès du public afin de connaître la portée des programmes et leur audience, afin de connaître l'heure exacte où ils peuvent atteindre ceux à qui ils sont destinés. Ne l'oublions pas: c'est la radiodiffusion sonore surtout qui doit tenir compte du développement de la télévision, non le contraire; cela l'oblige à s'adapter à l'auditeur et à cesser d'être un robinet d'où sort un flot d'émissions étagées sans qu'il soit tenu compte des besoins réels du public, de son emploi du temps et de la psychologie de l'écoute.

Ce ne sont pas là choses nouvelles dans l'esprit des responsables de nos programmes. Sur

plus d'un point, ils ont tenté déjà d'atteindre ces objectifs. Mais les frais que cette nécessaire évolution entraîne s'abattent devant eux comme un rideau de fer. Tout progrès est désormais lié à l'augmentation des taxes radiophoniques. Elle seule permettra d'en venir à une information objective et accélérée, par la juxtaposition des nouvelles, des commentaires et des témoignages; elle seule aussi peut donner «le feu vert» à l'enrichissement du programme sur ses diverses chaînes, entreprise qui sera grandement facilitée par la nette discrimination des responsabilités, prévue par la nouvelle organisation.

MARCEL BEZENÇON
Directeur général SSR

Du siège de la SSR à Berne la vue sur les Alpes est incomparable



LA RADIO SONORE FACE AUX PROBLEMES DE NOTRE TEMPS

Instrument de transmission et moyen d'expression

L'essor extraordinaire des télécommunications a transformé notre mode de vie. Qu'un événement survienne dans un hémisphère, l'autre l'apprend dans l'heure qui suit. Le téléscripteur, l'image, le son, le téléphone ont aboli l'espace. Nous vivons à une époque audiovisuelle. La civilisation orale traditionnelle qui remonte à l'origine de la vie en société avait cédé la place à une civilisation fondée sur l'écriture. Et voici que grâce à la Radio et à la Télévision, on assiste à une étonnante renaissance d'un monde dominé par le son et l'image. Il en est de même de l'information. Le consommateur d'informations ne se rend même plus compte qu'il absorbe à tout instant le monde entier. Il le doit à la rapidité, à l'efficacité des instruments de transmission, en tête desquels la Radiodiffusion sonore, par sa mobilité, joue le rôle d'informateur instantané. Mais la valeur du moyen d'expression doit égaler les performances des télécommunications. Ce vaste distributeur — ce réseau mondial — constitue un dispositif technique qui doit être mis au service d'une «pensée», laquelle nous conduit à une déontologie de l'information, et de façon plus extensive, à une déontologie de la Radiodiffusion sonore.

André Brincourt affirme à ce propos: «N'appartient-il pas aux responsables des programmes de faire en sorte que la Télévision et la Radio reconnaissent et exploitent leurs propres vertus, échappent à l'industrialisation qui les guette, et pour se conserver «vivantes», affirment cette victoire permanente sur le temps et sur l'espace, ce double don d'ubiquité et d'instantanéité qui, avant de nous offrir la lune, nous apprend à mieux connaître les hommes.»

Pour rester fidèles à notre tâche, il faut considérer que nous ne nous adressons pas à un auditoire anonyme de deux millions de personnes, par exemple, mais que nous parlons à «deux millions de fois quelqu'un».

Les critères d'adaptation psychologique

Les moyens d'expression ont quatre fonctions principales: informer, distraire, instruire et animer. Nous savons que l'un des courants force de la Radio actuelle repose sur le premier et le quatrième de ces critères, selon l'équation: information + décor sonore. Telle se présente la Radio fonctionnelle, celle des transistors et de l'écoute ambulatoire, celle des postes commerciaux et des stations dites «périphériques». Et il faut bien reconnaître que la concurrence suscite l'émulation. L'impulsion donnée par les radiodiffusions publicitaires a «rajeuni» nos programmes. L'information et l'animation y ont gagné: nous nous sommes efforcés de répondre aux besoins de l'auditeur qui, dans sa voiture, au réveil, au coucher, ou entre deux préoccupations, branche son poste pour entendre des informations et des disques divertissants.

Mais déjà les critiques font retentir leurs cris d'alarme: «Finies à l'antenne les émissions structurées, les dramatiques, les séquences culturelles, les œuvres radiophoniques» — écrit Daniel Sauvage à propos d'une station commerciale. Ce phénomène inquiétant, encore exceptionnel heureusement, s'étendra-t-il? Cette démission, cette table rase des valeurs se traduiront-elles par ce qu'il est désormais convenu d'appeler «le fond sonore»? Simplicité, facilité en sont les éléments fondamentaux. Mais n'est-ce pas assumer une grave responsabilité que de considérer les auditeurs comme étant tout juste bons à absorber l'aimable fond sonore et le ton «almanach» qu'on leur distille systématiquement à longueur d'heure? Pour notre part, nous voyons là une évolution dangereuse de la Radio qui était un moyen d'expression.

Nous devons donc raison garder et ne pas sombrer dans une facilité contraire au rôle culturel qui nous est assigné.

Informer et animer, oui. Mais aussi instruire, contribuer à l'enrichissement du patrimoine national, faire rayonner ici et ailleurs les valeurs et les talents artistiques de notre pays, porter à la connaissance du public les ressources de chacune de nos régions, participer à la défense et à l'illustration des principes spirituels de notre peuple... tels sont les critères de nos activités qu'il convient d'appliquer aux diverses heures d'émission, selon les habitudes sociologiques de nos auditeurs.

Pour cela, il est nécessaire de procéder à une adaptation psychologique: l'homme qui part le matin à son travail, revient chez lui pour le repas de midi, rentre le soir fatigué, s'il passe la soirée en compagnie de la Radio attend de cette dernière qu'elle suive son humeur, qu'elle tienne compte de ses goûts, qu'elle connaisse ses préoccupations et ses besoins. Il entre dans le public tant d'opinions diverses, de souhaits particuliers, que pour les satisfaire, il s'avère absolument nécessaire que la Radio suisse romande ait à sa disposition deux chaînes de programmes, afin d'exaucer en tout temps les vœux diversifiés des auditeurs. Dans cette «hiérarchisation» des heures d'émission, nous devons tenir compte aussi de l'essor de la Télévision qui fait de la soirée un spectacle continu. Mais celui-ci ne nous fera pas renoncer à la transmission de grands concerts, d'œuvres dramatiques choisies, de galas, de fantaisies, de cycles culturels, car il serait faux de concevoir la Radio comme un moyen d'expression mineur, alors que des sondages systématiques nous prouvent, ici et ailleurs, que l'écoute radiophonique ne cesse de s'accroître.

Vers l'unité d'antenne

Par tout ce qui précède, on s'aperçoit que la Radio d'aujourd'hui doit s'inscrire dans un grand mouvement d'ensemble, tout en conservant les habitudes propres à son auditoire. En Suisse, la réorganisation de la S. S. R. se fonde sur la notion des régions linguistiques et sur les principes définis dans les recommandations du Conseil fédéral du 22 novembre 1960. Respecter ces principes, c'est appliquer l'esprit et la lettre du fédéralisme. On conçoit que cette nouvelle procédure suppose un plan général établi pour les émetteurs de la région, et non plus deux ou trois structures qui cohabitent selon le système périmé du verticalisme. Ainsi, en Suisse romande le système des «jours de Genève et des jours de Lausanne» sera aboli pour faire place à un programme horizontal. A l'heure des télécommunications mondiales, et au moment où nous devons imaginer une continuité de nos deux chaînes de programmes, le «compartimentage» quotidien va s'effacer. L'harmonisation du programme mettra en évidence la production des deux centres et utilisera toutes les sources culturelles et artistiques de la Suisse romande. L'époque des discriminations, des soucis de prestige, de certains marchandages, paraît être révolue.

Au grand auditorium du studio de Lausanne, l'enregistrement public de «Jazz-Partout», une émission et un concours internationaux destinés à mettre en évidence le bon jazz et les connaissances des amateurs de cet art





Les échanges internationaux permettent l'organisation d'émissions de prestige qui, dans le domaine des variétés et du music-hall, s'appellent «Discoparade». Ici, l'une des vedettes de cette émission retransmise par la RTF, la RTB et la Radio suisse romande: Claude Nougaro

Toutes les forces vives des cadres, des collaborateurs et du personnel des deux studios romands doivent maintenant collaborer à cette œuvre qui a besoin du dévouement et du talent de chacun d'entre eux pour promouvoir et illustrer la Radio suisse d'expression française. Certes, les changements ne se font pas — ne se feront pas sans peine. On peut être d'accord sur les principes, et hésiter sur leur application. L'auditeur lui-même, qui souhaite entendre du nouveau, proteste lorsque l'une ou l'autre innovation transforme le cours des émissions traditionnelles. Mais on rejoint en cette matière la contradiction de l'être humain, toujours assoiffé de nouveautés, et tellement attaché au rythme de ses habitudes . . .

L'essentiel réside dans le fait que les bonnes volontés, de part et d'autre, se soient rencontrées, qu'on ait dépassé certaines rivalités régionales pour tenter de fixer un plan d'ensemble. Et cela dans le seul intérêt de l'auditeur.

Dans la conjoncture actuelle, nous sommes appelés à réfléchir à ce qui va changer, à ce qui doit changer, en essayant de construire une organisation nouvelle en fonction des réalités futures. L'organisation n'est pas spontanée; elle est le fruit de l'expérience, de la connaissance, de la volonté, mais aussi de la bonne volonté de tous et de chacun. L'effort à accomplir consiste à réaliser une synthèse des forces et des moyens disponibles, pour conférer à la Radio sonore de demain plus de cohérence et d'efficacité.

Nous vivons dans une période de transition et des mutations s'avèrent nécessaires pour assurer le raccord entre «un monde qui finit sans vouloir le savoir et un univers qui commence sans y croire tout-à-fait».

JEAN-PIERRE MÉROZ
Directeur de Radio Lausanne

Le récent dictionnaire Larousse Musical, où le mot *musique* n'est d'ailleurs pas expliqué, propose pour Opéra: «Oeuvre théâtrale entièrement en musique». L'insuffisance de la définition permet qu'on s'en passe, mais si l'opéra est d'abord synthèse, grâce à l'union de la poésie, de la musique, de la décoration et de la danse, alors la Radio paraît bien insuffisante, dans un genre dont elle ne peut restituer que l'élément sonore.

A ses débuts, la télévision semblait devoir annexer de droit les émissions lyriques: il est apparu pourtant qu'elle éprouve à la fois des difficultés dans les vues d'ensemble rendant les personnages minuscules sur le petit écran, et dans les gros plans soulignant l'inesthétique des chanteurs en plein effort. Le fameux long métrage en couleurs consacré au *Don Giovanni* de Mozart, dirigé par Furtwaengler à Salzbourg, avait déjà marqué les limites visuelles de la technique et prouvé qu'un opéra filmé gagne à montrer l'image d'acteurs mimant des rôles préalablement enregistrés, ce qui n'est pas à l'avantage des spectacles transmis en direct.

Cinéma et Télévision feront encore de grands progrès dans la présentation des ouvrages lyriques, mais l'on peut affirmer que l'aspect *visuel* des opéras et des opérettes n'est pas en définitive le plus important.



Le style change au cours des ans: Voici une affiche pour la «Walkyrie», datant de 1880 ...

En jetant un coup d'œil dans les manuels d'histoire, on remarquera en effet qu'aucun ouvrage célèbre par sa présentation éblouissante, ou l'usage d'une machinerie stupéfiante (Dieu sait qu'au XVIIe, l'Italie et la France ne se sont rien refusé!) n'a pu survivre à son époque si la partition n'était pas à la hauteur des effets scéniques. Si Mozart, Verdi, Wagner et

Bizet tiennent la tête d'affiche dans l'univers dit civilisé, c'est parce que, à des titres très divers, et dans une optique parfois opposée, ils témoignèrent de qualités musicales au moins aussi fortes que leurs dons scéniques. On en dira d'ailleurs autant des Monteverdi, Purcell, Pergolesi, Rameau, Gluck et plus près de nous, des Moussorgsky, Gounod, Debussy, Richard Strauss et Alban Berg, pour n'en citer que quelques-uns, et sans oublier les Offen-



... et voilà une scène du même opéra présenté à Bayreuth en 1960

bach, Johann Strauss et Lehar dont le talent, au niveau de l'opérette, fut tout aussi indiscutable.

Le public, au fond, ne va pas tant au théâtre pour regarder que pour vivre une expérience sans danger peut-être, mais non sans émotion. Cette identification recherchée avec les per-

sonnages ne se fait pas au niveau du décor et des costumes, du langage ou de la convention, mais au niveau du sentiment qui est donc un événement intérieur. En partie à cause du cinéma, dont les moyens spectaculaires sont pratiquement illimités, les grands metteurs en scène d'opéra s'accordent aujourd'hui à ne *montrer* que l'indispensable, laissant au spectateur le soin *d'imaginer* l'essentiel. Cette simplification extérieure, loin de rétrécir le champ de l'expression, va au contraire vers un élargissement de l'horizon sensible et psychologique, suscitant le passage du monde réel au surréel, qui est le domaine propre de la Musique.

De cette primauté musicale, et de l'adhésion qu'apporte le public à s'y soumettre, l'essor actuel de l'édition et de la vente des disques d'opéra fournit l'éclatante confirmation. Il est certes des ouvrages qui, faute d'une caractérisation suffisante des rôles principaux (les quatre ténors de l'Otello de Rossini, les trois sopranos du Rosenkavalier de Richard Strauss) ne peuvent être aisément compris qu'à la scène, mais ces exceptions n'enlèvent pas à la Radio son efficacité agissante dans la signification profonde de l'Opéra.

Le théâtre radiophonique voit s'ouvrir devant lui une perspective nouvelle, celle de la *stéréophonie*. Pour l'Opéra plus encore que la Symphonie — et la musique étant fonction de l'espace aussi bien que du temps — la stéréophonie va couronner les perfectionnements apportés d'autre part à la prise du son et sa restitution en «haute-fidélité».

L'Annuaire SSR de l'an passé avait souligné la nécessité d'envisager des émissions stéréo avec un seul émetteur. L'introduction officielle de ce système depuis lors a été approuvée, et les essais tentés par la Radio Romande avec le concours de la RTF en relais direct du Grand-Théâtre de Genève sont de nature à encourager les plus pessimistes.

C'est vers de régulières émissions lyriques stéréophoniques qu'il faut maintenant s'acheminer sans tarder, pour accroître l'intelligibilité du chant, rendre plus perceptibles les déplacements sur scène en les localisant, donner à l'audition à la fois relief et mouvement.

Loin de nous l'idée de supplanter le spectacle lui-même: l'auditeur ne peut retrouver chez lui cette atmosphère collective, ce décorum qui font d'une soirée au théâtre une manifestation aussi bien civique qu'artistique. Mais la stéréophonie apportera à la Radio un moyen nouveau, non pas tant d'imiter la réalité que d'en façonner une nouvelle.

La photographie, après la peinture, nous a réappris à voir. De même la Radio nous enseigne-t-elle chaque jour à mieux entendre, c'est-à-dire à mieux écouter. Comme le coquillage apportant le bruit mystérieux de la mer, le poste-radio traduit les voix secrètes de la musique exprimant à l'opéra, par le truchement d'une action concrète, le bonheur et la souffrance de l'homme, le cheminement de son esprit, l'aspiration de son âme.

ROBERT DUNAND
Chef du Service lyrique de Radio Genève

Non è affatto vero (meglio si sappia subito da che parte stiamo) che i giovani di oggi siano peggio di quelli di ieri, di noi, insomma, quando avevamo la loro età. Avremmo quasi voglia di dire che è vero piuttosto il contrario. In ogni caso, i migliori di oggi valgono di più dei migliori di ieri, sono cioè più seri, preparati, desiderosi di allargare le proprie conoscenze e soprattutto di approfondirle. Merito, anche, degli agi maggiori, delle più vaste possibilità, anche materiali, dei giovani d'oggi, ma si renda loro atto, almeno, del buon uso che spesso sanno fare di quello che loro hanno e che noi non avevamo. Non sono certo molto teneri con noi, non sono molto disposti ad ascoltarci nè a fare uno sforzo per capire le vecchie generazioni. Ma è problema, questo, di sempre e la colpa, come sempre, non è da cercare solo dalla parte dei giovani.

Che cosa chiedono i giovani? Che cosa li differenzia sensibilmente dalla precedente generazione? Volendo caratterizzarli, cosa diremmo? Che hanno nuove abitudini, questo è chiaro, desideri nuovi, aspirazioni diverse. Sì, hanno ancora il gusto dell'avventura, una componente eterna dell'animo giovanile. Ma i loro sogni sono diversi dai nostri. Non sognano più le nostre avventure libresche, le nostre impossibili evasioni. Sognano avventure da realizzare sul serio. E le realizzano, con una puntualità e una freddezza che talvolta stupiscono. Hanno più vivo di noi il desiderio di imparare. In cima ai loro sogni non c'è più la sistemazione tranquilla, con la casetta, l'orticello e la pensione dello Stato (e loro, «stato» lo scrivono con la s minuscola). E' viva in loro la tendenza a riunirsi in gruppi, in club, non solo le ragazze, per il tè o per il ballo del compleanno. E già in tenera età, a scuola e fuori di scuola. Hanno vivissimo il desiderio di espatriare e di avere contatti con giovani di altri paesi. Spesso senza i pregiudizi degli adulti, senza preclusioni, e questo in un paese come il nostro ci sembra straordinario. Il paese — il nostro paese — molti lo vedono nella falsa prospettiva degli anziani: al centro di un universo tolemaico, misura unica di quanto si fa sulla terra e nei cieli. Sono convinti, con la stessa sciocca presunzione di molti adulti, che da Alfa del Centauro ci scrutino per copiarci (o che in ogni caso farebbero bene a farlo). Ignorano la più alta definizione dell'elvetismo, secondo cui «democrazia svizzera è preliminarmente rinuncia a ogni sogno di perfezione». D'altra parte, quelli che non si allineano su quelle posizioni stantie, che la scuola ha contribuito non poco a rafforzare (ed è facile constatare che sono quasi sempre i più vivi, i più intelligenti) sono spesso i più feroci denigratori del paese e delle sue istituzioni. C'è quindi — è doveroso ricordarlo subito — un grosso lavoro da compiere, un lavoro di ridimensionamento, in due direzioni. Un lavoro che dovrebbe essere fatto dagli adulti, se non ci fossero intere generazioni da educare, prima di questi giovani. I migliori, dei due campi, quello dei laudatori e quello dei detrattori del paese, hanno un interesse assai vivo per la politica. Ma per la politica internazionale, per i problemi sociali di portata mondiale, per la «scienza politica», dovremmo dire. La «politica», nel senso nostro tradizionale di partecipazione alla vita pubblica del Comune o del Cantone, non li interessa che in rari casi. Questo vale, lo ripetiamo, anche per i laudatori alluvionali del paese, coloro che lo propongono volentieri a modello universale. La maggior parte dei giovani dichiarano apertamente di nutrire pochissima stima per le nostre autorità. E il rimprovero più frequente che muovono agli uomini politici è di fare i propri interessi coperti dal manto delle cariche pubbliche. Questa è l'accusa che dovrebbe giustificare la loro poca stima e il loro disinteresse per la politica. Non è facile convincerli che le cose non stanno proprio sempre così, in tempi in cui i facili guadagni sembrano allettare troppi uomini politici. Ad ogni modo non sarà certo con la tradizionale lezione sui «miti elvetic», in occasione della festa nazionale o dell'inaugurazione di qualche fiera che si farà breccia nella loro diffidenza. Allora, la radio, che cosa potrebbe fare per questi giovani (e per il paese insieme)? Che cosa potrebbe dar loro? Occorre dire che qualche anziano si è finalmente accorto dell'esistenza dei giovani, di una gioventù che sta fra loro e i più piccini, quei bambini per divertire i quali ci si dà tanto da fare, dopo averli amorevolmente imbottiti di vitamine e di vaccini. Alcuni si sono accorti che esiste una gioventù, con problemi nuovi ed esigenze nuove, una gioventù che sta per sfuggirgli di mano e che potrebbe, domani, non essere più disposta a vedere il mondo con i loro occhi. Nascono perfino «riviste» per i giovani (parlo dei giovani dai 16 anni in su, è chiaro; giornalini per i più piccoli ce ne sono sempre stati, e ottimi). Nascono riviste per i giovani. Ne abbiamo una sotto gli occhi. Abbastanza ben fatta. Con molte canzoni, la storia di Jesse James, poi ancora canzoni, sport e moda. Segue un'inchiesta sulle domeniche dei giovani, un intelligente

servizio sulla scelta della professione. Poi di nuovo sport, e automobili e motori . . . Si tratta di una rivista italiana. Con un po' meno di canzonette e qualche articolo serio in più potrebbe essere una buona rivista per adolescenti. Il tono ci sembra azzeccato. Non puzza di scuola e non è scollacciato. Abbiamo sotto gli occhi anche la «pagina dei giovani» di un grande quotidiano italiano. Ci pare che sia il primo a cimentarsi. Lui che è arrivato in ritardo, rispetto agli altri quotidiani italiani, con tutte le altre «pagine» (dei libri, dei motori, della donna, della tecnica . . .) è arrivato primo all'appuntamento coi giovani. Qualcosa si muove. E' una buona pagina. Ma, e la radio, allora? La radio non è arrivata ultima all'appuntamento coi giovani, ad affrontare questo dovere, perché anche di dovere si tratta. Ma anche la radio, come i giornali, ha dato molto ai piccoli e poco agli adolescenti e ai giovani. Troppo spesso ha mancato di coraggio, di spirito di iniziativa. Eccezioni lodevoli ce ne sono. A Monte Ceneri, per esempio, l'iniziazione degli studenti alla musica, in collaborazione col Dipartimento della pubblica educazione. Si potrebbe, allora, per prima cosa, allargare questa iniziativa, potenziarla, estenderla ad altri giovani, di altre scuole ed altre età. Come si potrebbero allargare, rimpolpare le altre rubriche esistenti. Incontri con le lettere, con le arti, col cinema, mancano o sono saltuari o sanno di improvvisazione. Dunque, nel settore dell'insegnamento, dell'educazione, c'è ancora molto terreno per muoversi, per tentare strade nuove o almeno percorrere con maggiore convinzione le vecchie. Qui la radio ha ancora buone carte da giocare, anche di fronte alla televisione, con la quale non vuol rinunciare a competere.

La gioventù «vive» la radio, e vive con la radio. Questa immagine di Fritz Dreyer è tra le premiate al Concorso fotografico per apprendisti ticinesi organizzato dalla RSI



Si tratta, forse, di distinguere — ci rifacciamo a un'osservazione della nostra lunga introduzione — fra due «tipi» di giovani, il tipo dinamico, intelligente, vivace, desideroso di imparare e di conoscere e l'altro, l'apatico, l'indifferente, il rassegnato. Quello si raggiunge con molta sostanza e pochi fronzoli, senza imbonimenti; non si accontenta della canzoncina o dei ritagli del servizio passato nelle emissioni per gli adulti. Questo, il tipo pigro, apatico, deve essere stimolato. Ma ci sono mille modi per interessarlo. Una rubrica intorno a «problemi di lingua» di Radio Monte Ceneri conosce da cinque anni un successo straordinario. Merito dell'argomento, certo, ma anche della forma, del tono. I facitori di programmi sono stati una volta definiti «maestri del titolo». Riescono a vestire i programmi più banali dei titoli più straordinari. Perché non fanno un passo più in là e non si sforzano di dare una forma più accettabile alla materia più ardua?

La radio ha fatto qualche cosa per venire incontro a una passione assai diffusa oggi fra i giovani, la fotografia. Ma si può fare di più. Insegnare di più. Diciamo insegnare, a costo di spaventare molti bravi uomini di radio. Che cosa si è fatto, per esempio, alla radio, per educare i giovani al cinema? Nulla, o quasi. E non ci si dirà che era difficile immaginare che i giovani si interessano al cinema! In questo campo si aprono alla radio e alla televisione — perché non in collaborazione invece che in competizione? — grandi possibilità. Perché, d'altra parte, non è ancora stata studiata a fondo, che noi si sappia, la possibilità di una stretta collaborazione con lo Stato, che organizza corsi di cultura per adulti? Fra questi adulti ci sono, o dovrebbero esserci, molti giovani. Fra questi programmi educativi non

Stupore, concentrazione, un filo d'ironia ... Su questi valori, tipicamente giovanili, la radio fa leva nello stabilire il suo contatto operante con la gioventù. Questa fotografia di Maria Pia Cattori è stata premiata al concorso fotografico organizzato dalla RSI tra gli apprendisti ticinesi



dovrebbe naturalmente mancare la civica e mi sembra inutile ricordarne le ragioni. Ma non ci si fraintenda: nulla che faccia anche lontanamente pensare alla scuola e ai testi scolastici. Incontri diretti con uomini politici ci vogliono, con uomini politici che sappiano scendere al livello di questi giovani e trovare il tempo di intrattenersi con loro, spogliandosi della retorica dei discorsi ufficiali. Potrebbero intrattenersi a colloquio, alla radio, con piccoli gruppi di giovani, delegati da molti compagni che li seguirebbero all'altoparlante. Discussioni, dibattiti, non lezioni, nè risposte preparate a domande prefabbricate, sui problemi del giorno e sul funzionamento dello Stato. I nostri uomini politici sono costretti a presenziare a decine di manifestazioni, a tenere decine di discorsi che non lasceranno traccia nelle menti e nei cuori dei loro ascoltatori. Qui, con i giovani, in questi incontri diretti proverebbero ancora il piacere di sentirsi veramente ascoltati, e potrebbero fare opera ben più proficua per il paese e per il domani.

Esistono molte associazioni e organizzazioni «giovanili», nel nostro paese. La radio non dovrebbe dimenticarlo. Potrebbe cominciare questa opera rivolgendosi alle organizzazioni esistenti, interessandole direttamente ai suoi programmi per i giovani. Giacchè siamo in tema di «incontri», vorremmo che fossero creati, o intensificati se già esistono, incontri con giovani di altri paesi. E' questo uno dei desideri più vivi dei giovani in mezzo ai quali viviamo. Si potrebbero organizzare incontri, con discussioni intorno a temi prestabiliti, e in seguito scambi di programmi, preparati con la collaborazione dei giovani stessi. Ma niente conformismi e «ministerialità». O, comunque, possibilità di discussione aperta e spregiudicata in seguito, con gli autori della trasmissione. Che questi incontri sarebbero favoriti da una buona conoscenza delle lingue è chiaro. Ne approfitteremo per dire che la radio ha ancora grandi possibilità in questo settore. Nel campo dell'insegnamento delle lingue la nostra radio ha forse fatto poco. L'insegnamento delle lingue — moltiplicare le lezioni, ripeterle a orari diversi — è un grande atout nelle mani della radio (è chiaro che il ballo può essere insegnato meglio alla televisione). Abbiamo detto delle associazioni giovanili, dei gruppi, dei club. Ripetiamo che la radio dovrebbe entrare in contatto con tutte queste associazioni, badando, è chiaro, a non farsi strumento di propaganda di nessuna di esse in particolare, ma cercando di contribuire a rinnovarle dall'interno, a «ricaricarle». Alcune di queste asso-

Tra i molti possibili agganci su cui la radio può fare leva nel suo lavoro di penetrazione tra i giovani, la musica occupa un posto di primo piano. La gioventù della Svizzera italiana è invitata a seguire conferenze-concerti nell'auditorio massimo dello Studio di Lugano





Visione dell'affluire di giovani alla nuova sede della RSI

ciazioni si accontentano di vivacchiare con lo spirito di trent'anni fa. Oggi è molto diffusa la moda o la mania del campeggio. Ora, non v'è nulla di più bello, simpatico, educativo, sano della vita all'aria aperta. Perché la radio (che ha anche un'ottima trasmissione per automobilisti) non ha mai pensato a trasmissioni per i campeggiatori? Pensiamo a vere e proprie trasmissioni di educazione al campeggio. E per parte nostra cominceremmo a educare al campeggio in piccoli gruppi, predisponendo programmi completi per una giornata di campeggio, con visite addirittura guidate per radio (la tecnica ha gettato alla radio il galleggiante delle radioline a transistors ed essa non se ne sa servire a dovere) a regioni, località, monumenti, opere d'arte?

Ma torniamo in casa: dalla radio si potrebbero dirigere gli studi dei giovani. S'intende, seguendo le indicazioni degli insegnanti, con programmi particolari di assistenza e di complemento. Nemmeno dovrebbe essere difficile organizzare veri e propri servizi di «pronto soccorso», e non per incoraggiare i pigri e i disattenti, ma per offrire quell'assistenza che la scuola, già per la grande scarsità di insegnanti, non può più dare (del resto, nel nostro paese, quando mai l'ha data?). I giovani hanno poi anche altri problemi, oltre quelli scolastici. Problemi che i genitori stessi spesso ignorano o non sanno risolvere. La radio potrebbe farsi consulente anche di problemi morali. E' chiaro che per il successo di queste trasmissioni sarà determinante la personalità dell'animatore, del presentatore. E' chiaro anche che la radio, assumendosi tutti questi nuovi compiti, cambierebbe un po' faccia, uscirebbe dal solco nel quale si è mossa finora. Ma ci pare che avrebbe così la certezza di essere utilmente ascoltata. Infine, la radio — e anche la televisione — dovrebbe aprire più volentieri le porte ai giovani, invitarli ad assistere alla realizzazione di certi suoi programmi, a collaborarvi.

Musica, musica leggera, sport, motori, politica, lingue, storia contemporanea, geografia... ma c'è un argomento che non interessa i giovani? Si tratta di trovare il modo di presentarglielo. Adattare rubriche vecchie, introdurne di nuove, raggiungere tutti i gruppi, tutte le associazioni giovanili, chiederne la collaborazione, assistere i giovani nei loro studi, aiutarli nella realizzazione dei loro progetti, divertirli educandoli, senza pedanteria ma senza ipocrisia, con molta modestia e molto amore, scegliendo sempre le persone adatte per questi difficili compiti, non è facile. Una radio però, che si mettesse su questa strada, avrebbe la certezza di parlare alla parte più viva del paese e più bisognosa di essere seguita e guidata. Potrebbe veramente servire il paese e la società di domani.

Bien avant mon entrée à la SSR en qualité de directeur de studio, j'ai eu — sur demande de mon prédécesseur — à m'occuper de l'«Orchestre de la Suisse Romande» et du «Plan Ansermet». Rappelons que ce «Plan» exigeait, pour atteindre son but — le maintien, le développement et la stabilisation de l'OSR — l'accord des pouvoirs publics, du Théâtre lyrique et de la SSR — singulièrement du studio de Genève — apportant leurs contributions financières respectives compte tenu d'une Convention définissant les prestations dues à chacune des parties prenantes. Ce «Plan» exigeait beaucoup des musiciens mais permettait du même coup de leur assurer un avenir qui, jusqu'alors, était chancelant. La Suisse Romande tout entière doit à Ernest Ansermet l'existence de cet orchestre qui toutefois — et c'est bien ici le lieu de le dire — n'aurait pu ni se créer sous sa forme actuelle ni subsister sans un apport financier considérable de la Radio. De leur côté les auditeurs bénéficient d'un ensemble symphonique tel qu'ils n'auraient pu l'espérer de par les seules ressources de la SSR. Or, durant les 20 années de ma direction, j'ai eu à plusieurs reprises, à étudier non pas le cas de l'OSR mais le problème, plus vaste, de la radio et de l'utilisation des orchestres. Et, à chaque fois, ma conclusion a été la même: il n'y a pas de solution logique à ce problème étant donné d'une part la structure fédérative du pays, d'autre part les obligations à l'égard des minorités linguistiques, vu enfin l'insuffisance manifeste des moyens financiers de la radiodiffusion suisse. Ainsi 20 ans ont passé. Tant bien que mal la SSR a fait face à des tâches en disproportion avec ses possibilités, tant bien que mal les studios ont essayé de mettre la Suisse sur pied d'égalité avec les pays qui entourent notre pays. Il s'agissait, n'est-ce pas, de ce qu'on nommait «la défense spirituelle du pays», c'est-à-dire pour la radio l'obligation de conserver ses auditeurs à l'écoute des programmes nationaux. Il faut le dire, grâce aux efforts incroyables d'un personnel dévoué, grâce aussi à la conscience de ceux qui avaient la responsabilité de la radiodiffusion suisse, grâce enfin à des sacrifices allant jusqu'à freiner le développement de services aussi essentiels que ceux de l'information — ce terme pris dans son sens le plus large — ou à se résigner à bloquer le développement normal d'autres services — tel celui du théâtre dramatique — la SSR a, non seulement, créé et maintenu ses propres orchestres mais a renouvelé sa signature au bas d'une Convention qui mettait en péril un développement harmonieusement équilibré, fort souhaitable, des programmes romands sur les deux chaînes.

Or, les circonstances actuelles, qui ont conduit la SSR à mettre au point une réorganisation profonde — dont les conséquences vont parfois jusqu'à être douloureuses — exigent aussi que tout le problème des orchestres soit réexaminé. Les ensembles symphoniques coûtent très cher et la SSR est sollicitée une fois encore — et d'une manière pressante — de consentir à des augmentations de ses prestations financières. On n'étonnera personne en parlant ici d'adaptation de salaires et de reclassification des fonctions. Or, même en comptant sur l'augmentation inévitable de la taxe de concession dès 1965 — faute de quoi la situation de la SSR deviendrait impensable — la radiodiffusion suisse, face aux radios étrangères en pleine évolution, doit repenser ses tâches et ses devoirs. Actuellement déjà ce sont 4 millions de francs qui sont réservés aux orchestres attachés aux studios alors qu'une statistique établie de janvier à juin 1963 montre que les émissions de ces orchestres — musique sérieuse et musique légère — ne constituent que le 7,2 % de l'ensemble des programmes des 6 studios, sur la chaîne I et de 5,4 % de ceux — en nombre très limité — de la chaîne II. Encore ne s'agit-il pas de pourcentages de production mais de programmation. Or, en examinant calmement la situation il apparaît nécessaire de remédier à ce qu'on pourrait appeler une double preuve de déséquilibre, et sur le plan financier et sur le plan de l'utilisation. Certes il n'est pas question d'opérer aussi brutalement que les grandes compagnies américaines qui ont simplement supprimé totalement leurs orchestres. Mais l'idée fondamentale serait d'examiner si certains ensembles doivent être modifiés, si d'autres doivent changer de statut, si enfin, d'une façon générale, *chaque émetteur national ne devrait pas se lier à un orchestre sans d'ailleurs le posséder*. Ce qui, pratiquement, signifie que le système de la Fondation liée par contrat à la SSR devrait se généraliser. Et l'on pourrait alors envisager, avec la Commission des orchestres, trois Fondations assurant à chaque émetteur national un nombre déterminé de services, compte tenu du fait que les trois ensembles qui en dépendraient soient *complémentaires*. Ce qui revient à dire que l'Orchestre de Monte-Ceneri comprendrait 23 cordes, que l'Orchestre mis à disposition de Beromünster ne comprendrait pas plus de 59 musiciens et que l'OSR — déjà organisé en Fondation — fournirait essentiellement des services à grand









L'Orchestre récréatif de Beromünster, Bâle

L'Orchestra Radiosa, Lugano





L'Orchestre de Chambre de Lausanne

L'Ensemble léger de la radio romande, Genève



effectif. Mais ce plan ne pourrait être envisagé qu'à la condition que soit Beromunster — qui ne serait plus touché quant à l'effectif dont il disposerait — soit Monte-Ceneri — qui verrait sur le plan radiophonique son effectif fortement diminuer — soient d'accord de créer, avec des appuis cantonaux ou communaux, les Fondations nécessaires, mais à ce stade, le problème ne serait pas encore résolu: il faudrait encore qu'un organe de planification soit créé sur le plan de la SSR, chargé de régler l'utilisation rationnelle de ces trois orchestres au profit de tous les studios et du service des ondes courtes, et d'éviter tout enregistrement fait en double ou en triple! Car — et ce point est important — il va sans dire que le complément à cette activité essentiellement prévue en studio se trouverait dans le maintien du relais des concerts publics donnés par d'autres ensembles non directement liés à la radio et que là aussi, un élément coordinateur devrait intervenir.

Sans doute certains lecteurs de cet article penseront-ils que toute cette organisation est bien inutile à l'époque où foisonnent les enregistrements du commerce. Il serait toutefois à mon avis indigne d'ainsi raisonner. L'une des tâches de la radio en Suisse est précisément de penser à l'appui qu'elle peut apporter aux musiciens et à l'œuvre éducative qu'elle peut accomplir à l'aide des orchestres qu'elle est conduite à diffuser. Mais il en est une autre qui présente, elle aussi, une importance considérable. C'est le fait que l'élément commercial qui conditionne, qu'on le veuille ou non, le choix des œuvres programmées par les institutions musicales, n'intervient en aucune manière dans l'esprit des responsables de la musique diffusée des studios. Là, le choix est totalement libre. Et c'est ainsi que la Radiodiffusion suisse peut s'enorgueillir de faire une part considérable dans ses programmes à des œuvres qui, sans elle, ne seraient jamais révélées au public: œuvres du passé, retrouvées dans les bibliothèques, par des collaborateurs spécialisés engagés pour cette tâche; œuvres des 19^{ème} et même 20^{ème} siècle qui ont peu à peu disparu des programmes des concerts publics alors qu'elles présentent des qualités certaines; œuvres enfin et surtout des compositeurs contemporains qui effarouchent la plupart des organisateurs de concerts mais prennent de plus en plus place dans les programmes de la radio. En bref la radio se révèle seule capable — du moins en Suisse — d'évoquer en un large panorama les talents d'autrefois, d'hier, d'aujourd'hui et même parfois . . . de demain.

Et puis, pourquoi le cacher? les compositeurs suisses ont mille peines à franchir les portes des salles de concert. Il y a là une injustice dont je ne pense pas qu'on trouve l'équivalent dans les autres pays d'Europe. La radio a réagi depuis des années contre cette fâcheuse idée qu'ont les Suisses de nier sans examen la valeur des œuvres de leurs compatriotes. Peut-être ce grand effort n'avait-il pas été remarqué de tous? Peut-être aussi n'avait-on pas travaillé l'opinion avec assez de ténacité systématique. C'est pourquoi, saisissant l'occasion de l'Expo 64, la SSR a-t-elle formé avec l'Association des musiciens suisses et l'Union des artistes musiciens, avec l'appui des deux sociétés de droits d'auteurs la Suisa et la Mechanlizenz, et de Turicaphon, une Communauté de travail pour la publication d'une *Anthologie de la musique suisse*. Il s'agit d'une vaste entreprise consistant à éditer une série de 30 disques microsillons évoquant la musique suisse de ses origines à nos jours. Il ne s'agit pas, bien sûr, d'une œuvre exhaustive et l'on comprendra que les initiateurs aient dû faire un choix parfois délicat. J'ajoute que ces disques ne sont pas tous consacrés à des œuvres symphoniques et que l'on pourrait donc s'étonner d'y voir faire allusion dans cet article. Mais il m'apparaît que cette Anthologie nous apporte une admirable preuve de l'indispensable utilité des concerts donnés en studio et des enregistrements faits en studio. Jamais une entreprise commerciale ne se serait hasardée à lancer sur le marché une Anthologie de Musique Suisse et jamais l'on n'aurait pu réunir pareille brochette de compositeurs et d'interprètes si *tous les studios suisses* ne s'étaient pas unis dans la pensée de révéler à notre pays ses propres richesses. L'Anthologie est une manifestation de bonne volonté unanime. Qu'elle soit donc un gage donné et aux auditeurs et aux musiciens témoignant clairement du désir de la SSR de ne jamais faillir à la tâche d'éducatrice qu'elle s'est donnée.

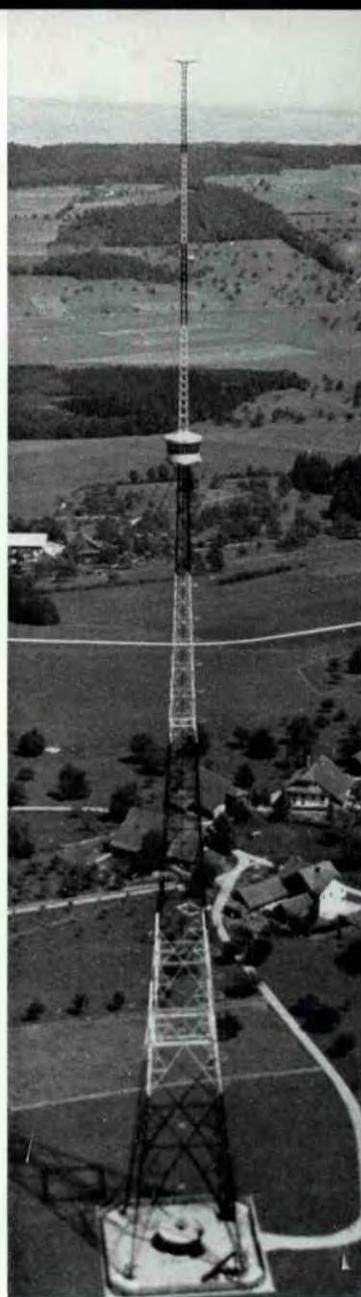
RENÉ DOVAZ
Président de la Commission des Orchestres de la SSR

Dans aucun pays, dont les diversités linguistiques et culturelles peuvent être comparées à celles de la Suisse, l'échange de programmes n'est aussi intense que chez nous. Cette affirmation étonnera peut-être beaucoup de personnes qui espèrent qu'un échange de programmes plus poussé, entre les émetteurs nationaux, permettrait de tirer un meilleur parti des productions inscrites aux programmes, et par conséquent d'employer plus rationnellement les moyens financiers dont nous disposons. Toutes les statistiques qui tendent à démontrer le degré d'utilisation des programmes en se fondant sur les plans d'émission des trois régions linguistiques et sur l'échange de bandes qui se fait entre elles, toutes ces statistiques sont fausses si l'on omet de tenir compte, en les dressant, de la télédiffusion. Les concessionnaires abonnés à la télédiffusion représentent presque exactement 28 % de l'ensemble des auditeurs. Pour eux, l'échange entre émetteurs nationaux, c'est-à-dire des programmes diffusés sur les ondes moyennes, est entièrement réalisé. Tout autre échange entre les émetteurs des trois régions linguistiques constituerait, pour cette catégorie d'auditeurs, un rétrécissement des programmes qui leur sont offerts. Il en est autrement pour les programmes en FM, car la télédiffusion ne les diffuse pas dans les autres régions linguistiques. En raison de la portée restreinte des émetteurs à FM, les frontières des langues sont ici mieux marquées encore que pour les concessionnaires recevant sans fil les émissions sur ondes moyennes, soit 72 % des auditeurs. Pour ces derniers, l'échange des programmes signifie un choix plus grand. De plus, il serait possible, grâce à cet échange, de réaliser certaines économies sans augmenter les heures d'émission, ou au contraire d'accroître le nombre de ces heures en consentant à un sacrifice financier réduit.

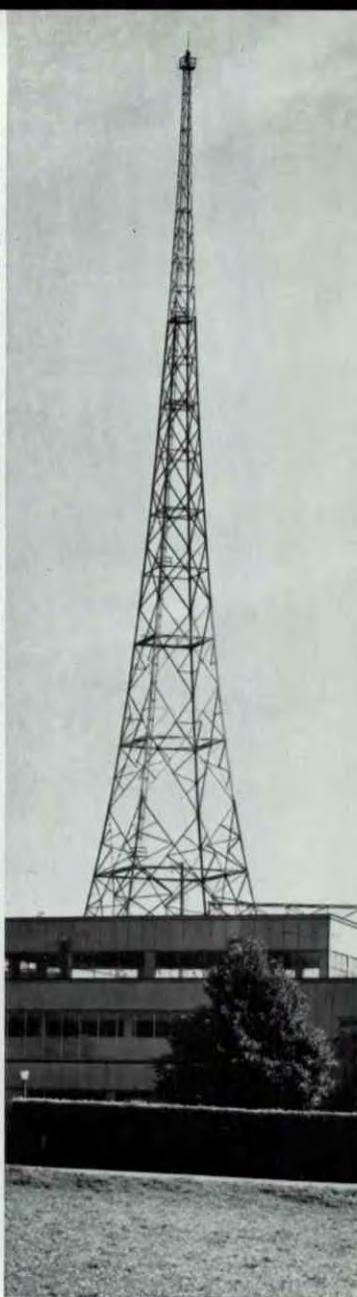
Mais des mesures touchant aux programmes ne doivent pas dépendre uniquement, ni même en premier lieu, de considérations mercantiles. On peut dès lors se poser cette question: quel est, en définitive, l'intérêt de l'auditeur d'une région linguistique pour les émissions d'autres régions? Une enquête menée récemment par la SSR auprès d'abonnés à la télédiffusion fournit certaines indications à ce sujet. Dans chacune des trois régions du pays, on préfère nettement le premier programme de sa propre région. En second lieu se place, pour la Suisse romande, son propre programme en FM, tandis qu'en Suisse italienne et en Suisse alémanique, les programmes étrangers des langues respectives bénéficient d'une certaine faveur. Mais il est surtout très intéressant et significatif de constater que l'intérêt pour les programmes des autres régions linguistiques de la Suisse n'est absolument pas négligeable. Cet intérêt se manifeste de la façon la plus vigoureuse en Suisse italienne, où les émissions de Bero-munster et de Sottens sont écoutées beaucoup plus souvent que celles d'Allemagne, d'Autriche ou de France. En Suisse romande, on se tourne davantage vers sa propre langue. L'intérêt pour les émissions en langue étrangère porte, en parties à peu près égales, sur les programmes suisses et étrangers. En Suisse alémanique, les émissions en langue étrangère sont écoutées presque aussi fréquemment qu'en Suisse romande, mais les programmes étrangers attirent beaucoup moins que ceux de Sottens et de Monte Ceneri.

Il vaudrait certes la peine de rechercher les causes de ces constatations. Il est certain que l'intérêt pour une langue étrangère, prouvé par cette statistique, dépend en premier lieu de la densité de la population étrangère dans la région en cause. Et alors, une question se pose: les échanges de programmes encouragent-ils ou mettent-ils en danger les particularités et le caractère propre, s'exprimant par le langage, d'une région? Nous nous bornons à poser ici la question, nous ne prétendons pas y répondre. Car à côté des intérêts touchant à son particularisme qu'une région linguistique doit représenter, il y a l'appartenance à un Etat, l'unité dans la diversité linguistique et culturelle, économique et politique. Dans ce domaine, la radio et la télévision suisses endossent une responsabilité qui mérite d'être prise au sérieux et d'être bien pesée.

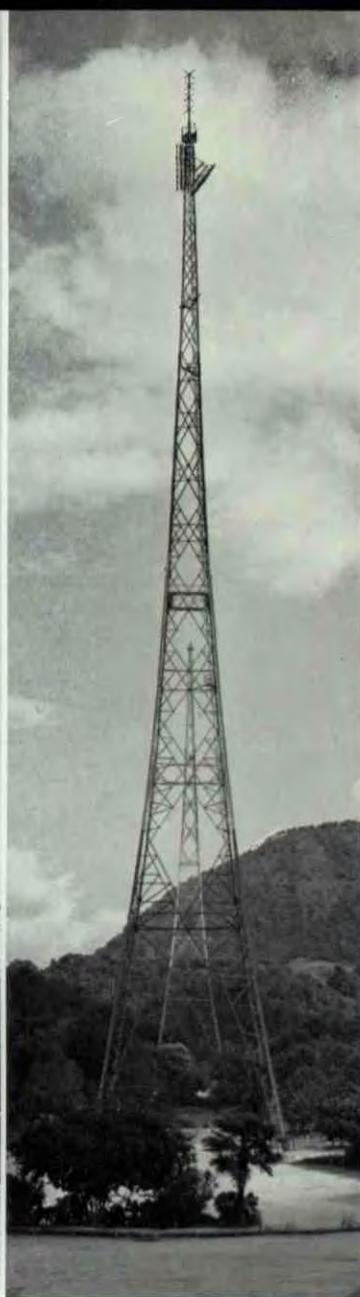
Il conviendrait d'intensifier les essais d'échanges de programmes, tout particulièrement sur le plan de l'information nationale. Que cette information se fasse dans la langue propre à la région, ou dans une langue étrangère, dépend de la façon dont on juge l'influence de la langue étrangère sur le particularisme régional. La réponse qui sera faite à cette question indique également si, et dans quelle mesure, il sera possible de procéder, oui ou non, à des échanges réciproques d'émissions parlées. Car il ne s'agit d'échanges véritables que si l'émission est transmise dans sa forme originale. Des éléments nombreux et importants se perdent par la traduction, qui exige en outre un travail consciencieux et coûte par conséquent sou-



Sottens



Beromünster



Monte Ceneri

Les émissions communes — un studio, trois réseaux d'émetteurs — renforcent, aux termes de la concession du Conseil fédéral, l'union et la concorde nationales

vent plus cher que le texte original. Il faudrait examiner quelles sont les possibilités d'échanger des émissions dans la langue originale, de traduire et même de diffuser en plusieurs langues celles surtout qui ont une valeur particulière, ou qui sont typiquement représentatives du particularisme régional, puis essayer de procéder à de tels échanges.

Or, la réorganisation créera les conditions pratiques nécessaires à la réalisation de ce postulat. Dans toutes les régions linguistiques, on nommera pour chaque département du programme des organes directeurs, qui prendront contact entre eux et pourront intensifier les échanges de programmes en travaillant ensemble dans le sens que nous avons esquissé ci-dessus. Il en est de même pour les programmes musicaux dont l'échange est considérablement plus facile, et se fait par conséquent déjà régulièrement. Les émissions communes quotidiennes ont fait leurs preuves dans ce domaine. Les projets de structure envisagés pour l'avenir contribueront sans nul doute à ce qu'il soit mieux tenu compte encore de cette collaboration entre émetteurs régionaux. Même si le but qu'on veut atteindre en déployant ces efforts n'est pas essentiellement d'utiliser plus économiquement nos ressources financières, il n'en reste pas moins que c'est le devoir de la radio suisse de faire tout ce qui est en son pouvoir pour renforcer les liens qui unissent les différentes régions de notre pays.

FRITZ ERNST
Directeur de Radio Bâle

Le programme est l'orbite autour duquel gravite la réorganisation de la radiodiffusion et de la télévision en Suisse. Il semble parfois qu'on avait oublié ce simple fait lorsqu'on s'est engagé sur le chemin pénible de la réorganisation. Il a été rappelé dans les directives du Conseil fédéral du 22 novembre 1960 introduisant la phase décisive de ladite réorganisation. Ces directives énoncent, à propos du programme, ce qui suit:

«Il serait opportun de réunir les sociétés membres d'une région linguistique en une seule société qui, avec les organes centraux de la SSR (direction générale et comité central) serait responsable tant pour la radio que pour la télévision d'une région linguistique. Il conviendrait en outre de créer, pour chaque région linguistique, une direction pour la radio et une autre pour la télévision. Dans ce cas, Genève serait le siège de la direction de la télévision et Lausanne celui de la direction de la radio. En Suisse alémanique, il serait normal d'attribuer à Zurich la direction de la télévision, à Bâle celle de la radio et à Berne la direction de l'information.

Le Conseil fédéral estime que les propositions de la direction générale de la SSR pour une nouvelle répartition des tâches de la radio permettraient de réaliser l'équilibre envisagé. Les informations de Suisse et de l'étranger seraient attribuées, pour la Suisse allemande, au studio de Berne, la musique classique et les programmes culturels à Bâle, le sport, les émissions pour les Rhétoromanches et les variétés à Zurich. Les émissions théâtrales seraient dirigées par Bâle selon le système du Vorort.»

Avant de se pencher sur la nouvelle répartition des tâches qu'on s'efforce d'établir pour les programmes, il convient d'évoquer une fois encore les principes appliqués jusqu'ici. Ils constituent le résultat digne d'attention d'un développement organique des différentes sociétés membres, qui bénéficiaient d'une autonomie considérable pour l'élaboration de leurs programmes. Le principe strict du fédéralisme fut complété en cherchant à établir une collaboration plus étroite à l'échelon régional ou national. L'idée de «Vorort» annonçait jusqu'alors très clairement un changement fondamental d'orientation. Il ne faut pas oublier que le développement de la radiodiffusion, comme moyen idéal de communication, s'est poursuivi. L'essor rapide de la télévision, plutôt que d'entraver ce développement, permet de le guider sur une voie déterminée, aux conceptions claires et précises. Tant du point de vue des programmes que de celui de l'organisation, les nouvelles mesures s'imposaient afin d'assurer à la radiodiffusion indigène une conception uniforme et une plus grande mobilité. La question délicate était de savoir comment on pourrait harmoniser avec les principes du fédéralisme les exigences qui découlent de la nature de cet instrument au caractère particulier. On était unanimement résolu et pressé de parvenir à ce plan plus élevé de la collaboration organique, mais l'on n'était guère d'accord sur les voies pratiques à suivre pour atteindre ce but. Des difficultés apparurent dans tout le pays, mais elles n'étaient nulle part aussi graves qu'en Suisse alémanique, où il existe trois sociétés membres possédant chacune son studio, et trois sociétés sans studio.

Les directives du Conseil fédéral constituaient la base d'études ultérieures de ce problème complexe. Le «*plan de Beromünster*», englobant toute la Suisse alémanique et rhétoromane, en était le but. Il fallait donc réadapter à cette nouvelle notion le travail concernant les programmes. Par où devaient passer désormais les limites marquant les compétences, et où fallait-il placer les principales responsabilités programmatiques? Les studios devaient-ils demeurer indépendants, en vertu de leurs prestations historiquement reconnues, ou fallait-il qu'ils s'abaissent à devenir de simples ateliers de production? Autant de questions...

Un premier plan répartissait les tâches entre six départements principaux, à la tête desquels devaient être placés six chefs de programme, en tête: les trois directeurs de studio. Un nouvel examen indispensable du problème aboutit à donner à ces trois directeurs la responsabilité directe des programmes. Leur position se trouve ainsi mieux marquée. Mais ce qui est plus important, ce fut l'apparition d'un compromis raisonnable entre une distribution précise des compétences et le principe fédéraliste. Le dialogue fructueux pouvait commencer... Les directeurs des studios de Bâle, Berne et Zurich s'occupèrent très activement pendant une année, en partie avec la participation de la direction générale de la SSR, du nouveau projet relatif aux responsabilités programmatiques. Leurs travaux se basèrent sur les points suivants:



Les dépêches des grandes agences de presse sont la base sur laquelle se fait le choix des sujets traités dans l'émission quotidienne «Echo der Zeit». Le chef de cette émission examine ici les dernières nouvelles parvenues par télex

1. Les directives du Conseil fédéral, en tant que principe supérieur, doivent être respectées.
2. La règle du fédéralisme doit être maintenue, pour ce qui concerne les sources de programme.
3. Les expériences faites jusqu'ici constituent les bases de la nouvelle répartition des programmes.
4. Pour la compensation, la qualité, et non la quantité est déterminante.
5. Il faut tenter d'établir une hiérarchie claire et nette des compétences.
6. La «communauté de Beromünster», englobant la Suisse alémanique et rhétoromane, doit seule former la base de l'activité future dans le domaine des programmes.

Toutes ces considérations sur le sujet que nous traitons ici se mêlent constamment à celles applicables au monde de notre époque. La radio se trouve aujourd'hui au stade d'un «retour sur soi». Ce qui est étranger à sa nature se détache d'elle comme le feuillage flétri de l'époque de sa fondation; elle restera viable, grâce à ses valeurs propres. Il faut compter



Pour l'émission du soir «Echo der Zeit» les textes des correspondants de l'étranger parviennent en général par téléphone au cours de l'après-midi, mais souvent quelques instants avant l'émission. Ces messages téléphoniques, enregistrés sur bandes, sont montés par l'opératrice sous les directives du rédacteur

parmi ces valeurs trois domaines importants des programmes: *l'information, la grande musique et la parole*. Ces conceptions se sont imposées dans tous les Etats européens. Avec la radio, l'information dispose du véhicule de transmission le plus rapide et, actuellement, le plus puissant. A notre époque où les destinées sont liées les unes aux autres sur le plan mondial, elle est devenue indispensable au citoyen. La musique, portée dans les milieux les plus différents, re-découverte par les masses — grâce à la radio — restera pour elle un de ses plus beaux fleurons. On peut en dire autant de la parole, qu'elle s'exprime par une pièce, une suite radiophoniques, par une conférence, c'est-à-dire par les formes au moyen desquelles elle peut extérioriser la pensée et le sentiment. Le dialogue sur la future organisation de Beromünster devait équitablement tenir compte de ces conceptions en fonction de leur importance.

Le principe du plan de répartition, appelé aussi *organigramme*, est la concentration des responsabilités sur le plan de Beromünster. Au sommet de la nouvelle hiérarchie se trouve une

figure nouvelle: le *directeur de la radio*. C'est lui qui donne corps aux dispositions prises sur le plan général des programmes; c'est de lui que partent les directives et les impulsions pour la création future des programmes d'expression alémanique. Par son entremise, le travail de préparation des programmes pourra se faire à l'avenir, d'une manière plus rigoureuse, plus coordonnée. Le directeur de la radio est la personne qui, dans la nouvelle hiérarchie, agit au nom de la société régionale. Les *directeurs de studio*, c'est-à-dire les chefs de département, le secondent en qualité d'experts et de chefs des programmes. Sous la présidence du directeur de la radio, ils élaborent et déterminent, en une étroite collaboration, les destinées de Beromünster. En outre, un élément important du nouveau principe est que le statut des studios de Bâle, Berne et Zurich, en tant que centres de production, reste inchangé.

Graphiquement, on pourrait comparer la nouvelle ordonnance à une pyramide, dont le sommet est bien délimité, tandis que sa base repose de tout son poids sur le sol de la création décentralisée des programmes. Cette hiérarchie avait fait ses preuves jusqu'ici dans chaque studio; maintenant, la pyramide à l'échelle régionale doit puiser ses forces en parties égales dans les trois centres de production. L'essentiel de cette réorganisation est bien plus dans la nouvelle structure du sommet que dans l'ancrage dans un sol connu et solide.

Cette nouvelle conception, qui est la base même du plan de répartition, trouve sa réalisation la plus probante dans les attributions futures des directeurs de studio. Jusqu'ici, ils étaient responsables, dans leur propre maison, de toute l'activité concernant les programmes et l'administration (le principe du Vorort représentait une première extension vers l'extérieur). Ils sont dès ce moment les chefs de Beromünster, mais — et c'est là le nouvel aspect important — *en qualité de spécialistes pour deux branches principales du programme*. Pour les seconder, ils ont à leur disposition un état-major qualifié, réparti dans les trois studios. Ainsi, ils doivent pouvoir se concentrer davantage sur leur «ressort» et chercher à enrichir la substance des programmes en puisant aux sources de toute la région. Ils continuent, dans leur propre studio, à remplir comme jusqu'ici leur tâches administratives.

A partir des directeurs de studio, la hiérarchie étend ses ramifications dans tous les sens. C'est ainsi que la nouvelle ordonnance centralisée au sommet trouve le contrepois judicieux dans une répartition fédéraliste des tâches programmatiques. En effet, chaque directeur de studio a besoin, pour l'épanouissement des deux grands domaines des programmes qui lui sont attribués, d'un ensemble de collaborateurs capables; cet ensemble est lui-même subdivisé en sous-groupes appelés ressorts. Les fils partent de la direction d'un département principal également vers les autres studios. Pour maintenir les activités très diverses qu'avaient les studios avant la réorganisation, et pour ne créer aucune spécialisation stérile, on a donc volontairement placé les centres de gravité sur des bases plus larges. Illustrons ce qui précède par une image: lorsqu'il y a au studio A un spécialiste capable et expérimenté pour un genre de programme, on ne voit pas pourquoi il ne serait pas mis au service du chef du département de ce genre de programme du studio B. Les distances à parcourir ne jouent plus un rôle déterminant à ce sujet, comme l'a déjà prouvé le système du Vorort. Chaque direction de ressort doit — si possible — pouvoir disposer, à son tour de collaborateurs expérimentés des trois studios. On voit donc quel est le principe de base: toute activité future se réalisera non seulement au sein d'un studio mais sur la base de la nouvelle communauté de Beromünster.

Dorénavant, les sociétés sans studio disposeront de *préposés aux programmes*, c'est-à-dire dont la tâche est de découvrir et d'exploiter les sources de programmes dans leur contrée; elles maintiennent un contact permanent avec les chefs de départements auxquels elles fournissent des idées et la matière pour les émissions. Les préposés aux programmes sont, au sein du département de l'«information», responsables de l'information régionale de leur secteur. Disons ceci aussi simplement que possible: c'est désormais à leur sollicitude que sont confiées les émissions locales importantes de la région.

Comment devait se faire la nouvelle répartition de l'abondante matière des programmes? Il parut d'emblée évident qu'il n'était pas possible de limiter nettement les différents genres de programme. La délimitation ne peut se faire que dans les grandes lignes, comme c'est le cas à l'étranger. Il paraît cependant essentiel de déterminer où, sur le plan de Beromünster, se situeront les grands centres de gravité des responsabilités programmatiques. La répartition en *six grands départements des programmes* satisfait certainement le mieux aux conditions régnant en Suisse alémanique. Il fallut tenir compte, pour cette nouvelle répartition, de nombreux facteurs dont: les connaissances de chaque directeur de studio, les expériences faites jusqu'alors par les différents studios, l'endroit où se trouvent les talents utilisables, l'«esprit du lieu».



Une partie des flashes présentés par l'émission «Echo der Zeit» est enregistrée au studio-même, soit parce que le correspondant a envoyé son exposé sous forme de manuscrit qui sera présenté au micro par un lecteur, soit parce que des experts suisses sont appelés par Radio Berne pour émettre leur opinion devant le microphone

On sait déjà que la nouvelle répartition des principales responsabilités programmatiques constitue le point crucial de la réorganisation. Elle se présente ainsi:

<i>Bâle</i>	<i>Berne</i>	<i>Zurich</i>
Musique et art dramatique	Information et folklore	Emissions parlées et divertissement

Par «musique», on entend la grande musique alors que la musique légère continue à faire partie du département «divertissement». L'«art dramatique» comprend essentiellement les deux genres radiophoniques importants que sont le radio-théâtre et le feuilleton radiophonique. L'«information» s'occupe des actualités internationales et nationales de quelque domaine qu'elles soient. Par «folklore» on désigne la création indigène, le théâtre et la littérature en dialecte, et l'histoire des us et coutumes. Les «émissions parlées» sont réservées principalement à la littérature, les conférences, la création artistique, scientifique, et la religion. Ces six départements principaux sont étayés par plus de 30 sous-groupes thématiques, qui en constituent les supports. Les énumérer ici, en décrivant leurs particularités, dépasserait le cadre de cet article. C'est dans ces ressorts que se concentre la substance des programmes, c'est ici qu'idées et formes sont dégrossies, façonnées, puis transmises aux départements principaux. Toute émission élaborée au sein d'un ressort n'appartient plus dès lors à la sphère de travail et de responsabilité d'un seul studio, mais toujours au département responsable pour l'ensemble de Beromünster.

L'organigramme est le résultat d'études approfondies, au cours desquelles on a objectivement pesé le pour et le contre. Cette répartition n'approche pas encore la perfection, car elle a dû être édiflée sur des réalités, valables jusqu'ici. Seul l'avenir permettra de prendre des dispositions ne touchant pas à la structure, mais améliorant les détails. Ce plan n'est pourtant que de la théorie stérile, s'il n'est pas mis en pratique avec empressement et bonne volonté. L'homme continue à être au centre de la création des programmes. Le directeur de la radio et les directeurs des studios doivent s'inspirer de ce principe. Si leurs collaborateurs s'y rallient, eux aussi, un sang nouveau ne tardera pas à couler dans les artères de la nouvelle organisation.

Les directeurs et la commission des programmes de Beromünster ont reconnu la viabilité du nouveau plan. Il a été approuvé, en outre, par la conférence des présidents des sociétés membres de Beromünster. Enfin, le comité central et les autres sociétés en ont pris connaissance avec intérêt. La nouvelle société régionale de Beromünster dont on attend la fondation — condition juridique et élément de base du nouveau plan — devrait lui donner, dans un avenir plus ou moins rapproché, l'accord qui sera décisif.

Celui que la destinée a doté d'un intérêt inné pour la littérature ne manquera pas de se heurter à certaines difficultés s'il a également hérité d'un ancêtre, peut-être collectionneur de timbres-poste, un penchant à vouloir approfondir les choses. Qu'il lui soit pardonné d'émettre les considérations qui suivent, indignes de ceux qui ont une grande connaissance de la littérature: supposons qu'un homme qui exerce un métier, qui ne s'occupe pas professionnellement de tout ce qui est imprimé, lise chaque semaine deux livres. Cela peut paraître beaucoup, car l'un de ces deux livres est peut-être le traité de phénoménologie de Hegel; mais le *Finnegan's Wake* de Joyce abaisserait quelque peu la moyenne. Et maintenant, calculons: cet homme lira chaque année une centaine d'ouvrages et, si Dieu lui prête longue vie, six mille au cours de son existence. A titre de comparaison, voici quelques chiffres: la Bibliothèque centrale de Zurich, institution d'importance moyenne, possède actuellement un million et demi de livres; les nouveautés en langue allemande se montèrent, en 1963, à environ quarante mille ouvrages. Même s'il a un grand appétit littéraire, notre homme ne pourra consommer qu'une partie de ce menu que la culture a préparé à son intention. Et il ne devrait pas dédaigner non plus ce que lui offrent les journaux et leurs suppléments littéraires. Il faut espérer en outre qu'il est poussé par son goût pour la littérature, et non pas par une fièvre de collectionneur, et qu'il ne lira pas certains livres une fois seulement, mais deux ou même plusieurs fois.

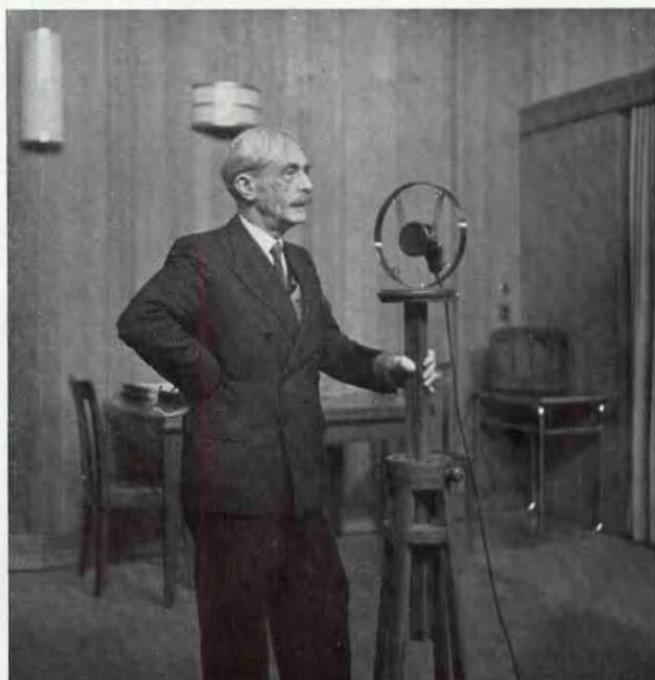
Puis on a inventé la radio, et ensuite la télévision. Elles aussi se fixent pour tâche de tourner l'estomac surchargé de notre ami de la littérature; elles espèrent elles aussi qu'il acceptera leur invitation et prendra place à leur table.

Voilà donc quelles sont ses réflexions. Elles sont certes opportunes et préviennent contre les illusions, mais elles sont unilatérales. Si l'on part du programme radiophonique, au lieu de la littérature, le tableau est fort différent. Ce programme est composé de parties intégrantes fort diverses, c'est une mosaïque dont doit émaner, notamment, un effet artistique. La littérature représente un des éléments de cet ensemble, ce qui ne constitue certainement pas un désavantage esthétique. Mais le programme radiophonique n'est pas seul à tirer parti de cette présence: la littérature en profite aussi. Nous ne portons pas atteinte à la foi dans la faculté de développement de l'esprit humain, si nous faisons dépendre son activité des possibilités qui se présentent à lui. Le monde dans lequel il vit peut lui faciliter ou lui soustraire ces possibilités. Mais ce qui n'est plus exprimé publiquement court le risque de tomber dans l'oubli, même s'il s'agit d'une possibilité, d'une orientation de l'esprit. La littérature doit figurer au programme radiophonique, afin que l'homme, également en qualité d'auditeur de la radio, sache qu'elle existe. Le fait que la situation du marché puisse être défavorable, que l'offre dépasse largement la demande, ne doit pas jouer un rôle déterminant. Nous devons maintenir malgré tout la présence de la littérature à la radio. Tout conseiller publicitaire nous donnera raison. Il importe qu'elle soit à même de s'installer dans le conscient de l'auditeur, qu'elle devienne pour lui aussi une «notion».

L'important, c'est la présence. Mais nous ne devons pas nous en tenir là. Nous avons à nous préoccuper non seulement de sa présence, mais aussi de ce qu'elle est.

Information et critique

Si la radio doit familiariser son public avec la littérature, il sera important de savoir comment se servir de cette présence. Elle n'oubliera pas les atouts dont elle dispose, notamment de sa faculté d'être actuelle, et se tournera, comme le fait la presse, vers les nouveautés en littérature. Nous ne voulons pas dire qu'elle devrait compléter cette presse. Goethe, bien qu'il n'aimât pas particulièrement les journaux, savait, même sans radio, aussi bien que nous aujourd'hui ce qui se passait dans le monde littéraire de son temps. Nous l'avons déjà dit: non seulement les besoins, mais aussi les possibilités peuvent être à l'origine de tâches qu'il faut prendre au sérieux en dépit de toutes les objections. Mais de quoi la radio doit-elle parler, lorsqu'il s'agit du marché des livres? Au moins de tout ce qui vaut la peine d'être mentionné. Mais qui sait ce qui vaut la peine d'être signalé, qui donc a une vue générale sur la matière et en même temps la main assez sûre pour en extraire l'essentiel? Il ne faut pas que règne l'illusion qu'en présence de l'abondance actuelle de livres, la radio puisse rendre justice à n'importe quelle production littéraire. Nous ne voulons pas devoir nous charger d'une tâche dont les journaux, avec leurs nombreuses pages, ont de la peine à venir à bout. Et cela malgré le fait que les auteurs ou les éditeurs dont les œuvres ne sont pas



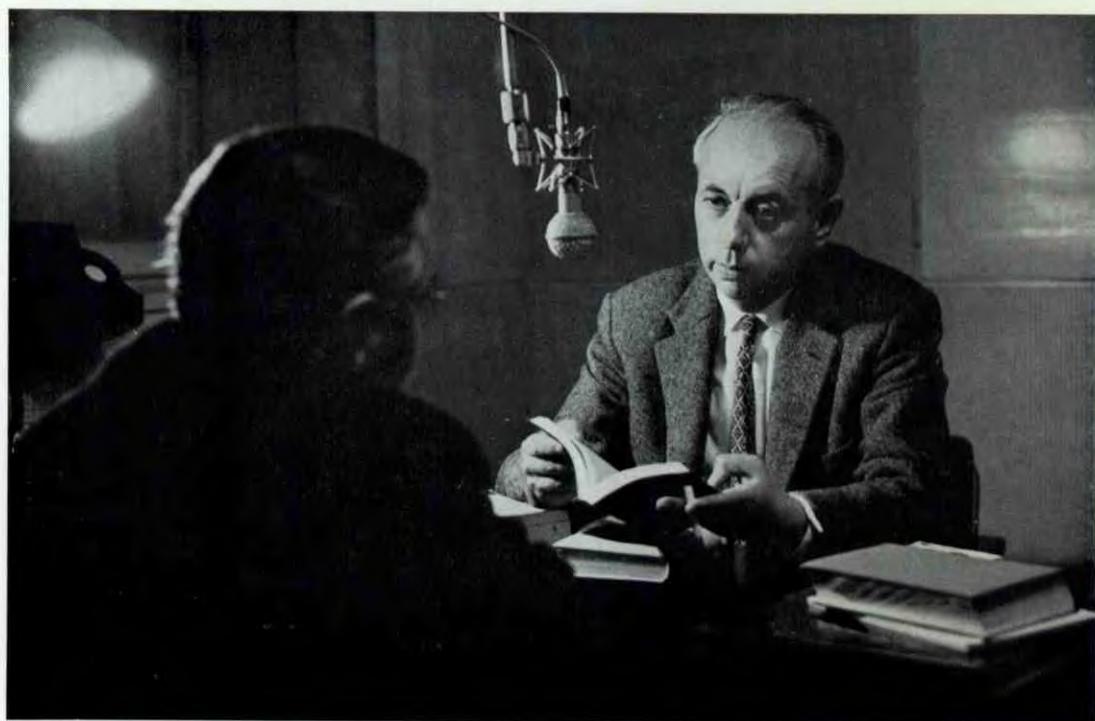
Un événement mémorable: Paul Valéry au Studio de Zurich en 1936

mentionnées, partagent bien entendu un autre avis. En entendant leurs plaintes, la radio ne pourra se défendre d'avoir mauvaise conscience, car subjectivement, ils auront raison. Les responsables de ces émissions seront parfois déprimés, comme tous ceux qui ne parviennent pas à accomplir un travail parfait. Ils doivent s'y résigner. Ils aident déjà la littérature contemporaine en accordant, par principe, la priorité à ce qui est actuel, de préférence à ce qui ne l'est pas. Même si en fait, ils ne font pas grand'chose d'autre que de sélectionner quelques ouvrages de valeur.

Mais soyons justes. On peut citer des raisons bien déterminées pour expliquer pourquoi la radio ne peut pas être complète en matière d'information. Le sel de toute analyse de livre est la critique. Aucun censeur ne peut y renoncer, tout au moins pas à la longue. Mais une critique sans blâme se dévalorise elle-même. On ne fait plus confiance à qui loue sans cesse, même s'il dit la vérité. Mais la critique négative à la radio est d'une nature toute particulière. Il s'agit d'une critique parlée, et non pas écrite, c'est donc aussi un jugement. Sans le vouloir, nous évoquons ce qui se passe devant un tribunal, et nous ne manquons pas d'être surpris en constatant que la partie adverse n'a pas la parole. Il n'y a pas d'avocat, il n'est pas admis. Notre étonnement est d'autant plus grand lorsque nous voyons que l'accusé, après l'énoncé du jugement, n'a pas droit de recours par la radio, lui aussi. La presse, elle, se subdivise en de nombreux journaux, qui peuvent se charger de la défense de l'accusé, tandis que la radio bénéficie d'un monopole qu'on lui connaît bien. A cela s'ajoute un autre élément: le blâme étant infligé oralement, nous sommes placés dans le champ d'application naturel de la parole, et nous nous souvenons des formes en usage dans la société. Le critique s'exprime à l'égard de l'auteur en gardant, en quelque sorte, ses distances (même si l'auteur ne répond pas). Malgré ces distances et la passivité de l'interpellé, nous croyons pouvoir exiger du critique les mêmes règles de savoir-vivre que celles qui sont établies dans les rapports que nous entretenons les uns avec les autres. Pour des raisons de tact, nous aimerions voir se maintenir une certaine réserve; on peut aussi «condamner» sans attribuer des notes quelque peu inconsidérées et sans blesser inutilement; il est possible, par exemple, d'exprimer son avis en se taisant.

Ces motifs, et d'autres du même ordre — en les citant, nous ne prétendons pas excuser la radio de n'avoir pas d'opinion propre — permettent peut-être d'expliquer pourquoi certaines rubriques, dont les journaux ne sauraient se passer, n'existent pas à la radio, ou plus exactement pourquoi personne ne s'aperçoit de leur absence à la radio. C'est le cas, par exemple, de la critique des concerts. Rien ne nous empêcherait d'engager un ou plusieurs critiques musicaux. Le scepticisme qu'engendre l'idée d'inscrire une idée de ce genre au pro-

gramme provient du caractère propre que revêt le moyen de communication qu'est la radio. Tirons les conséquences pratiques de nos remarques: nous efforçant de donner à l'auteur ou à ses partisans la possibilité de se défendre et d'atténuer l'injustice qui résulte du statut de monopole de la radio, nous remplacerons le compte rendu particulier, tel que le pratique la presse, par la discussion. Ce faisant, nous veillons à ce que des opinions différentes soient représentées; car un débat dans lequel chaque participant se rallie à l'avis de celui qui a parlé avant lui, devient inévitablement ennuyeux. La discussion contradictoire se prête si bien à la radio, que celle-ci y recourt également lorsqu'on veut, en somme, exprimer clairement un refus ou un accord. Si les discussions sur des problèmes littéraires ne sont pas plus fréquentes, c'est qu'il est plus difficile de créer en cette matière le «suspense» indispensable que lorsqu'il s'agit de problèmes politiques ou de questions d'argent. Les opinions sont, en général, moins opposées que nous le souhaiterions.



«Qu'avez-vous lu récemment?», telle est la question posée à Gody Suter, publiciste très connu en Suisse alémanique

D'autres conséquences découlent du monopole dont jouit la radio. Comme de nombreux livres ne se prêtent pas à la discussion, nous ne pourrions pas toujours renoncer à faire appel à un censeur. Mais nous lui ferons comprendre qu'il doit faire tout son possible pour que son jugement constitue son opinion personnelle. La radio, en tant qu'institution, doit demeurer à l'arrière-plan. Elle a rempli son rôle essentiel en choisissant le critique. Ce dernier doit attirer toute l'attention sur lui. Il faut ainsi non seulement souligner le caractère subjectif de ce qu'il exprime, mais également bien spécifier que la radio, en tant que telle, ne doit et ne peut d'ailleurs émettre aucun jugement. Et l'on satisfait aussi de cette manière à la tendance, louable en soi, qu'a l'auditeur de concentrer son intérêt sur un seul individu. Ce dernier s'adressant à l'auditeur par sa propre voix, cet auditeur le considérera plus facilement comme un individu que s'il a affaire à l'auteur d'un article de journal. C'est ce qui explique, par exemple, la popularité dont jouissent certains de nos correspondants étrangers; leur personnalité, personnifiée dans leur voix, revêt plus d'importance que ce qu'ils disent. Les moyens de communication — ce n'est un paradoxe qu'en apparence — placent l'individu au centre (exprimé négativement: ils favorisent le culte des «stars»). Mais ce qui est vrai pour le compte rendu politique doit également l'être en matière littéraire. Il y a encore d'autres avantages à porter l'accent sur le critique; nous nous demandions comment

la radio pourrait choisir parmi la quantité de nouveaux livres. Elle ne tient pas à le faire, déjà pour la raison que certaines personnes pourraient attacher trop d'importance («la radio a dit que . . .») aux jugements qu'elle émet en qualité d'institution officielle. Par contre, celui qui parle à la radio à titre d'individu ne saurait faire illusion, il ne peut connaître, des livres parus, que ce que sa capacité personnelle de lecture lui permet de savoir. Ayons donc la probité de lui laisser non seulement le jugement, mais aussi le choix. Nous ne lui demandons pas: «Quelles œuvres importantes ont paru?» mais «Qu'avez-vous lu ces derniers temps, Monsieur Meier?». Notre but est, formulé très laconiquement, pleinement atteint quand l'auditeur se dit, après l'émission: «Je sais au moins maintenant quels romans policiers je ne lirai certainement pas, puisque Monsieur Meier, que je connais bien assez, en a fait l'éloge!» Nous, gens de la radio, nous ferions comprendre à l'occasion à Monsieur Meier, si cela était vraiment nécessaire, qu'il ne doit pas exhaler son ressentiment contre le cours des temps et



Des experts littéraires discutent avec beaucoup de sérieux des qualités de nos jeunes auteurs suisses

contre l'humanité en général en ne choisissant que des livres qui lui déplaisent particulièrement. Car les auteurs l'écoutent aussi.

Que nous appliquions le système de la discussion ou celui du compte rendu particulier (aussi libre que possible, peut-être avec un interlocuteur neutre), dans les deux cas, nous essaierons de nous approcher d'une situation telle que la reflète la vie quotidienne, et d'obéir ainsi à une des lois caractéristiques de la radio. Puis nous ferons autre chose encore: nous ne nous bornerons pas à juger l'objet, mais nous tenterons de le présenter de manière que l'auditeur puisse vérifier notre jugement.

La présentation

S'agissant d'une œuvre d'art littéraire, on s'abstiendra d'apprêter l'original pour la radio en accommodant un texte à cet usage. Si l'on ne peut traiter l'ouvrage dans son ensemble, il faudra se contenter d'extraits, de citations, surtout pour les œuvres assez vastes en prose. Les commentaires qui accompagneront la présentation devront rétablir l'homogénéité du texte. On aura avantage, ce faisant, à faire appel aux facultés de réflexion de l'homme; il vaudra mieux renoncer à une présentation pseudo-poétique «d'après» l'œuvre originale. On prendra en quelque sorte la compréhension encore passive pour les choses de l'art à la re-

morque de l'intellect, jusqu'à ce que cette compréhension se mette à fonctionner d'elle-même. Si le champ d'intérêt de l'œuvre donne matière à réflexion, l'auditeur est capable d'y pénétrer sans condition, et cet intérêt peut le retenir même si l'objet qu'il présente ne le captive pas encore au début. S'il a appris, parce qu'il a été confronté pendant un certain temps avec cet objet, à comprendre son langage artistique, il le percevra également lorsque la présentation, en tant qu'élément auxiliaire, aura atteint son but, que l'auditeur l'aura oubliée, ou qu'elle aura été remplacée par une autre dont le contenu, sur le plan de la vérité, peut être tout aussi relatif. Il faut donc savoir que le rôle de la présentation est uniquement de montrer l'objet, d'éveiller et d'entretenir l'attention de l'auditeur. Pour y parvenir, la présentation ne doit recourir à aucun moyen qui soit étranger à son but. Lorsque la radio en était à ses débuts, on était si heureux des possibilités nouvelles qu'elle offrait, qu'on a voulu essayer d'accroître l'attrait de la matière en utilisant divers artifices. Au cours des ans, de nombreuses conceptions concernant la forme se sont usées et ont été mises de côté, pour quelque temps ou pour toujours. Aujourd'hui, on est partisan de la probité de la forme — il est vrai que cela ressemble à s'y méprendre à une indigence d'idée —. Nous autres Suisses alémaniques, nous n'en sommes pas malheureux; la vivacité n'est pas notre fort, et nous passons volontiers la petite vitesse, que ce soit par nécessité ou par vertu.

Si un livre confine au domaine scientifique, s'il veut procurer des connaissances et traiter de problèmes sur un certain sujet, la présentation peut se permettre une plus grande liberté. Pour les ouvrages artistiques proprement dits, les limites sont par contre très étroites.

La lecture

Le penchant à la simplicité de la forme a pour conséquence qu'on nous donne de plus en plus ce conseil: «Faites ce qui est le plus facilement à votre portée, sortez de la bibliothèque les innombrables grandes œuvres de la littérature mondiale, et faites-en des lectures au microphone.»

En agissant ainsi, nous économiserions de la peine et de l'argent. Au lieu de faire lire un acteur ou un poète, passons simplement un disque parlé, dont l'emploi s'étend toujours davantage, et nous aurons encore moins de peine. Si nous ne suivons pas ce conseil plus souvent, c'est peut-être notamment parce que nous craignons le reproche que nous en prenons par trop à notre aise. Mais malgré nos scrupules, matériellement insignifiants, notre hésitation repose aussi sur des raisons qui méritent d'être prises au sérieux. Ainsi, nous doutons que l'auditeur ait vraiment besoin qu'on lui lise un livre qu'il peut prendre dans sa propre bibliothèque ou à la bibliothèque publique. Lors d'une occasion particulière résultant du cours des saisons, d'une date-anniversaire d'un poète, il est possible que cette lecture au microphone ne lui déplaie pas; il sera peut-être heureux, dans ces circonstances particulières, que la radio lui rappelle ou lui signale des faits d'un caractère spécial. Mais est-il également disposé à écouter des romans entiers lus au cours d'une longue série d'épisodes? Pourquoi ne préférerait-il pas, à une époque où la lecture en commun devient toujours plus rare, prendre lui-même le livre en main, au moment qui lui convient, alors qu'avec la radio, il doit se plier aux heures d'émission?

Ces arguments peuvent être convaincants, mais les faits ne les confirment pas. La radio enregistre, avec les romans à suite, des réactions plutôt encourageantes. Surtout lorsqu'on dispose pour cela d'un «troisième programme». La radio hambourgeoise fait lire actuellement le plus long roman de Thomas Mann, «Joseph et ses frères» (toutefois en abrégé), et cette lecture remporte paraît-il un grand succès. Ne cherchons pas trop d'explications. On n'atteint peut-être moins les auditeurs fidèles, inébranlables, que les autres, ceux qui captent cette émission par hasard. Il peut s'agir du même phénomène que celui qui se produit quand on entend, de la rue, jouer du piano dans une pièce aux fenêtres ouvertes. L'impression — qui ne l'a pas ressentie? — peut être très forte. On est entièrement saisi, complètement séduit, et les sons — ou les paroles — parviennent à des régions de sensibilité qui leur sont rarement accessibles.

Il est compréhensible qu'on s'efforce, dans la lecture, de faire valoir l'ouvrage mieux encore que ne le peut le texte imprimé. Celui qui l'a créé sera rarement à même de faire cet apport supplémentaire. Quiconque excelle dans un mode d'expression, en l'occurrence l'écriture, ne sera pas toujours un maître dans cet autre mode d'expression qu'est la parole. L'auteur sera capable, en écrivant, d'exprimer toute sa personnalité, telle qu'elle est vraiment; en lisant, par contre, il ne domine plus son texte, ne parvient pas à le rendre réellement vivant, en dépit du fait que c'est lui qui le comprend le mieux. Mais les acteurs eux-mêmes ne savent que rarement s'en tenir à l'attitude intermédiaire qu'il faut garder entre l'identification et



Thomas Mann au microphone de Radio-Zurich; par sa façon magistrale de présenter ses textes, il a fasciné des milliers d'auditeurs

la distance. Ils sont habitués à «entrer» dans un rôle et à s'identifier au personnage qu'ils incarnent. Ce qui est parfois une insuffisance de la part d'un auteur devient fréquemment un excès chez l'acteur. Il doit exister des studios de radio où la lecture de livres est proscrite. Les responsables, des personnes sensibles et n'admettant aucun compromis (il y en a aussi à la radio) prétendent que personne n'est capable de lire un poème. Ils veulent dire par là que dans ce cas, comme dans tous les autres, il est infiniment difficile d'accomplir un travail véritablement parfait.

Dans la règle, il faudrait préférer, à qualité égale, un manuscrit non publié à un texte déjà répandu dans le public. Mais il convient de ne pas surestimer l'avantage qu'il y a de présenter quelque chose de nouveau. Un auteur dont le livre, jusqu'alors sous forme de manuscrit, est édité pendant ou immédiatement après un cycle de lectures à la radio — et à la télévision — a la faculté d'attirer l'attention d'un large public sur l'objet que traite la radio. Tout ce qui est régulièrement mentionné dans la présentation des programmes, dans les annonces que font les speakers, finit par se graver dans la mémoire, et lorsque l'auditeur est imprégné de ce qu'il a si souvent entendu à la radio, et qu'il se dispose à acheter un livre, son choix est fait. La radio peut exercer une influence dans des milieux étendus, et c'est une des raisons pour lesquelles elle doit être si prudente avec la lecture intégrale de romans au microphone.

Littérature à la radio: interrogeons pour terminer les écrivains eux-mêmes. Ils ne sont pas des auditeurs enthousiastes des émissions littéraires. Le producteur n'est pas toujours le plus gros consommateur de ses propres produits (de nombreux auteurs lisent extrêmement peu). Ils nous manifestent cependant beaucoup de bienveillance. Seuls les plus insignifiants d'entre eux qui, pour soutenir l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes, cultivent une conception ésotérique de la culture, laissent parfois transparaître un sourire ironique. Nous entretenons de très bons rapports avec les écrivains dont la réputation est mondiale, et qui n'ont besoin ni de nos honoraires ni de notre publicité. Et tout serait alors pour le mieux malgré notre scepticisme — qui n'est pas notre plus mauvaise part!

SAMUEL BÄCHLI
Directeur de Radio Zurich

L'opportunité de la diffusion systématique de programmes suisses spécialement destinés aux pays en voie de développement a naguère été exprimée en de multiples occasions, dans ce même cadre notamment, il y a deux ans. Depuis lors, le Conseil fédéral lui-même a reconnu le bien-fondé de cette idée, laquelle s'inscrit d'ailleurs parfaitement dans la perspective de la mission dévolue au Studio des ondes courtes de la SSR: «... contribuer au rayonnement de la Suisse dans le monde».

En automne dernier, l'Exécutif nous a fourni les moyens matériels de concrétiser, du point de vue de la production, un plan d'activité qui, sommairement résumé, se présente sous la forme d'un triptyque:

1. *Exploitation quotidienne d'une rédaction d'informations capable d'adapter ses bulletins aux différents auditoires du SOC;*
2. *Création de nouvelles unités de production aptes à concevoir des programmes pour l'Afrique francophone, d'une part, et pour le monde arabe, d'autre part;*
3. *Renforcement des services (déjà existants) de programmes en langue anglaise, espagnole et portugaise, afin de permettre à ces services d'atteindre, sous une forme appropriée, d'autres pays en voie de développement, en Afrique, en Asie et en Amérique latine.*

D'emblée, la réalisation de ce plan impliquait qu'un certain nombre de conditions préalables fussent réunies et que plusieurs aspects du travail d'infrastructure fussent menés à chef. Servitudes absolument normales, au demeurant, car l'auditoire distinct des pays dits «en voie de développement» ne peut être approché de la même façon que celui des pays favorisés. En outre, toute entreprise nouvelle, en matière de radiodiffusion, nécessite un support technique adéquat.

Afin de mesurer l'exacte étendue de ces différentes implications, nous avons effectué un voyage d'étude en Afrique francophone. Naturellement, cette portion du continent ne constitue pas à elle seule l'ensemble des pays en voie de développement, tant s'en faut. Elle est extrêmement caractéristique cependant et sa prospection a permis, dans le domaine qui nous intéresse, de fort utiles constatations. Certaines d'entre elles sont, sans aucun doute, valables pour l'ensemble du tiers-monde; d'autres, en revanche, ne s'appliquent qu'aux régions dont elles sont issues et seront utilisées en conséquence.

En dépit des contingences matérielles, la radiodiffusion sonore s'est avérée, dans la plupart des pays en voie de développement, un moyen d'expression largement répandu. La ville, la jungle, le village et la brousse sont remarquablement dotés en récepteurs, dont le recensement exact est certes difficile, mais dont le nombre est partout estimé en chiffres qui ne laissent subsister aucune équivoque quant à l'extraordinaire essor des «transistors». Au Cameroun, par exemple, il y aurait, selon des estimations officielles, un poste récepteur au moins par maison dans les centres urbains et un poste au moins par village. Si l'on tient compte du fait que l'écoute collective joue un rôle appréciable dans ces contrées, on évaluera aisément l'ampleur de l'auditoire présumé.

Cet auditoire, quel est-il, au delà de son particularisme ethnique ou politique?

L'analphabétisme, l'immense étendue des territoires, la précarité des moyens de communications et le nombre restreint de journaux ont amené la radio à prendre des responsabilités très précises: elle est non seulement un instrument de culture et de divertissement, comme dans tous les pays du monde, mais encore le seul lien réel entre les différents membres d'une communauté nationale et l'unique source d'information des masses. L'auditeur des pays en voie de développement l'a parfaitement compris. Curieux de nature, épris d'horizons nouveaux, il ne se borne pas à écouter sa radio nationale, mais cherche, en d'autres points du cadran de son récepteur, les voix amies lui parlant sa langue, soucieuses de ses propres préoccupations. Revenons à l'Afrique, une fois encore, puisque notre enquête nous y a conduit. L'Africain francophone, qui dispose généralement d'un récepteur capable de capter les ondes courtes de 13 à 90 mètres, fera donc courir son sélecteur, en quête d'accents familiers. Mais les fréquences sont encombrées — ô combien! — et le chercheur s'arrêtera là où le verbe est clair, là où la musique ne se confond pas avec celle de l'émetteur voisin. Si le programme lui convient, il aimera le retrouver sans trop tâtonner. La conclusion s'impose d'elle-même: Seuls les émetteurs puissants, bien orientés et qui se font porteurs de programmes judicieusement adaptés, sauront se faire entendre avec succès.



Dans ce village du Congo-Brazzaville, comme dans tant d'autres villages africains, la radio est désormais présente. Un seul récepteur suffit à cette communauté artisanale: grâce à lui la brousse se peuple, à des centaines de mètres à la ronde, des musiques et des voix du monde

Notre fortune, à cet égard, connaît des aspects divers qui dépendent de la région visée, de l'heure de diffusion et de la présence d'autres stations sur les longueurs d'ondes voisines. Incontestablement, notre «force de frappe technique» doit être améliorée. Nous savons que les PTT se sont préoccupés de ce problème et nous souhaitons que le fruit des dispositions qu'ils ont prises nous permette sans retard de soutenir une concurrence sévère, en Afrique particulièrement.

La composition des programmes destinés aux pays en voie de développement requiert de l'homme de radio la stricte observance de certaines règles. Il convient absolument de tenir compte des conditions particulières de l'auditoire. Ces conditions sont précises en ce qui touche la forme des programmes et le choix des éléments. La langue utilisée doit être dépourvue de fioritures, surtout lorsqu'on s'adresse à des gens dont le français, l'anglais ou le portugais n'est pas la langue maternelle. Tel est le cas des diverses communautés africaines notamment; lesquelles communautés, traversant actuellement une période essentiellement consacrée à la prise de conscience de leur qualité d'hommes libres et solidaires à l'échelon d'un continent, sont par conséquent très sensibles à la façon dont on aborde, à l'extérieur, des problèmes qui les concernent directement. Ce sentiment constitue une précieuse indication quant au processus d'information et d'analyse que nous devons adopter si nous désirons nous faire entendre avec bienveillance: concilier notre propre vision des événements avec une très réelle compréhension des aspirations légitimes d'hommes pour lesquels le monde se révèle forcément très différent du nôtre, pour lesquels la plupart des problèmes, politiques et économiques, sont vitaux, ni plus ni moins.

Un support technique efficace, la recherche constante de thèmes originaux et de formes appropriées, voilà désormais notre tâche particulière dans le domaine des émissions destinées au tiers-monde. En respectant ces règles, nous pouvons valablement — et à la mesure de nos moyens — faire entendre la voix de la Suisse. Mais est-ce suffisant?

L'Amérique latine, l'Asie et l'Afrique nous ont fréquemment sollicité pour une «présence» plus tangible! La fourniture de matériel sonore pouvant être utilisé par les organismes locaux de radiodiffusion; l'assistance technique pour la formation des cadres. A cette dernière demande, la Suisse répond généreusement, par le canal de son «bureau de coopération technique». C'est ainsi que la SSR, sur le plan de la radio sonore et visuelle, accueille des stagiaires et délègue des experts. Le Studio des ondes courtes, pour sa part, se penche avec



Plusieurs stagiaires guinéens ont été, en 1963, les hôtes de la SSR. D'autres leur succéderont sans doute, dont le programme de formation professionnelle a été récemment évoqué, à Conakry, sous les auspices du Bureau suisse de la Coopération technique et sous ceux du Gouvernement guinéen

A leur départ de la capitale de Guinée, M. Pierre Barras, membre du Comité central de la SSR (à l'extrême droite de notre photo) et M. Joël Curchod, directeur adjoint des Ondes courtes suisses, sont notamment accompagnés par M. Alpha Diallo-Ibrahima, directeur général de l'Information en République de Guinée (à l'extrême gauche) et par M. Jean-Baptiste Deen, directeur de l'Agence guinéenne de Presse (en costume traditionnel)

un intérêt tout particulier sur ce problème, qui rejoint si bien sa nouvelle activité orientée vers les pays en voie de développement. Aussi, sommes-nous prêts à contribuer, selon nos moyens, à cette sympathique entreprise. Nous pouvons y apporter une précieuse expérience et, réciproquement, ceux que nous accueillons peuvent nous faire bénéficier de leur propre connaissance des auditoires lointains. Cet échange de bons procédés a fait ses preuves, tout récemment encore. Pour avoir revu, dans leur nouvelle vie professionnelle africaine, ceux qui, l'an dernier ont été les hôtes de la SSR, nous en sommes plus convaincus que jamais. Quant au matériel sonore — aux transcriptions — dont la distribution constitue un excellent moyen de contribuer au rayonnement spirituel de notre pays, nous savons qu'il est très demandé. Lorsque nos possibilités financières et l'assistance d'institutions touristiques et culturelles nous permettent de répondre favorablement à ces demandes de programmes enregistrés, nous constatons (c'est notamment le cas en Amérique latine, où plusieurs dizaines de stations diffusent nos enregistrements) que le succès de l'opération est total. L'expansion d'un réseau de distributions de transcriptions vers le tiers-monde nous semble être une nécessité. Des sondages complémentaires, effectués en Afrique, nous renforcent dans cette conviction.

Mais cette extension souhaitable autant que souhaitée est conditionnée par un problème financier que seul l'avenir (et toute la compréhension des milieux intéressés) pourront nous aider à résoudre.

Puisque nous considérons que la distribution de transcriptions est le complément indispensable à l'émission sur ondes courtes proprement dite, nous espérons que, dans la perspective du développement de l'activité qui est la nôtre, l'examen du problème et des solutions pratiques à y apporter pourront bientôt constituer en eux-mêmes une nouvelle — et fructueuse — étape de notre vie radiophonique.

JOËL CURCHOD
Directeur adjoint du Studio des ondes courtes

En engageant un préposé aux programmes entièrement attaché à sa nouvelle tâche, la société radiophonique de la Suisse orientale, «ORG», amorce une étape inédite de son activité. De toutes les sociétés sans studio, elle est la première qui ait eu le courage de créer un office permanent pour les programmes. Cela montre que l'on a clairement conscience, en Suisse orientale, de l'avenir de la radio et de la télévision: la décentralisation, c'est-à-dire le moyen offert aux régions du pays ne disposant pas de leur propre studio de collaborer à l'élaboration des programmes. Cet office, nouveau en son genre, et la tâche qu'assume le préposé aux programmes, font l'objet de cet article.

M. Dino Larese, qui fut pendant de longues années le mandataire des programmes de l'«ORG», n'ayant pu se décider à reprendre la direction permanente de l'office des programmes *radio et télévision* à St-Gall, le Comité de l'«ORG» fit appel à l'auteur de ces quelques lignes et lui demanda d'accepter cette tâche. Il ne fut certes pas facile, pour le soussigné, de renoncer au poste qu'il occupait à Radio-Berne, et de faire, en quelque sorte, un pas vers l'inconnu; il s'était fortement attaché à son travail, durant ses dix ans d'activité à Radio-Berne. Mais il ne put résister à l'appel inattendu que lui lançait sa ville natale. N'allait-il pas devenir, dans le domaine des programmes, le trait d'union entre sa petite patrie et la Suisse toute entière! Cette perspective était alléchante. Il se risqua à faire ce pas et n'eut pas à le regretter, bien au contraire.

Il trouva à St-Gall une petite commission des programmes qui, depuis longtemps, œuvrait habilement pour faire admettre les vœux de la Suisse orientale, montait les projets d'émissions, et, parfois, les réalisait elle-même. Pendant huit mois, soit depuis la démission de *M. Larese* jusqu'à l'entrée en fonction d'un préposé aux programmes, le 1er septembre 1963, cette commission s'était occupée en plus des travaux de planification, des émissions locales qui sont diffusées toutes les trois semaines. La partie technique avait été confiée à *M. Kurt Felix* de Frauenfeld, jeune et talentueux collaborateur qui, à l'avenir, nous rendra certes de précieux services.

Cette petite commission des programmes, composée de *M. Max Heitz*, professeur, de *M. Armin Moser*, directeur de l'Office du tourisme, et de *M. Georg Thüerer*, professeur, se réunit une fois par semaine, afin de discuter avec le préposé aux programmes les questions en suspens, qu'elles soient de nature technique, ou qu'elles concernent l'organisation et la programmation. Elle soutient en outre les efforts du préposé, qui se doit de rechercher constamment de nouvelles sources de programmes. Toutefois, le préposé conserve son indépendance et agit à son gré pour établir le programme local et pour choisir les apports au programme d'ensemble des émetteurs suisses.

Il va de soi que, outre les travaux de planification et la correspondance, le préposé aux programmes a également pour tâche de résoudre les questions techniques. Des appareils d'enregistrement ont été mis à sa disposition. Cela décharge les studios et évite de nombreux voyages à Zurich. Actuellement, les fragments programmatiques sont transmis directement de son local de travail au studio d'émission. Déjà, des émetteurs étrangers ont, eux aussi, fait usage de ce système de transmission de programmes réalisés à St-Gall.

L'«ORG» a réussi à prendre à louage les locaux qui lui sont nécessaires, et cela dans le bâtiment abritant à St-Gall l'office du tourisme; le préposé aux programmes est ainsi bien placé pour se procurer les renseignements dont il a besoin. Les locaux seront prêts dès le printemps 1964, et le préposé aux programmes est heureux que soit ainsi mis un terme à ce régime d'improvisation. Les enregistrements de l'«ORG» seront à l'avenir effectués dans des conditions acoustiques parfaites et, prêts à l'émission, ils seront dirigés vers les studios. Au besoin, si l'actualité l'exige, par exemple, les chroniques pourront même être transmises en direct.

Les deux salles ne se prêtent pas à l'enregistrement de la musique. Il faudra, comme de coutume, avoir recours à la voiture de reportages de Radio-Zurich.

Les locaux de travail du préposé aux programmes ont été conçus, en collaboration avec la télévision suisse, de manière que le cameraman, attaché à St-Gall, puisse y faire des prises de vues. L'«ORG» tient à prouver, de la sorte, que la collaboration entre la radio et la télévision est possible. Le cameraman disposera de son propre bureau; ses appareils d'enregistrement son et image seront installés dans la petite salle d'enregistrement son de la radio. Il pourra ainsi, à travers une fenêtre insonorisée, filmer l'orateur ou les interlocuteurs qui auront pris place autour d'une table ronde, dans le bureau du préposé aux programmes.

Dans beaucoup de cas, le préposé aux programmes continuera à s'occuper lui-même des reportages d'actualités. Mais il n'omettra pas de s'assurer la participation, à bref délai, de collaborateurs libres dans sa vaste région de prospection — St-Gall, Thurgovie, Appenzell, Glaris, partie allemande des Grisons, et Principauté du Liechtenstein. Ces collaborateurs seront appelés à enregistrer eux-mêmes, sur bande magnétique, les faits saillants de l'actualité locale. L'information rapide et précise est une nécessité absolue qui permettra de combler un retard — que l'on me pardonne cette remarque — auquel Beromünster n'est pas tout à fait étranger.

L'«ORG» a le plaisir de témoigner ici sa reconnaissance pour l'excellente collaboration qu'elle entretient autant avec Radio-Zurich, qu'avec tous les studios du pays. Les étroits contacts dont bénéficie depuis toujours le préposé aux programmes avec ses collègues des studios, et la complaisance des directeurs de studio, qui se montrent constamment prêts à examiner les vœux de l'«ORG», facilitent considérablement la tâche du préposé aux programmes. Notre cartothèque prouve que, à l'heure actuelle, une émission de la Suisse orientale passe chaque jour, en moyenne, sur nos antennes.

FREDY WEBER
Préposé aux programmes ORG

Dans la maison de l'Office du Tourisme de St-Gall, à proximité de la gare, sont installés, depuis le printemps 1964, les locaux du préposé aux programmes de l'ORG et d'un caméraman de la TV



Répondant à l'aimable invitation du studio de Radio Bâle et du studio de télévision de Zurich, quelques groupes d'écoliers lucernois eurent l'occasion de présenter, devant le microphone et devant la caméra, deux suites radiophoniques et une pièce de théâtre.

Le premier travail présenté à la radio traitait de diverses propositions en vue d'une conception nouvelle de notre Fête nationale («Man sollte die Feste feiern, wie sie gefallen»), tandis que la seconde suite radiophonique s'occupait des problèmes du théâtre scolaire («Ist dies schon Tollheit, braucht es doch Methode»); quant à la production à la télévision, elle présentait des dialogues et des duos d'amour de Théocrite à Tardieu, sous le titre «O schwöre nicht beim Mond, dem wandelbaren...».

Les chefs de production responsables de Radio Bâle nous avaient fourni assez tôt, pour les deux travaux présentés, les indications indispensables.

Il nous parut nécessaire de préparer une émission d'essai adaptée au thème, présentant non seulement le travail prêt à être écouté au microphone, mais encore tout le travail de mise en scène, de répétitions, de «derrière les coulisses», au lieu de se plier à la conception traditionnelle de la pièce radiophonique.

Dans le cas qui nous occupe ici, nous savions que l'idée et l'exécution ne devaient pas être vues, mais seulement entendues, et nous avons fait de cette limitation le principe de cette besogne de production qui sortait pour nous de l'ordinaire.

Cette limitation cependant n'a pas eu pour effet de restreindre nos plans, bien au contraire! Le caractère particulier de la suite radiophonique nous contraignit à renoncer à des figures imagées et à repenser le problème: nous devions faire face au procédé de perception axé sur l'écoute attentive!

Des impressions nouvelles apparaissaient et par l'intermédiaire de la mémoire, elles étaient mises directement ou indirectement en rapport avec la conscience auditive interne! Dans le déroulement rythmique tendu ou relâché de plusieurs essais d'écoute, nous étions (à titre d'exercice) «tout oreille», réceptionnions et percevions les sons faibles et puissants, doux et durs, aigus et graves, animés et sereins.

L'«aventure du silence» mit inévitablement en relief d'une part les discordances d'un monde subissant toutes sortes d'excitations, et d'autre part notre propre apathie. Nous avons essayé, en préparant les thèmes de notre programme, de tenir compte de ces constatations et de les transcrire en un témoignage radiogénique.

Pour des raisons relevant de la pédagogie du théâtre, le chef de groupe voulut donner à tous les élèves de la classe chargée de ce travail, l'occasion de s'exprimer et de collaborer activement à l'émission.

Nous avons par conséquent réalisé une production d'essai sous forme de série radiophonique; et de brefs textes préliminaires et intermédiaires, des effets diaphragmatiques, acoustiques, des touches musicales, des disputes, des interviews et des scènes intercalées devaient conférer aux thèmes exprimés un caractère radiophonique.

Il s'agissait de stimuler l'imagination de l'auditeur en lui offrant une production aussi plastique que possible, afin de rendre notre action «compréhensible», dans le sens le plus strict du terme.

La communauté de travail inséra dans la suite radiophonique, en un enchaînement rythmique, les idées apportées, dont on avait préalablement examiné le contenu et la forme. Des expériences relatives à la technique du son, au texte et à la distribution des rôles alternaient avec des problèmes de réalisation conditionnés par la situation donnée, obligeant les exécutants et les personnes responsables à être constamment en éveil et à prendre de rapides décisions.

L'émission devait vivre en recourant aux moyens que la communauté formée par les écoliers avait découverts et façonnés, en suivant les précieux conseils des spécialistes du studio.

Ces émissions d'essai n'éveillèrent pas un très grand écho. Quelques quotidiens louèrent, dans la rubrique qu'ils consacrent à ces matières, «la volonté courageuse et nécessaire de s'engager sur des voies nouvelles», ou ils émirent «de sérieux doutes à l'égard de cette audacieuse forme d'expression». Par contre, les jours et les semaines qui suivirent, le téléphone du rédacteur du texte sonna continuellement: on posait des questions, on demandait des détails, il fallait répondre à des demandes d'information.

De nombreuses lettres exprimant des désirs, des prières, des appels au secours («... nous vous prions instamment de nous aider à l'occasion de l'inauguration de notre nouvelle halle



Chansons de troubères, chantées mimées et dansées par des écoliers et écolières de l'école cantonale de Lucerne

de gymnastique!») recouvraient la table et montraient à quel point la conception d'une telle suite radiophonique peut stimuler non seulement les écoliers qui y participent, mais aussi les auditeurs, à accomplir eux-mêmes une action créatrice dans le domaine qui nous occupe ici.

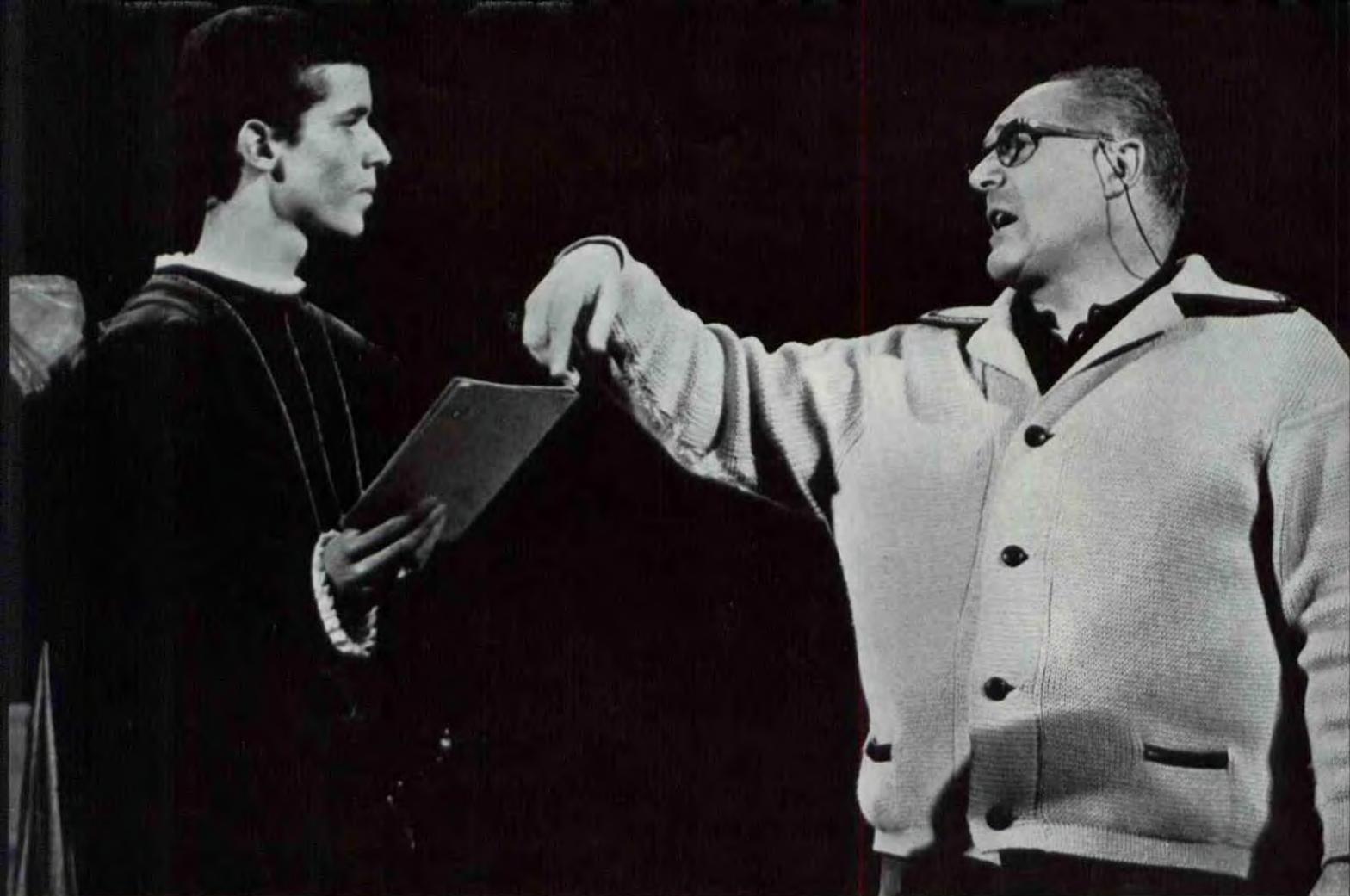
Pour des raisons techniques, financières et de temps disponible, la télévision, qui est encore jeune, ne peut que rarement se permettre ce genre de production propre et hors-cadre. C'est pour cette raison qu'elle doit reprendre en grande partie la production théâtrale existante. A cet effet, on préfère des mises en scène mettant l'accent sur l'image. Le metteur en scène compétent commence, sur place, à opérer les transpositions qu'exige la caméra.

Beaucoup de jeunes acteurs ne parviennent pas à suivre le rapide «processus d'adaptation»: la nouvelle disposition des scènes et de passages du texte, le «savoir se débrouiller» parmi les accessoires de la télévision, le rythme rapide du travail et la crainte qu'inspire souvent la caméra diminuent les moyens scéniques des jeunes. Il n'est pas rare que la façon maladroite (ou mal dirigée) des écoliers mettent en question la réussite d'une telle entreprise.

Les émissions directes, avec des enfants prodiges jouant du violon, de la musique à bouche, de l'accordéon, qui chantent ou qui dansent, présentent beaucoup moins de problèmes. Mais la plupart des émissions, à scénario fixé d'avance, au cours desquelles s'exhibent ces jeunes prodiges, enlèvent aux jeunes téléspectateurs la confiance en soi et le courage qui leur sont nécessaires pour qu'ils essaient, eux aussi, de préparer des productions à la mesure de leurs moyens.

Les émissions d'essai à la télévision devraient, au contraire, stimuler le plaisir de jouer, et ouvrir en même temps la voie à de nouvelles possibilités de présentation.

Les essais décrits ci-dessus pour la radio seraient complétés, élargis et enrichis sous l'angle de l'image. Avec l'aide des caméras, la réalisation «à trois dimensions» permettrait une variété de présentation plus grande.



«Non, mon ami, c'est ainsi qu'il faut exprimer cela...», répète le régisseur avec beaucoup de patience. Les jeunes acteurs lui en sont reconnaissants

La notion de surface et d'espace, par exemple, pourrait être mise en évidence au moyen d'accents créés par le mouvement et le rythme, et être utilisée à des fins de mise en scène théâtrale.

La parole et le son devraient contribuer à enrichir le processus de représentation, et la conjonction des moyens optiques, tactiles et acoustiques aboutirait à un travail de théâtre proprement dit.

Je voudrais également, par ces remarques, souligner l'aspect technique intéressant que revêt une collaboration active de la radio et de la télévision à ces émissions expérimentales.

Quelle agitation suscite, à elle seule, l'arrivée d'un car d'enregistrement devant l'école ou devant le théâtre! Quelle curiosité en pénétrant dans les studios! On voit pour la première fois Heidi Abel ou Hans Mœckel, puis on regarde avec étonnement les installations techniques, ce qui fait oublier le «trac» qu'on a avant d'entreprendre le travail proprement dit. A Zurich et à Bâle, des metteurs en scène dynamiques, conscients de leurs responsabilités et fort patients, des techniciens s'intéressant aux expériences de tous genres, nous ont fourni de précieuses indications sur les possibilités qu'offre leur studio.

Sans ce contact direct avec les spécialistes et sans la confrontation indirecte avec les auditeurs et les téléspectateurs, devant leurs appareils de radio ou de télévision, les résultats d'une production de jeunes restent stériles.

Grâce au procédé d'intégration évoqué plus haut, les élèves peuvent participer au monde actuel qui les entoure, en vivant avec lui, en cherchant, en élaborant des projets, en créant. La composition des émissions pour la jeunesse par les jeunes eux-mêmes oblige ceux qui y participent à affronter de très près toutes les possibilités d'élaboration, et constitue par conséquent une occupation scolaire ou une occupation des loisirs enrichissante.

PROF. JOSEF ELIAS
au nom de la IRG

Pour diverses raisons, ce n'est qu'avec le temps que l'on commença à envisager la possibilité de créer une radioscolaire essentiellement romanche, *Radioscola Romontsch*. Pendant vingt-cinq ans, les Romanches avaient écouté des émissions radioscolaires en langue allemande, sans songer à faire valoir les droits de la quatrième langue nationale. Ces programmes servaient surtout à l'enseignement de l'allemand. A partir des quatrième et cinquième classes primaires, en effet, les Romanches doivent consacrer une large part de leur temps scolaire à l'étude de l'allemand. La *Cuminonza Radio Romontsch* était pourtant loin de rester passive: elle comptait déjà à son actif des réalisations intéressantes et, avec le concours du Studio de Zurich, s'occupait d'introduire de nouvelles émissions et de développer les programmes en cours. Mais personne ne songeait à une radioscolaire romanche. Cette question ne fut jamais soulevée par le corps enseignant, ni abordée lors d'assemblées scolaires jusqu'au jour où, en 1954, une proposition fut lancée à ce sujet en pleine séance de la Commission des programmes de la *Cuminonza Radio Romontsch*. M. Jakob Job, alors directeur du Studio de Zurich, accueillit favorablement cette suggestion et, au printemps 1955 déjà, l'on diffusait deux émissions d'essai en langue romanche, l'une en surselvien, *Las Cristallas* de M. P. Flurin Maissen, l'autre en engadinois, *Las funtas da Scuol e da Tarasp* de M. Jon Vonmoos, maître d'enseignement secondaire. Ces deux émissions furent très appréciées, et l'on décida de diffuser provisoirement quatre émissions radioscolaires par an.

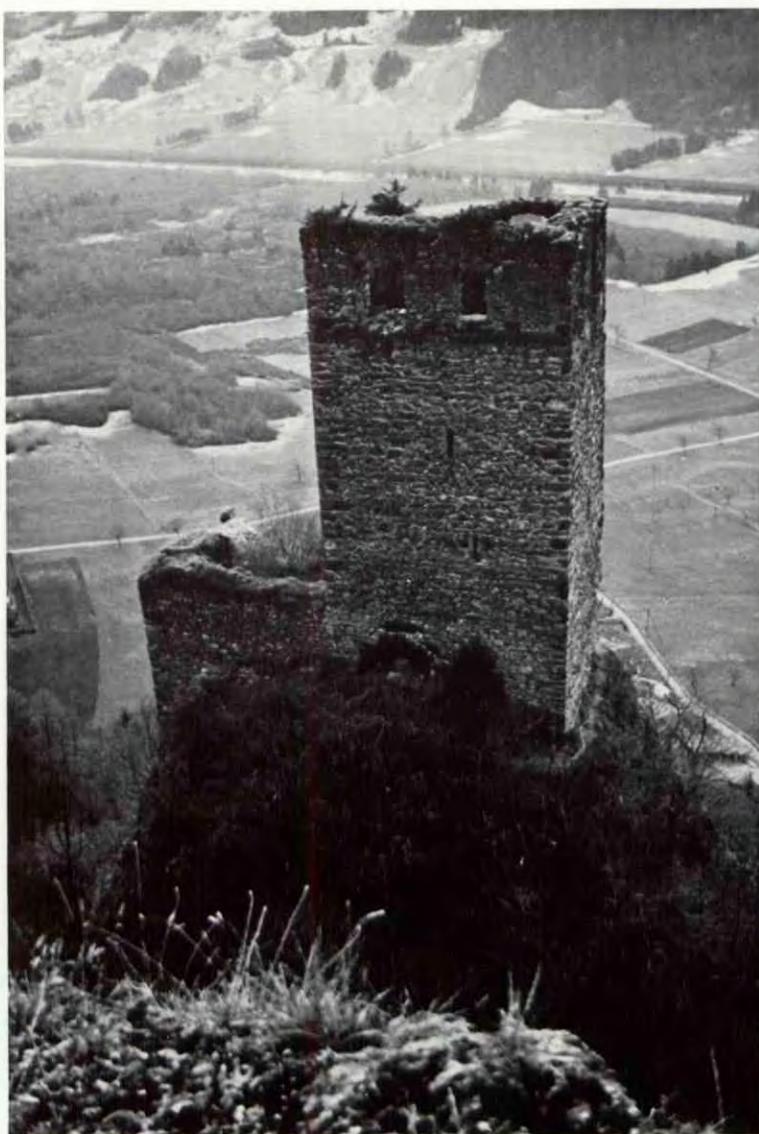
La même année, à Casti, au cours d'une séance de la Commission des programmes, les membres de la Commission et les inspecteurs de langue romanche qui y avaient été conviés purent écouter à ce sujet deux exposés fort intéressants, l'un de M. Hans Bänninger, alors directeur adjoint, l'autre de M. Adolf Ribî, chef des émissions rhéto-romanes. Les éclaircissements apportés par MM. Bänninger et Ribî, ainsi que la discussion animée qui suivit, servirent considérablement la cause des émissions radioscolaires romanches.

Une tentative de fusion de la *Radioscola Romontsch* avec les trois radioscolaires existantes échoua. Et la CRR se prononça en faveur d'une radioscolaire romanche autonome. Cette décision se justifiait du fait des conditions linguistiques et culturelles tout à fait particulières qui règnent en territoire romanche, et des problèmes épineux qui se posent en matière d'enseignement, notamment dans les régions linguistiquement menacées.

Une Commission des programmes fut dès lors constituée, comprenant les quatre réalisateurs des principaux programmes, le président de la CRR et le chef des émissions rhéto-romanes. Cette Commission est indépendante de la Commission des programmes. Elle se réunit deux fois l'an, tantôt à Coire, tantôt dans quelque localité centrale d'une des quatre zones linguistiques, choisies à tour de rôle comme lieu de rencontre. Sa tâche principale consiste à trouver de bons collaborateurs, ainsi que des réalisateurs consciencieux, capables de traiter les sujets proposés et de les présenter ensuite sur les ondes.

Lors des émissions d'essai, des notes explicatives furent publiées à l'intention du corps enseignant. Simple feuille imprimée qui, pour accompagner la première série d'émissions définitives, se transforma en une brochure radioscolaire richement illustrée. Cette brochure paraît deux fois l'an pour présenter tantôt les trois émissions de printemps, tantôt les trois émissions d'automne de la *Radioscola Romontsch*. Les commentaires rédigés par les réalisateurs des émissions radioscolaires permettent aux maîtres intéressés de se préparer et de préparer leurs élèves à l'écoute de ces programmes. Par suite de la structure linguistique très particulière du territoire romanche et de l'existence de quatre langues littéraires principales dont il faut tenir compte de façon équitable, il se révéla nécessaire, dès l'introduction de programmes radioscolaires, de faire polycopier et distribuer les textes des émissions; ceci afin de permettre à chaque groupe linguistique de suivre les programmes réalisés dans une langue autre que la sienne. L'on ne procéda d'abord ainsi que pour les textes difficiles. Mais la demande fut telle que l'on en vint bientôt à publier les textes de toutes les émissions. Depuis 1963, les responsables les font même imprimer, puis distribuer gratuitement. Il devient ainsi possible de dominer partiellement les difficultés linguistiques. Chaque maître peut étudier à l'avance les textes des émissions émanant des groupes linguistiques autres que le sien et expliquer à ses élèves les mots qui leur sont étrangers. Une chose est certaine: ce n'est pas un petit problème que d'essayer de toucher l'ensemble des auditeurs romanches. Et les rédacteurs qui doivent connaître la structure et l'évolution de quatre langues littéraires n'ont certes pas la tâche facile.

Les six émissions annuelles se suivent selon un ordre établi à l'avance. Deux de ces émissions



La ruine du castel de Givòlta-sura. Plusieurs émissions radioscolaires en romanche étaient consacrées à ces nombreux témoins du grand passé des Grisons

proviennent de l'Engadine, deux de Surselva et deux des Mittelbünden (dont une de l'Oberhalbstein et l'autre de Schalms ou de Domleschg). Comme l'école romanche manque de moyens d'enseignement — songeons simplement que le canton des Grisons doit éditer des abécédaires en sept langues différentes! —, les textes romanches publiés par la CRR constituent un apport précieux. Ces publications permettent au corps enseignant de travailler à une meilleure compréhension entre les divers groupes linguistiques romanches.

Maintenant que la *Radioscola Romontsch* présente six émissions par an (jusqu'en 1959, elle n'en diffusait que deux) qu'accompagnent chaque fois diverses publications, il semble que son développement doive s'arrêter là, pour l'instant du moins.

Il nous reste, avant de terminer, à remercier les maîtres romanches, et tout particulièrement les trois inspecteurs scolaires romanches, de l'aide précieuse qu'ils ont apportée à cette réalisation. Sans leurs efforts, tout travail eût été vain. Nous tenons également à remercier le Comité de direction de la Cuminonza Radio Romontsch et la Direction du Studio de Zurich: c'est en effet à leur générosité que nous devons la création de la *Radioscola Romontsch* et son développement ultérieur. Nous avons, d'autre part, vivement apprécié l'esprit de collaboration dont ont fait preuve les membres de la Commission des programmes et nous leur en savons infiniment gré.

Nous écrivions l'an passé que la radioscolaire était plus active que jamais. Nous en donnions pour preuve la publication des rapports des présidents des trois commissions régionales linguistiques. Cette année — et conformément à l'usage — nous adopterons une autre formule en montrant quelques aspects des problèmes qui se posent à ceux qui dirigent la radioscolaire et qui, d'autre part, tentent de structurer la future téléscolaire suisse.

Tout d'abord, y a-t-il compétition entre ces deux moyens d'information offerts au corps enseignant? En assistant aux travaux du séminaire organisé à Bâle pour la seconde fois par les soins de l'Union Européenne de Radiodiffusion et par la Société Suisse de Radiodiffusion, on se rendait compte rapidement qu'il n'en était rien et que, dans les pays où l'expérience est tentée depuis des années, rien ne s'est passé permettant de craindre une diminution d'importance de la radio dans les écoles. Toute autre serait notre impression si l'on était contraint, en Suisse, d'organiser faute de maîtres, un enseignement complet par les ondes, à la façon de l'admirable *Telescuola* italienne qui répond à deux exigences: pallier la pénurie d'instituteurs et lutter contre l'analphabétisme encore existant dans certaines grandes régions du Sud. Là, l'image vivante est essentielle comme aussi la présence vivante sur l'écran d'élèves-témoins. Mais, Dieu merci!, nous n'en sommes pas là et, jusqu'à nouvel ordre, l'enseignement direct — le meilleur, le plus naturel, ne verra aucun de ses privilèges compromis par l'intervention des techniques nouvelles.

Le problème qui se pose est double. D'une part il s'agit d'établir une coordination absolue des efforts des trois régions — faisant profiter les unes des expériences des autres; d'autre part il ne s'agit pas de tolérer que radioscolaire et téléscolaire organisent leurs émissions sans qu'un plan d'ensemble intervienne afin d'éviter que des thèmes identiques soient diffusés par la radio dans les écoles et projetés sur les écrans dans les mêmes classes. Il semble que le problème soit simple à résoudre: en vérité il n'en est rien par suite d'importantes questions matérielles. La radio à l'école a mis de très longues années à trouver le moyen d'équiper les bâtiments scolaires des installations nécessaires à la réception. Si l'«Action pour la radio aux aveugles, aux infirmes et aux écoles» jusqu'ici défavorisées n'avait pas entrepris son œuvre magnifique, le problème ne serait pas résolu alors qu'aujourd'hui il l'est à 80 % environ. Mais fournir un équipement T.V. est infiniment plus difficile que d'installer un récepteur de radio. Il faudra là aussi de longues années avant que les écoles, les cantons et les communes décident d'équiper les classes d'installations coûteuses. On verra donc apparaître des points privilégiés où les maîtres et leurs élèves seront à même de profiter et de la radio et de la T.V. alors que des écoles en nombre beaucoup plus élevé ne disposeront que de la radio sonore. De ce fait la coordination des programmes ne sera pas facile puisqu'il ne faudra en aucun cas priver quantité d'élèves d'émissions qui, tout normalement, devraient être réservées à la T.V. quoique la radio les ait, jusqu'ici, prévues dans ses programmes réguliers. On le voit, tout serait simple si quelque «Fondation Rockefeller suisse» apportait aux écoles du pays les millions qui permettraient à nos enfants d'être aussi bien traités que dans des pays plus pauvres que le nôtre. Que voilà un prolongement de l'Expo 64 qui pourrait intéresser Roger Nordmann, l'homme des idées audacieuses autant que généreuses!

Je n'ai pas, jusqu'ici, parlé des projets d'émissions prévues pour l'année 1964. En ce qui concerne la radioscolaire, la fréquence des émissions ne semble pas devoir changer sauf si l'enseignement secondaire se décidait à s'y intéresser. Si j'évoque ce nouveau problème c'est qu'une expérience va être tentée sur demande des responsables d'une grande école de jeunes filles à Genève. Nous sommes plusieurs à avoir tenté de le faire depuis longtemps sans voir apparaître aucune réaction positive devant des efforts certains: y aurait-il quelque chose de changé dans le royaume de Pestalozzi?

Quant à la téléscolaire elle naît lentement. Les statuts de son organisation provisoire ont été adoptés, les commissions créées sur le plan national et régional et déjà l'on a fixé les dates de douze émissions expérimentales qui se dérouleront du printemps à fin décembre avec un strict souci d'égalité entre productions de langue allemande, française et italienne. Émissions expérimentales donc, c'est-à-dire qui feront place aussi bien à l'Histoire de l'art qu'à l'éducation civique, aux Sciences naturelles et à l'étude — sous divers aspects — de certains cantons. La machine est en marche grâce à la bonne volonté de la Télévision suisse qui — il ne faut pas l'oublier — doit prélever les frais de ces émissions sur un budget déjà insuffisant pour ses tâches régulières.

RENÉ DOVAZ

Président des Commissions centrales radioscolaire et téléscolaire

10 ANNEES DE TECHNIQUE A LA TELEVISION SUISSE

Coup d'œil rétrospectif et perspectives

Après dix ans d'exploitation, il est certainement intéressant de se poser deux questions au sujet de la technique de la télévision.

Quelles transformations nous ont apportées les dix années qui viennent de s'écouler?

A quelles transformations importantes pouvons-nous nous attendre au cours des dix années à venir?

Répondons tout d'abord à la première de ces questions.

Dans les trois régions linguistiques, les services des programmes, de la production, techniques et administratifs, sont encore logés dans des locaux provisoires, à Zurich en douze endroits différents, à Genève en cinq et à Lugano en deux. La seule exception à cette situation provisoire est la réalisation de la première étape de l'établissement de la voie d'émission de Genève dans l'annexe ajoutée au bâtiment du studio dont la construction s'est achevée il y a deux ans.

Au début, Zurich disposait, pour la réalisation de ses programmes, d'un studio de production d'une superficie de 300 m² et d'un car de reportage. De nouveaux moyens de production sont venus compléter ces premiers éléments: un deuxième train de voitures de reportage ou plus précisément un studio ambulant de TV, un studio provisoire dont la superficie est également d'environ 300 m², situé à quelques kilomètres du studio principal et exploité à l'aide de l'ancien car de reportage, un studio d'annonce miniature d'une superficie d'environ 6 m² et enfin, un «complexe d'émission» permettant de transmettre simultanément deux programmes de télévision.

A Genève, au cours de ces dernières années, grâce à la transformation d'une salle de répétition de l'orchestre et d'une partie des locaux de la radio, il a été possible d'installer un studio de télévision doté de tous les locaux accessoires nécessaires; dans la partie du bâtiment nouvellement construite un petit studio d'une superficie de 80 m² ainsi qu'un complexe d'émission, capable de transmettre simultanément deux programmes de TV, ont été aménagés. Un ancien car de reportage et un nouveau train de voitures de reportage sont à

Le nouveau train de voitures de reportages mis en service à la fin de 1963 (Zurich) comprenant une voiture «technique», une voiture «programme» (à droite) et deux voitures pour le matériel et les projecteurs (à gauche)

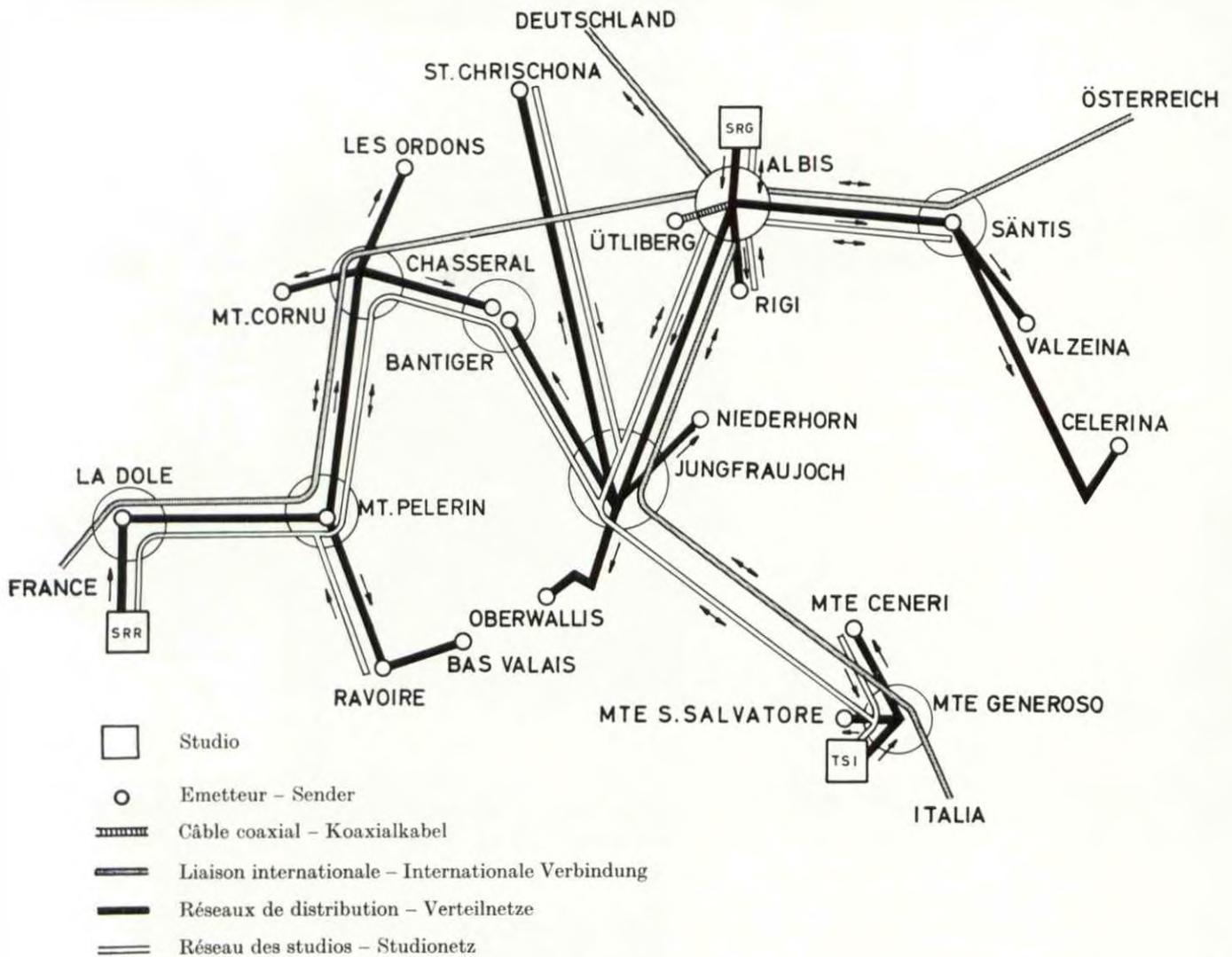


disposition pour les transmissions de l'extérieur; cependant, le premier devra prochainement être retiré de l'exploitation, du fait que ces cars «s'usent» très rapidement.

Depuis trois ans, le programme de télévision en langue italienne destiné au *Tessin* est fait à Lugano-Paradiso. La production locale est réalisée à l'aide d'un train de voitures de reportage travaillant à l'extérieur ou dans un ancien dépôt des trams transformé en studio. Depuis quelque temps, un complexe d'émission provisoire, doté d'une cabine d'annonce, d'un télécinéma à 16 mm, d'un télécinéma à 35 mm et d'une installation d'enregistrement magnétique des images a été mis en service. La plus grande partie des bureaux et la production des films se trouvent dans le nouveau studio de radiodiffusion de Lugano-Besso.

Dans les trois régions, la *production des films* a dû être entièrement organisée. Elle travaille exclusivement avec des films reversibles de 16 mm, sonorisés séparément sur bande magnétique de 16 mm. Dans l'ensemble de la Suisse, la télévision dispose de 35 caméras de 16 mm professionnelles et d'un nombre égal de magnétophones autonomes pour l'enregistrement du son, de 45 tables de montage de films avec visionneuses, d'un parc de 18 voitures et de deux grandes installations de développement de films d'une capacité de 1500 m à l'heure, à Zurich et à Genève. Une installation de développement de films moins importante, d'une capacité d'environ 150 m à l'heure, se trouve à Lugano.

La Télévision suisse possède 30 caméras pour la prise de vue en direct, toutes équipées de *tubes de prise de vue Orthicon*. Ces derniers temps, sur le plan international, presque partout on a passé du tube de prise de vue Orthicon de 3" de diamètre à celui de 4¹/₈". C'est la raison pour laquelle les équipements acquis récemment par les PTT pour la TV, c'est-à-dire les trois nouveaux trains de voitures de reportage de Zurich, Genève et Lugano et les caméras destinées au petit studio de Genève ont été dotés de ces tubes de prise de vue. Théoriquement, le tube de prise de vue Orthicon de 4¹/₈" donne une meilleure image du point de vue de la définition et du souffle. Ces derniers temps, pourtant, certains tubes de 3" de diamètre ont été si sensiblement améliorés par les fabriques qu'il est pratiquement impossible de remarquer une différence de qualité. Il est évident que pour un tube de prise de vue d'un format supérieur, les caméras doivent également être agrandies et qu'elles deviennent plus lourdes, ce qui constitue un désavantage quand on les utilise en service mobile. Du point de vue de l'exploitation, nous considérons que l'emploi de la caméra de 4¹/₈" n'est pas un progrès. Récemment, à Lugano et à Zurich, on a introduit des caméras Vidikon pour les speakerines. Ces caméras présentent les avantages suivants: comme les tubes de prise de vue Vidikon sont de petites dimensions, les caméras sont également petites et très maniables, le prix de l'exploitation horaire du tube Vidikon est au moins dix fois inférieur à celui du tube de prise de vue Orthicon et la gradation de l'image est naturellement meilleure. Ce tube de prise de vue a deux désavantages: il exige un éclairage au moins deux fois plus intense de l'objet (ce qui ne joue pas de rôle dans un petit décor comme celui des annonces) et il se produit, avec lui, de la rémanence, lorsque l'objet de la transmission est brusquement déplacé. Le plus grand événement de la technique de la télévision de ces dix dernières années fut sans aucun doute le développement extrêmement rapide et l'introduction dans l'exploitation de *l'enregistrement magnétique des images*. Des essais furent faits dans ce domaine depuis 1951. Les spécialistes de la technique de la télévision étaient eux-mêmes d'avis que si ce procédé devait un jour être introduit dans l'exploitation, ce ne serait dans tous les cas pas avant une dizaine d'années. Quand ils virent pour la première fois, en 1956, au cours d'une démonstration faite en Amérique la qualité obtenue dans l'enregistrement des images sur bande magnétique, les ingénieurs de la télévision éprouvèrent certainement une surprise plus vive que les assistants non spécialisés en la matière. Quoi qu'il en soit, l'introduction de l'enregistrement magnétique des images dans l'exploitation courante de la télévision, à partir de 1957, apporta de profonds changements dans les méthodes de la production et eut des répercussions extrêmement importantes dans les domaines financier, technique, artistique et dans celui des constructions. La qualité a atteint aujourd'hui un tel degré qu'il est souvent difficile au spécialiste lui-même de faire la différence entre une image enregistrée sur bande magnétique et l'image d'une émission en direct. Les bandes magnétiques permettent également de faire des montages, grâce à des coupures mécaniques ou — depuis quelque temps — même électroniques, ce qui est évidemment bien plus compliqué que le montage des films. Il en résulte maintenant, à la télévision, une tendance analogue à celle de la radiodiffusion sonore où, depuis l'introduction des enregistreurs sur bande magnétique, presque toutes les émissions sont réalisées sur bandes. Fort heureusement, les responsables des programmes de la télévision suisse se sont rendu compte de bonne heure qu'il fallait absolument réglementer rigoureusement l'utilisation de ce nouveau moyen de production. Si l'on n'agissait pas ainsi,



Le réseau (liaisons vision) de la télévision en Suisse, état probable du développement en 1967, sans les ré-émetteurs

dans bien des cas, l'effet de présence et de simultanéité qui est le propre de l'émission en direct serait perdu, le temps qu'il est nécessaire de consacrer à la production augmenterait considérablement, ce qui par voie de conséquence entraînerait aussi une augmentation démesurée des frais de production. C'est pour cette raison que la coupe mécanique et le montage mécanique des images enregistrées sur bande magnétique ne sont pas autorisés à la télévision suisse. Actuellement cinq équipements d'enregistrement magnétique des images sont utilisés: deux machines se trouvent à Zurich, deux à Genève et une est installée à Lugano. Toute la production des studios ne servirait à rien si nous n'avions pas à notre disposition un réseau d'émetteurs et un réseau de liaisons hertziennes, capables de transmettre les programmes à la majorité des habitants de notre pays. Le premier de nos émetteurs fut celui de l'Uetliberg, mis en service en 1953. A partir de 1954, d'autres stations entrèrent en exploitation, ce furent successivement les émetteurs principaux du Sântis, du Bantiger et de la Dôle avec des puissances rayonnées situées entre 10 et 100 kW, puis les émetteurs régionaux de St. Chrischona, Mont Cornu, les Ordon, Niederhorn, Valzeina, Monte Ceneri et San Salvatore, avec des puissances rayonnées allant jusqu'à 10 kW. Une trentaine de ré-émetteurs dont les puissances sont de quelques Watt à 100 Watt assurent la couverture télévisuelle des vallées. Les PTT se sont trouvés dans l'obligation d'établir également au cours de ces dix dernières années un réseau de liaisons hertziennes pour la transmission des images. On fait une distinction entre trois sortes de liaisons images: le réseau de distribution, qui part de chacun des trois studios de Zurich, Genève et Lugano, transmet les programmes aux émetteurs principaux et régionaux de chaque région linguistique, les liaisons entre studios servent aux échanges de programmes entre les trois régions, et, les liaisons hertziennes internationales avec des raccordements directs au réseau de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie jouent évidemment un rôle important pour notre pays. Les PTT

durent en outre constituer une équipe dotée d'un important matériel et d'un parc de voitures, pour être en mesure de mettre à notre disposition les liaisons images mobiles utilisées de façon passagère (soit plusieurs centaines de fois par année) entre les trains de reportage et les studios. La transmission du son est effectuée presque exclusivement à l'aide de circuits musicaux métalliques.

L'Eurovision a connu également un important développement technique. La Suisse fut un des premiers pays qui introduisit, il y a 4 ans, l'équipement normalisé des commentateurs adopté par l'UER (Union Européenne de Radiodiffusion). Le but de cette normalisation est de pouvoir mettre à la disposition des commentateurs des émissions de l'Eurovision, dans tous les pays participants, les mêmes équipements en ce qui concerne les microphones, les téléphones, les liaisons avec les points de coordination, etc. . . . Cette solution simplifie l'exploitation et contribue également à améliorer sa sécurité. En 1962, un réseau permanent du son et de contrôle a été mis en service, pour assurer la transmission du son des émissions de l'Eurovision et plus spécialement pour les échanges d'émissions d'actualité entre les pays de l'Eurovision. La Suisse joue le rôle de centre secondaire pour la partie méridionale de ce réseau. Les frais en sont répartis entre les membres de l'UER selon un système de points appelé la clé Rossi. Ce système tient compte en premier lieu du nombre des téléspectateurs de chaque pays. La Suisse est inscrite pour 8 points tandis que la Grande-Bretagne, par exemple, figure pour 40 points; le nombre total des points de tous les pays de l'Eurovision est de 265. D'après cette répartition des points la Suisse doit verser annuellement une contribution d'environ 100 000 francs pour le réseau permanent du son. L'Eurovision désirerait évidemment disposer aussi d'un réseau permanent de transmission des images. Pour des raisons financières, ce projet n'a pu être réalisé jusqu'à ce jour, car la location permanente d'un tronçon de 100 km de liaison image aux PTT revient à environ 215 000 francs par année. A ce tarif, la première étape de l'établissement du réseau image permanent projeté par l'UER reviendrait à environ 20 millions de francs suisses par année, ce qui, selon la clé Rossi, exigerait de la part de la Suisse une participation aux frais d'environ 600 000 francs par année.

Abordons maintenant la seconde question.

A quelles transformations importantes pouvons-nous nous attendre au cours des dix années à venir?

En répondant à cette question, nous ne pouvons nous livrer qu'à des suppositions, comme le prouvent d'une part le développement imprévu de l'enregistrement magnétique des images dont nous venons de parler et d'autre part les prévisions trop optimistes de l'année 1957 qui envisageaient l'entrée en service des nouveaux studios de TV en 1962. Les plans des nouveaux bâtiments et leurs emplacements ont cependant été suffisamment étudiés pour qu'il soit permis de faire preuve d'un certain optimisme en ce qui concerne les constructions et de considérer que dans les trois régions, au cours des 10 années à venir, les réalisations seront celles que nous allons essayer de décrire.

La Suisse alémanique disposera dans l'immeuble principal de Zurich-Glattbrugg, sur le terrain du Leutschenbach, d'une superficie d'environ 34 000 m², d'un studio de 600 m² et de deux studios de 300 m² avec tous les locaux techniques, ateliers, garages, dépôts et bureaux qui en dépendent. Toutes les installations nécessaires à la production des films, telles que les installations de développement des films, les locaux de montage, les équipements de sonorisation et les locaux servant à visionner seront placés dans un deuxième bâtiment. Les calories dépensées en travaillant dans ces deux bâtiments pourront être récupérées à la cantine située dans un troisième bâtiment, construite pour recevoir 500 personnes. Au-dessus de la cantine se trouveront les locaux servant aux répétitions. Il est possible aussi qu'au cours des 10 années à venir, l'ensemble du «complexe d'émission» soit doté de trois voies d'émission, et que le téléjournal et le service de l'actualité régionale soient incorporés au «complexe principal».

En Suisse romande, de nouvelles constructions seront ajoutées à l'immeuble existant. Un terrain de 15 000 m² est à disposition. Il est prévu de construire un studio d'une superficie d'environ 800 m², avec tous les locaux accessoires de la technique, des ateliers, des dépôts et des caves. Les garages et les ateliers d'entretien des automobiles seront installés dans un bâtiment séparé. Comme le terrain à disposition est relativement petit, les bureaux et la production des films occuperont des locaux dans un bâtiment de 20 étages. C'est pour la même raison que toute l'installation, contrairement à la solution adoptée à Zurich, est pourvue de caves. La cantine et les locaux de répétition seront provisoirement installés sur deux étages construits au-dessus du studio de 800 m². Le «complexe d'émission» actuel devra seulement être agrandi au cours d'une étape suivante.



Un équipement portable et transistorisé d'enregistrement magnétique des images

Au Tessin, les travaux de construction d'un « complexe d'émission » doté de deux voies d'émission, situé à côté du nouveau studio de radiodiffusion de Lugano-Besso, et d'un petit studio de production de 80 m² sont actuellement en cours. Ces installations devraient être mises en service à la fin de l'année 1965. La construction d'autres studios de production à Lugano, durant la période prise ici en considération, dépendra en premier lieu du développement de la télévision publicitaire.

Dans le domaine des *émetteurs principaux* à grande puissance, on peut envisager d'ici peu la mise en service de la station du Righi et de l'émetteur du programme romand du Bantiger. Actuellement, à la place de ces deux émetteurs, deux réémetteurs sont en fonction à titre provisoire. Les *émetteurs régionaux* de Celerina, Mont-Pélerin, un émetteur pour le Haut-Valais et un autre pour le Bas-Valais viendront s'ajouter à ceux qui sont déjà en service. Pour que la couverture télévisuelle des vallées les plus reculées soit assurée, 100 à 150 *réémetteurs* de faible puissance seront installés dans toutes les parties montagneuses du pays. Le plan de répartition des fréquences de 1962 prévoit également pour la télévision des fréquences décimétriques dans les bandes IV et V où 40 canaux lui sont réservés entre 420 et 790 MHz, ce qui permettrait de diffuser deux programmes supplémentaires dans chacune des parties linguistiques de notre pays. Il est question, selon un désir maintes fois exprimé, d'établir un deuxième et même un troisième réseau d'émetteurs dans chaque région, afin de pouvoir offrir aux téléspectateurs les programmes des autres régions ou un programme international de télévision. La création de ces réseaux d'émetteurs impliquerait naturellement l'établissement de réseaux de distribution, de nouvelles liaisons hertziennes entre les studios et le développement des liaisons hertziennes internationales.

Pour conclure, disons quelques mots de la *télévision en couleur*. Techniquement, le problème est en grande partie résolu, bien que l'on se trouve encore en face de vastes possibilités de développement et d'amélioration. Les difficultés résident dans la normalisation du système et dans l'aspect financier de la question du côté de la réception. La télévision en couleur sera assurément normalisée à 625 lignes en Europe et il sera tenu compte de la compatibilité entre la transmission en noir et blanc et la transmission en couleur des images. L'introduction de la couleur pourra donc être réalisée progressivement et les récepteurs utilisés jusqu'ici pour les émissions en noir et blanc pourront capter sans difficulté les programmes diffusés en couleur tandis que les nouveaux téléviseurs construits pour la réception en couleur pourront aussi capter les émissions en noir et blanc. Nous pouvons supposer que, durant les dix années à venir, nous aurons aussi, au moins à titre d'essais, des émissions de télévision en couleur dans notre pays.

Au moment où nous prenons la liberté d'arrêter la marche du temps pendant quelques instants pour tenter de faire le point sur une année écoulée, il apparaît à celui qui est chargé d'établir ce bilan que seules les choses positives restent à l'esprit; les moments difficiles s'estompent si rapidement qu'ils ne laissent pratiquement aucune trace.

Faire le bilan de ce qui s'est passé à la Télévision Romande au cours de l'année 1963 c'est dresser l'inventaire de ce que l'on pourrait inscrire à l'actif et au passif selon les termes utilisés par les techniciens de la comptabilité. Notre propos n'est pas de souligner en rouge les passifs ou les chapitres d'un passif éphémère, mais au contraire de relever quelles ont été au long de douze mois les points positifs, c'est-à-dire les programmes à mettre à l'actif d'une année importante dans le développement de la Télévision Suisse.

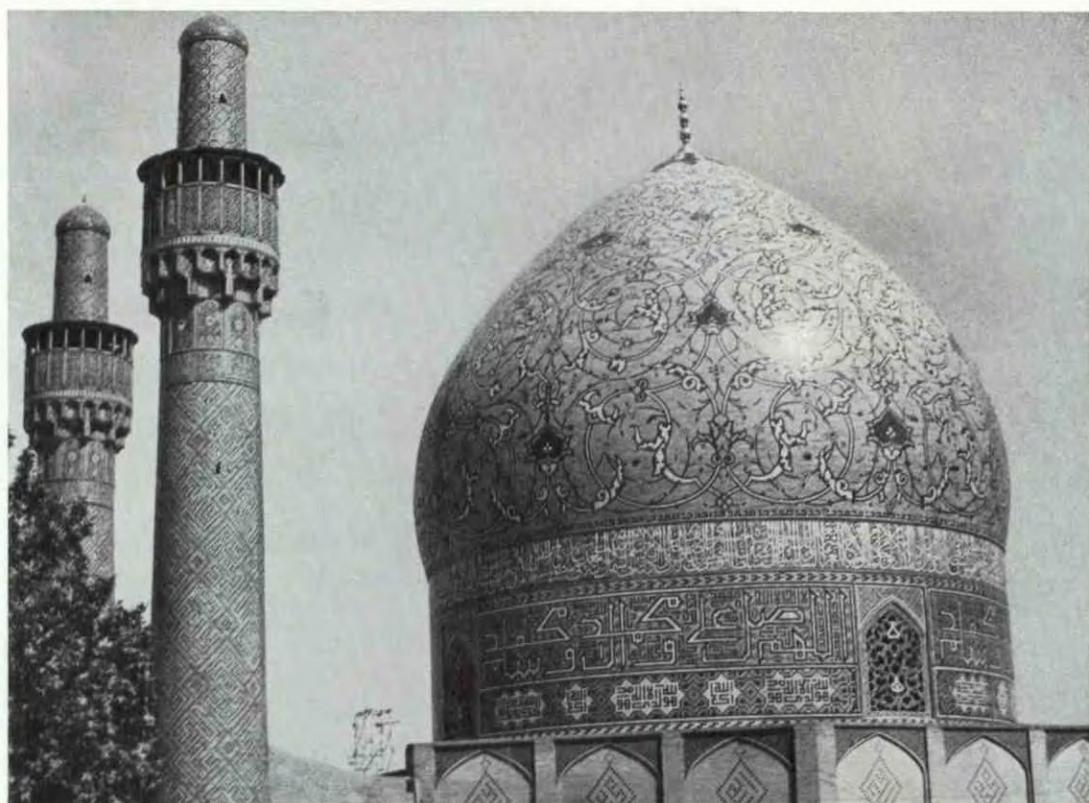
Avons-nous rempli notre mission, c'est-à-dire avons-nous réussi à informer, à divertir et à éduquer? L'Information a certes pris la place la plus importante dans l'ensemble des programmes de la TV Romande et le divertissement est venu immédiatement après dans une bonne seconde place. L'éducation qui est difficile à définir dans les émissions de télévision, en dehors des programmes éducatifs spécialisés, peut être retrouvée dans de nombreuses émissions faisant partie des chapitres information et divertissement. Avant de passer au rapport des rubriques du Programme Romand de la TV Suisse, disons sous une forme concrète que l'année 1963 aura été comme disent les vigneron, «une bonne année», c'est-à-dire une période particulièrement intéressante dans le développement de notre télévision nationale.

Département de l'information

Cet important secteur d'activité de la TV Romande est dirigé avec beaucoup de compétence par Alexandre Burger, bien connu des spectateurs suisses appréciant particulièrement les émissions médicales. Au début de l'année dernière, Alexandre Burger a été désigné par les rédacteurs de cinq stations européennes de télévision en qualité de secrétaire-coordonateur du nouveau magazine «Le Journal de l'Europe»; mais plutôt que de parler de l'homme, voyons ce qui s'est passé dans son département ces douze derniers mois.

Les problèmes et les difficultés que rencontrent en Suisse les étudiants des pays en voie de développement ont été évoqués dans le magazine «Continents sans visa»





Les documentaires ont toujours la faveur du public. Une de ces émissions était consacrée aux magnifiques mosquées d'Ispahan en Iran

Emissions d'actualité politique et d'information

A cette catégorie appartiennent les débats et les reportages consacrés aux élections pour le Conseil national et le Conseil des Etats, à l'élection du Conseil fédéral, aux votations pour les bourses d'études, le régime financier, l'armement atomique, les émissions spéciales faites pour marquer le centenaire de la Croix-Rouge, les débats sur les problèmes abordés par l'Unesco, la pollution des eaux, l'épidémie de Zermatt, le défilé du 2e C. A., etc.

Parmi les émissions spéciales, il faut citer la mort du Pape, le sauvetage des mineurs de Peine, la mort du président Kennedy.

Parmi les émissions nouvelles consacrées à l'information nationale, des reportages en direct ou différé des chantiers de l'Exposition nationale, le début de la série des films «La Suisse du XXe siècle», «Le calendrier de l'histoire», la nouvelle série «Découverte de la Suisse»: en Engadine, Jura bernois, au Saint-Gothard, auxquels s'ajoutent les reflets filmés des programmes alémanique et tessinois. Une nouvelle série d'émissions également «Domaine public». Dans le domaine de l'information internationale, une émission nouvelle également «Le Point», tout d'abord mensuelle, puis toutes les trois semaines. L'an dernier a vu également la création du «Journal de l'Europe» dont la première émission expérimentale a eu lieu le 17 mai 1963 et la première émission dans la formule définitive, le 29 novembre 1963. Dans ce nouveau magazine, la Suisse, représentée par le Programme Romand, était associée à la Grande-Bretagne, à l'Allemagne, à la Belgique, à la France et à l'Italie. Les deux sujets fournis par la Suisse étaient «Les auto-routes» et «La marine suisse».

En décembre 1963 «Continents sans visa» présentait sa 37e édition. Au cours des douze derniers mois neuf émissions originales ont été diffusées et quatre émissions de reprise contenant chacune un sujet original, donc au total treize émissions, présentant 80 reportages. La collaboration entre les magazines de langue française principalement s'est fortement accrue. En effet, sur les 72 reportages originaux, 30 ont été réalisés en co-production ou par le moyen des échanges avec d'autres stations. Les principaux sujets réalisés à l'étranger furent: les préparatifs sur le voyage du Pape en Israël, les réactions après la mort du président Kennedy à Dallas et Moscou, deux enquêtes sur la Grande-Bretagne, à propos de la mort du Pape, le conflit algéro-marocain, les paparazzi, les Antilles et Cayenne, et d'autres reportages aux USA, Australie, Alaska, Yougoslavie, Albanie, Ethiopie, Damas, Sicile, Iran,

Sénégal. Quant à la Suisse, elle a fait l'objet de 9 reportages, soit en moyenne un par émission originale (les barrages, les parachutistes, la marche atomique, Zermatt, les Espagnols, Roger Staub, les avalanches, les Tibétains, enquêtes sur les événements).

Emissions documentaires sur l'étranger

La série des «Sentiers du monde» a continué au même rythme que l'année précédente, dont une émission spéciale sur l'Amérique, présentée en stéréophonie, en collaboration avec Radio-Lausanne. Il y eut également d'autres reportages sur les pays étrangers dont principalement une série sur le Japon, en rapport avec l'hôte d'honneur du Comptoir suisse, sur le Chili, le Danemark et particulièrement sur la Belgique, à l'occasion des semaines belgo-suisse.

Emissions scientifiques

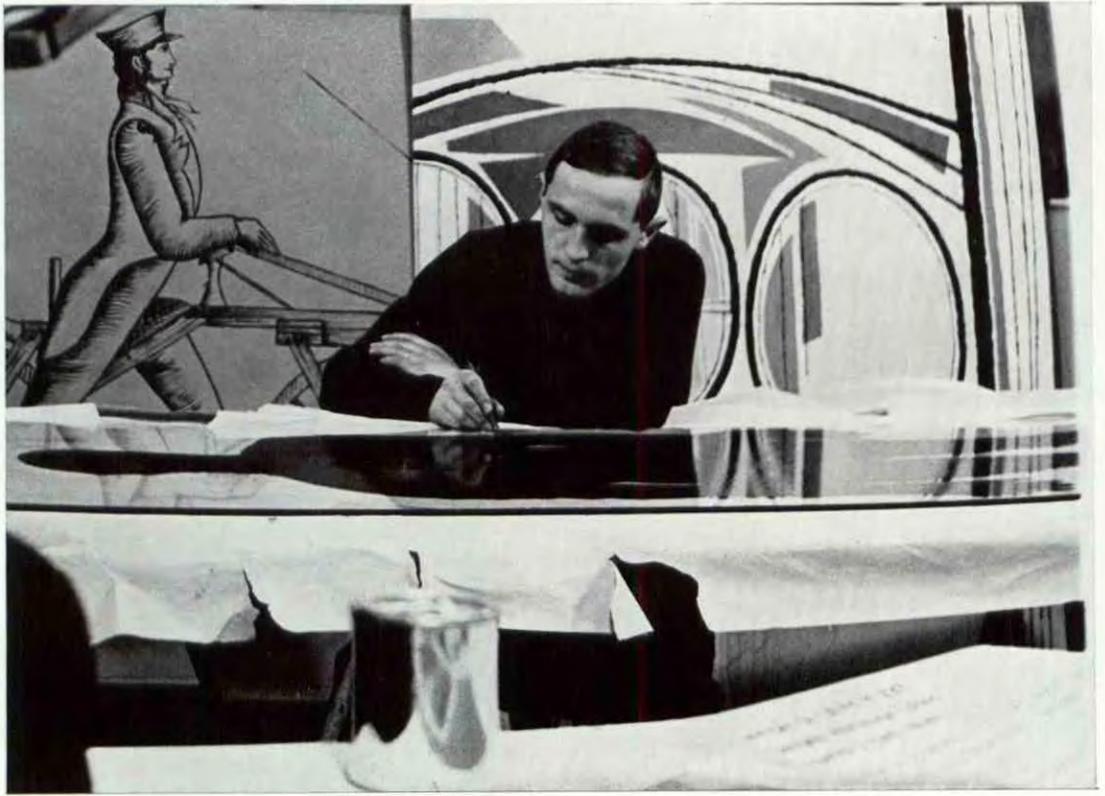
Dans la série des émissions médicales sont à retenir celles sur la psychiatrie, l'arthrite, l'opération à cœur ouvert, la médecine aéronautique. La série des émissions scientifiques avec le professeur Pilet «Approches de la vie» a pris fin en juin 1963.

Magazines

Dans cette catégorie, deux faits nouveaux: l'apparition de l'émission «Opinion», une augmentation du nombre des émissions d'orientation professionnelle, du magazine féminin, du magazine agricole, deux émissions nouvelles consacrées à des personnalités suisses, notamment

Le folklore en Suisse romande: le Valais chante et danse





«A vous de choisir votre avenir», une des émissions de cette série était consacrée aux graphistes

celle marquant le 80e anniversaire du maître Ernest Ansermet, la série «Sortilèges de la route» qui termine sa carrière au début de 1964. A cela s'ajoute l'émission «Le cinéma et ses hommes» et une série de films de location, comme les mémoires de Churchill et «La terre, cette inconnue».

Service des actualités

L'année 1962 avait été marquée par trois faits importants dans ce service: la diffusion chaque semaine d'une émission supplémentaire de «Carrefour», la production de «Carrefour international», deux fois par mois et la création d'une nouvelle rubrique «Soir Informations». 1963 a constitué une année de consolidation des programmes existants, permettant d'affermir les bases sur lesquelles toute l'équipe des actualités pourra compter afin de s'élancer au devant de nouvelles émissions.

On peut dire que deux impératifs ont dirigé l'activité de ce secteur de la Télévision Romande, d'une part une décentralisation toujours plus poussée tendant à couvrir avec équité toutes les régions romandes et par ailleurs, la recherche de l'actualité elle-même, sous toutes ses formes.

Pour refléter le plus exactement possible la vie romande, il convient de remarquer que le service dispose maintenant d'un réseau de cinéastes domiciliés dans les principales villes romandes et pouvant agir avec rapidité. Mais la principale évolution de ce service durant l'année écoulée peut se traduire par la constatation qu'il produit l'émission «Carrefour» et de plus qu'il réalise toutes les autres émissions inhérentes à l'actualité, même si elles ne se rattachent pas directement à la vie romande. Dans cet ordre d'idées, on peut citer l'étude de certains problèmes économiques, le centenaire de la Croix-Rouge, les déclarations d'hommes politiques, des pages artistiques et des émissions spéciales consacrées par exemple à Skopje ou à la catastrophe de Longarone.

Emissions sportives

Travaillant toujours en accord étroit avec le service des actualités, les animateurs du sport ont cherché à développer les rubriques spécifiques au Programme romand, soit «Sport-Pre-mière» et la page sportive du vendredi soir, tout en poursuivant les efforts entamés avec

succès quant à une collaboration toujours plus étroite avec les services sportifs des deux autres programmes helvétiques pour l'émission de 22 heures du dimanche soir. On peut dire que cette émission nationale, la seule à présenter simultanément trois présentateurs en direct, a marqué des progrès très nets quant à la durée et au choix des sujets, puisqu'il s'agit là de satisfaire les goûts forcément différents des spectateurs des trois régions linguistiques de notre pays.

Pour «Sport-Première», nous nous sommes efforcés de trouver des sujets se rapportant au pays romand tout entier, et pour assurer certains reportages dont le passage à l'antenne était conditionné par le facteur temps, l'hélicoptère, l'avion, la moto et l'aide de la police dans certaines occasions nous ont été indispensables.

Nous venons de rappeler les programmes sportifs de l'année 1963; le sport nous offrira l'élément de transition entre *l'Information* (avec les reflets sportifs) et le Département «Spectacle» comprenant le théâtre dramatique, le théâtre lyrique, les variétés, le music-hall, les jeux télévisés, les compétitions sportives, le catch, le film cinématographique et nous en laissons volontairement de côté pour ne pas allonger cette liste.

Département «Spectacle»

Les émissions théâtrales

L'activité du service a été aussi suivie et fructueuse que le permettaient des moyens encore modestes.

La réalisation d'une émission dramatique est en effet une entreprise considérable, qui nécessite près d'un mois de travail avec les comédiens, comme l'exigerait tout autre spectacle de théâtre.

Parmi les pièces programmées durant l'année 1963, celles qui ont été effectivement réalisées dans les studios romands appartenaient à des genres très différents, puisqu'on a présenté aussi bien des auteurs français modernes, comme Salacrou ou Colette Audry, que des classiques du rire, comme Eugène Labiche, ou des pièces policières.

Il est un autre domaine où ce service a fait un effort particulier en 1963, c'est celui des œuvres originales ou des adaptations romanesques tournées en décors naturels. «Le Doute», présenté au début de l'année, avait déjà précisé cette orientation et affirmé d'autre part une nouvelle volonté des télévisions canadienne, belge et suisse de produire des œuvres en coproduction.

«Le petit garçon» (réalisé durant l'automne, mais diffusé en 1964 seulement), et surtout «Le dimanche de mai» ont confirmé ce désir de créer des œuvres spécialement destinées au petit écran. «Le dimanche de mai», par exemple, relève d'une expérience intéressante, celle de deux jeunes collaborateurs de la Télévision Romande, Claude Goretta et Michel Soutter, qui ont entièrement conçu et réalisé cette émission.

Les auteurs suisses d'ailleurs, qu'ils soient de télévision ou de théâtre, ont été largement représentés dans le Programme Romand. Henri Deblue et Jean-Jacques Forestier, entre autres, ont eu la faveur du public avec deux œuvres de caractère très opposé.

Il est un autre domaine où s'exerce l'activité de ce service, celui des émissions littéraires.

«Préfaces», «A livre ouvert» (une nouvelle émission consacrée aux auteurs suisses) et des magazines belges ont alterné de semaine en semaine, tandis qu'une nouvelle série d'Henri Guillemin «Les grands écrivains», remportait un réjouissant succès tant en Suisse qu'au Canada.

En conclusion, l'année 1963 peut se résumer, pour le service des émissions théâtrales, par la création de quelques œuvres originales, conçues dans un esprit qui est propre à la télévision, et par un effort toujours plus grand dans la qualité de la réalisation et de la mise en scène.

Les émissions de divertissement

L'effort principal du service des variétés s'est porté l'année dernière sur le développement de la co-production et les échanges de programmes avec l'étranger. Le concours de la Rose d'Or de Montreux a permis aux experts accrédités de discuter le problème des variétés et de constater que ce genre de production entraîne d'une manière générale des dépenses toujours plus élevées. Pour cette raison et dans l'intention de maintenir une qualité constante dans ses émissions, tout en ne dépassant pas les possibilités financières, le Programme Romand a co-produit avec les télévisions belge et française plusieurs spectacles de variétés: «L'Europe en chantant», Le show Henri Salvador, «Ah! Quelle joie!», Show 64, «Face au public».



Emission théâtrale: «Un dimanche de mai», présentée par la télévision suisse au Prix Italia 1963

Dans le domaine des jeux, deux nouvelles émissions ont remplacé «Duel à cache-cache», «La 7ème étoile» et «Oui ou non». Les jeux télévisés remportent toujours un grand succès auprès du public et dès l'automne les téléspectateurs ont pu suivre une émission chaque semaine.

Le Jazz a trouvé régulièrement sa place le samedi après-midi dans les programmes grâce à «Jazz Parade» qui a présenté un panorama varié des orchestres et solistes suisses ou étrangers. Plusieurs émissions furent consacrées au Festival de Zurich, Lugano, New-Port, etc.

Les émissions musicales

Deux événements importants ont marqué la production des émissions musicales: le 80ème anniversaire du maître Ernest Ansermet et la création du ballet «Tu auras nom ... Tristan» de Janine Charrat.

Pour la première fois la télévision a pu rendre hommage, dans le cadre de la série «Personnalités suisses» au grand maître Ernest Ansermet. L'émission réalisée par Jean-Jacques Lorange, avec la collaboration de l'Orchestre de la Suisse Romande, fut couronnée de succès grâce à l'étonnant témoignage du maître Ernest Ansermet, s'exprimant face à son orchestre, face à la musique et à lui-même.

Le ballet «Tu auras nom ... Tristan» produit en collaboration avec le Grand Théâtre de Genève, nous fit assister à la rentrée de Janine Charrat. L'argument du ballet, tiré du roman de Joseph Bédier, inspira à Janine Charrat une chorégraphie et une mise en scène formant en quelque sorte une synthèse de la danse, du théâtre et de l'art cinématographique.



«Tu auras nom Tristan», ballet, création mondiale avec Janine Charrat, réalisée en collaboration avec le Grand-Théâtre de Genève

Parmi les autres émissions musicales, il convient de mentionner:

Concert du Jubilé du Concours International d'Exécution musicale, Genève 1963;

Concert avec l'Orchestre de Chambre de Lausanne et le pianiste André Perret;

Concert du centenaire de la Croix-Rouge à l'occasion duquel furent créées des œuvres de Britten, Frank Martin et Lutoslawski.

Le service du film

Pour le service film, la principale innovation en 1963 a été l'introduction des émissions-feuilletons avant le Téléjournal de 20 heures.

Un essai a été tenté fin mars — début avril, sous forme d'un long métrage de cinéma découpé en 17 épisodes de 15 minutes. Le concours-test organisé pour connaître les réactions du public a été concluant, puisque les nombreuses réponses reçues sont venues confirmer l'intérêt des téléspectateurs pour ces émissions.

Ces encouragements ont engagé la Direction des programmes à faire débiter ses émissions des mercredi, jeudi, vendredi et samedi par un feuilleton à 19 h. 30. Le démarrage a eu lieu le mercredi 11 décembre et «Les aventures de Bob Morane» ont rencontré un grand succès. Durant les fêtes de fin d'année, cette série a fait place à «Médard et Barnabé».

En dehors des feuilletons, de nombreuses réalisations produites pour la télévision ont été programmées. Dans ce domaine, le service film a essayé d'obtenir ces bandes en priorité sur les grandes TV qui entourent la Suisse, de manière à offrir des primeurs à ses téléspectateurs. Cela a été le cas par exemple pour «Le Chevalier de Maison-Rouge», la série policière «Le Saint», «Les Coulisses de l'Exploit».

Département «Education-famille»

Il est relativement aisé de grouper plusieurs activités de la télévision dans les grands secteurs «Information» et «Divertissement». Pour le dernier des groupes de programmes de la télévision placé sous le titre vaste et vague d'«Education-famille», il faudrait grouper toutes les émissions ne faisant pas partie des deux premiers groupes!

En 1963, les émissions télécolaires n'ont pas encore officiellement débuté en Romandie; mais les principaux programmes «à base éducative» ont été produits par le Département de l'Information dont la liste des principales émissions figure au début de ce rapport.

Les émissions religieuses

Ces programmes ont conservé l'année dernière le même rythme de diffusion qu'en 1962; chaque samedi soir, en fin de programme, un représentant d'une des trois églises reconnues officielles en Suisse adresse quelques paroles aux spectateurs; le dimanche matin, deux fois par mois, un culte protestant ou une messe catholique est diffusé sur l'ensemble du réseau national; le même soir, avant la présentation du journal, une présence religieuse d'un quart d'heure marque d'une manière particulière la journée dominicale qui se termine également pas une méditation de quelques minutes.

Emissions pour la jeunesse

Durant l'année 1963, la direction s'est efforcée d'accentuer le fractionnement par niveau d'âge des émissions destinées à la jeunesse. Il semble maintenant que le public est conscient de cet état de chose et que tant parents qu'éducateurs savent que le programme du mercredi après-midi divisé en deux parties s'adresse d'abord aux tout jeunes enfants pendant vingt minutes.

Sous le titre «Ecran magique», nous nous adressons donc dans ce début de programme à la catégorie d'âge 4—7 ans en leur présentant des histoires simples, faciles à comprendre qui ne comportent aucune scène violente et ne suscitent aucune émotion forte. Ces histoires sont racontées au moyen de dessins ou de marionnettes avec animation simple. On s'efforce dans cette première partie d'éviter certains procédés de montage qui peuvent dérouter les enfants. Ainsi les psychologues se sont aperçus que dans une scène de marionnettes, quand on voit deux personnages en plan général puis qu'apparaissent, après une coupe sèche, ces deux personnages vus en gros plan, les petits enfants ne s'aperçoivent pas qu'il s'agit des mêmes personnages mais pensent tout simplement que les personnages vus en plus gros sont le papa et la maman des deux personnages vus en plus petit. Ceci est un exemple, mais nous essayons de mettre dans ces productions en pratique certains résultats d'expériences faites tant par les psychologues que les producteurs d'une manière plus empirique. Nous évitons également de programmer dans cette série des dessins animés du commerce beaucoup trop rapides pour la véritable compréhension des petits enfants. Ces images débitées à un rythme trop vif ne risquent d'amener qu'énervement et confusion chez ce jeune public.

Le Groupe de Rhythmiques de Nyon danse une œuvre de J. S. Bach devant les caméras de la TV romande





Le Collegium Academicum interprète à la TV un concerto pour violon et orchestre de J. S. Bach

Certains pédagogues pensent qu'aucun programme ne devrait être prévu pour les enfants jusqu'à l'âge de 4 ans, cependant la majorité des télévisions se penchent sur cette catégorie de public car on sait que la télévision étant une distraction familiale, il est difficile de chasser complètement les petits enfants de l'écran et qu'il est donc plus sage de prévoir une courte rubrique qui leur est spécialement destinée.

L'émission «TV Junior» vient régulièrement après cette première émission et beaucoup d'enfants de 12 ans n'arrivent devant leur écran qu'à ce moment-là sachant que l'Ecran magique est destiné aux plus petits.

Cette émission est normalement constituée de plusieurs rubriques de 15 à 20 minutes chacune, les éducateurs ayant depuis de longues dates constaté que le maximum d'attention que l'on puisse demander aux enfants est une période de 20 à 25 minutes.

Le samedi après-midi, nous nous adressons à la catégorie d'âge 12—16 ans en lui proposant outre une aventure, certaines rubriques régulières qui ont acquis un public fidèle. Ainsi l'actualité philatélique, au bout de la quatrième émission, un concours établi pour sonder la quantité de téléspectateurs intéressés, a amené plus de 2000 réponses.

«Le 3ème rang» est une émission d'initiation au cinéma qui essaie sous une manière vivante d'expliquer l'écriture cinématographique.

Le samedi après-midi, certains débats sont également ouverts aux jeunes, certains sujets leur ont été proposés comme: Les jeunes et les idoles — La tricherie en classe — Les surprise-parties — Les jeunes et les mouvements de jeunesse.

Ce rapport est un condensé incomplet de l'activité de la Télévision romande pendant l'année 1963; répétons en guise de conclusion que ce fut «une bonne année» et que chaque collaborateur souhaite pour ces prochaines années, de nouveaux moyens de production et des moyens financiers plus importants afin de toujours mieux servir les spectateurs qui font confiance à notre télévision helvétique.

RENÉ SCHENKER
Directeur adjoint de la TV suisse

Allo scadere del terzo anno di attività della Televisione della Svizzera italiana, è opportuno senz'altro tracciare un bilancio obiettivo del nostro lavoro.

E' importante innanzitutto ricordare brevemente le particolari condizioni ambientali in cui si sono trovate le tre dozzine scarse di persone che costituivano il primo sparuto nucleo di impiegati della TSI quando sono giunte a Lugano nella primavera del 1961. I telespettatori della Svizzera italiana, che erano stati i primissimi in Svizzera e fra i primi in Europa ad acquistare un televisore, a pagare una concessione, senza possedere un programma autonomo, senza cioè poter esprimere un loro modo di pensare, di agire e di vivere, non avevano ancora avuto la soddisfazione, salvo rare occasioni, di vedere sullo schermo muoversi volti e cose di casa loro. Essi infatti avevano in un primo tempo, e per buona sorte, captato e apprezzato i programmi della Televisione italiana e successivamente accettato senza eccessivo entusiasmo e pur senza eccessive proteste, quelli che gli venivano offerti dalla Televisione svizzera romanda e dalla Televisione svizzera tedesca.

Per nove lunghi anni si era formato nel pubblico svizzero di lingua italiana un particolare stato d'animo nei confronti della nostra Televisione: uno stato d'animo che per i più era fatto di scetticismo o di rassegnazione, per altri di indifferenza, per altri ancora di curiosa attesa, di prudente neutrale aspettativa. In tutti però esisteva sicuramente, inconscio o ben determinato, palese o latente, il sentimento di un sacrosanto diritto esasperato da una lunga attesa: il diritto cioè di possedere un nuovo mezzo per dire, per illustrare, insomma per esternare tutto quello che di meglio un popolo ha: una sua storia, una sua economia, una sua politica, una sua tradizione, una sua cultura. Questo particolare imponeva ai dirigenti della TSI la soluzione di un problema particolarmente delicato. Si trattava cioè di vincere con ogni mezzo e soprattutto con un lavoro serio e costante la rassegnazione di questi, lo scetticismo di quelli, l'indifferenza di tutti. Si trattava, in altre parole, di convincere il pubblico della Svizzera italiana che la nostra Televisione, pur povera di mezzi, scarsa di esperienza, ma ricca di entusiasmo, aveva la sua precisa, profondamente radicata ragione di esistere. Bisognava far sì che, a ogni costo, i telespettatori della Svizzera italiana ci aprissero le porte con fiducia e con simpatia. Per raggiungere al più presto questo primo impor-

«Riuniti per Natale» ha portato agli Svizzeri italiani emigrati nel Medio o Estremo Oriente o in Australia il saluto della loro terra. In fondo a destra la Signorina Eulalia Ravetta, una giapponese di origine ticinese, il cui caso venne considerato il più interessante dal punto di vista umano, da una apposita Giuria. Ecco la premiata con i parenti ticinesi nello Studio di Paradiso durante l'emissione





All'emissione «Il mimo e noi», realizzata in collaborazione con il Piccolo Teatro di Milano, venne attribuito il premio internazionale «Ondas» 1963

tante traguardo, abbiamo scelto sin dall'inizio la strada che ci è parsa più logica e più giusta. Abbiamo cioè voluto evitare di fare dello spettacolo, per cercare invece con tutti i mezzi di diventare una televisione di famiglia, cosciente in ogni momento di rivolgersi esclusivamente ai telespettatori della Svizzera italiana e di esistere solo per essi. Solo così quella che poteva essere considerata la nostra debolezza — vale a dire l'esiguità del nostro territorio e la difficoltà di selezione fra una popolazione di appena duecentomila abitanti — poteva diventare la nostra forza. In Italia, in Germania, in Inghilterra, nella stessa Svizzera interna, le centinaia, le migliaia di chilometri che dividono geograficamente i telespettatori di una stessa nazione — quelli di Milano ad esempio da quelli di Palermo — fanno sì che fatalmente essi abbiano problemi, gusti ed esigenze differenti. E questo obbligava una rete nazionale televisiva di un grande paese a trascurare problemi di una regione che non erano quelli di un'altra, perchè una televisione che si rivolge nello stesso tempo a parecchi milioni di telespettatori, non può permettersi di accontentarne alcuni per scontentarne molti. Così queste stazioni televisive potevano scegliere solo argomenti e problemi di interesse nazionale e potevano programmare solo spettacoli grandiosi a carattere internazionale, che avessero cioè le prerogative per soddisfare i gusti di tutti.

Noi invece, racchiusi come siamo in novanta chilometri — tanti ce ne sono fra Chiasso e Airolo —, uguali o quasi per educazione, per gusti, per aspirazioni, interessati gli uni alle cose degli altri, noi potevamo esigere che la nostra televisione fosse messa a disposizione delle nostre città, dei nostri comuni, delle nostre valli, della nostra gente, che ha il grande privilegio di essere spesso accomunata nell'interesse verso questo o quel problema; soprattutto nei primi tempi, abbiamo chiesto e ottenuto dal nostro pubblico di giudicare più con il calore del cuore che con la freddezza della mente, perdonando l'accento leggermente dialettale, la limitata scioltezza di espressione, la modesta interpretazione di un ruolo, perchè tutte queste cose fanno anch'esse parte di noi stessi e della nostra vita; sono imperfezioni che con molte altre qualità, contribuiscono a distinguerci dagli altri.

Dopo tre anni di esperienze e di lavoro, possiamo oggi affermare che questo primo importante traguardo è stato raggiunto e superato. La nostra piccola Televisione è oggi una realtà che fa parte della vita del nostro paese, che si sviluppa e si rinnova, suscitando consensi, dissensi, polemiche, ma che è entrata ormai definitivamente, almeno lo speriamo, nelle

case e nel cuore della nostra gente. Per quel che concerne i suoi programmi, la Televisione della Svizzera italiana, sempre modesta nei mezzi e nelle intenzioni, ha continuato anche nel 1963 a sviluppare e potenziare quelle emissioni che meglio avevano incontrato il gusto del pubblico. Così il «Regionale», rassegna di avvenimenti della Svizzera italiana, ha assunto il ciclo settimanale, anziché quindicinale come aveva fatto fino a pochi mesi or sono. Questa emissione è quella che, più di ogni altra, interpreta l'anima della Svizzera italiana nei suoi riflessi quotidiani, negli avvenimenti di ogni giorno. Sono volti conosciuti, fatti di cui ognuno potrebbe essere spettatore o protagonista, quelli che si alternano e si condensano nell'informazione regionale.

Come utile complemento dell'attualità sono valorizzate anche le manifestazioni di carattere sportivo aventi per protagonisti la gioventù di casa nostra. Così gli incontri di calcio, le gare di atletica leggera, le corse in bicicletta e altri avvenimenti ancora, hanno trovato, in rapporto alla loro importanza, larga ospitalità sul piccolo schermo della TSI. Ma dove l'organismo televisivo della Svizzera italiana si immedesima nello spirito della nostra terra, è nella illustrazione dei vari aspetti della vita di ogni giorno e nella presentazione di possibili soluzioni dei vari problemi che rendono viva e interessante la vita pubblica.

Perciò, mentre ogni giorno la cronaca riporta le notizie di incidenti stradali, che molte volte, purtroppo, seminano lutti nelle varie famiglie, la Televisione della Svizzera italiana ha allestito in collaborazione con l'Automobile Club Svizzero un ciclo di emissioni «Strada libera», atto a informare gli automobilisti — predicando loro la virtù della prudenza — sul meccanismo più o meno segreto del veicolo e della guida del medesimo.

Il fenomeno dell'urbanesimo, che preoccupa i tecnici del ramo e gli uomini politici, dai quali il più delle volte ci attendiamo il compiere di miracoli, ha trovato in «Progetti per il futuro», un'emissione realizzata con l'ASPAN, una soddisfacente illustrazione informativa. Anche la politica ha compiuto nel corso dell'anno 1963 il suo ingresso nello studio televisivo di Paradiso. Infatti, dopo i servizi speciali messi in onda in coincidenza con le operazioni di scrutinio per il rinnovo dei poteri cantonali, in occasione della votazione per l'elezione dei deputati al Consiglio nazionale, i singoli partiti che avevano presentato liste di

«Tema d'azzardo» porta sul piccolo teleschermo la trattazione dei temi d'attualità della vita e del costume del mondo di oggi



candidati, tranne uno per sua volontaria rinuncia, hanno potuto, attraverso il piccolo schermo, illustrare i rispettivi programmi politici.

Nel frattempo, in collaborazione con le competenti autorità, la Televisione della Svizzera italiana ha approfondito lo studio sperimentale relativo alla realizzazione di «Telescuola», l'emissione scolastica divulgativa che permette agli allievi dei piccoli centri di assistere a interessanti lezioni su temi didattici, spiegati con mezzi e strumenti difficilmente disponibili in una qualsiasi scuola.

Tuttavia, l'opera di divulgazione delle conoscenze che formano la base della cultura media generale non si è limitata alla diffusione delle lezioni scolastiche, com'è il caso di «Telescuola», bensì ha spaziato nel più vasto campo degli interessi umani. Così mentre l'Africa — i cui popoli appaiono sospinti da impulsi, molte volte irrazionali — si affaccia alla ribalta della scena politica mondiale, l'emissione «Africa», documenti di viaggio, continua ancor oggi a illustrare ai telespettatori gli usi, i costumi e gli aspetti di vita dei popoli del Continente nero.

Nel ramo della cultura è da segnalare la serie di dibattiti «Prospettive TV», nel corso della quale vennero discussi i rapporti intercorrenti tra televisione e gli altri metodi di divulgazione dell'informazione o di allestimento di spettacoli. E questo ciclo non poteva esimersi dal richiedere la partecipazione di esponenti qualificati della cultura italiana, quali Luigi Silori, Carlo Bo, Mario Soldati, il prof. Cutolo, Ugo Zatterin e Pietro Bianchi.

Esaurito tale ciclo, quella serie di dibattiti, pur rimanendo fedele allo spirito che le diede origine, spazia ora in un settore affine con l'emissione mensile «Tema d'azzardo». Note personalità, affermatesi nei rispettivi campi di attività professionale, svolgono un tema — quasi sempre un problema di vita attuale — la cui enunciazione è tenuta segreta fino al momento in cui inizia il dibattito. E appunto da quella improvvisazione, dalla concentrazione che ne consegue per permettere alla persona intervenuta di esprimere il suo pensiero in proposito, che l'obbiettivo indagatore della telecamera — non di rado si rivela spietato nel cogliere sul volto ogni e qualsiasi espressione — afferma il suo potere e anche il fascino proprio del più moderno mezzo di espressione.

L'interesse per la cultura è poi tenuto vivo sul piccolo schermo della Televisione della Svizzera italiana da «Meridiana», l'emissione di cultura varia. E' in questo particolare settore che il pensiero della Terza Svizzera ha modo di riflettersi, attraverso l'avvicendamento davanti alle telecamere degli esponenti più qualificati dell'arte e della letteratura ticinese.

Attività limitata — causa problemi finanziari e tecnici — nel settore teatrale; grazie anche alla collaborazione prestata dalla troupe del «Teatro delle novità», diretto da Maner Lualdi, sono state realizzate alcune commedie, quali «La damigella di Bard», «L'ex alunno» e «Il rifugio».

Un'emissione speciale è consacrata ai problemi urbanistici del cantone Ticino





L'impegno teatrale è stato accentuato nel corso del 1963. Qui, in scena, Renzo Ricci e Bianca Toccafondi recitano una commedia, registrata dalla TSI nel teatro «Cittadella» di Lugano

Il 1963, ha portato alla Televisione della Svizzera italiana anche un gradito dono. All'emissione «Il mimo e noi», realizzata da Sergio Genni in collaborazione con la troupe dei mimi del Piccolo Teatro di Milano, è stato assegnato il premio internazionale spagnolo «Ondas» per la migliore rappresentazione drammatica televisiva.

Nel settore ricreativo «La Gibigianna», svago televisivo a premi, continua a riscuotere il favore popolare già conquistato, in precedenza, da «Terzo Grado».

L'eco dei problemi, della nostra gente, delle sue tradizioni, è raccolto degnamente da «Tempo nostro», il rotocalco televisivo che spulcia le pagine del nostro recente passato, interpretandone i sentimenti più profondi con la presentazione degli aspetti singolari — a volte, purtroppo, sconosciuti — della vita delle nostre valli. E a fianco di essa l'emissione «L'appuntamento»; un «pellegrinaggio» che il complesso mobile TSI effettua attraverso i comuni del nostro cantone e del territorio del Grigioni italiano. Ma se «Tempo nostro» si volta appena indietro, «Ricordi di celluloidi», cronache del nostro passato, aguzza lo sguardo sull'orizzonte di alcuni decenni, fino ai tempi della mobilitazione proclamata nell'imminenza del secondo conflitto mondiale.

Ma la Televisione della Svizzera italiana ha voluto pensare anche ai Ticinesi lontani, a quelli che nelle pause del loro lavoro, molte volte duro, si abbandonano allo struggente sentimento della nostalgia e quel pensiero ha dato origine all'emissione «Riuniti per Natale», mediante la quale i congiunti in patria hanno potuto vedere sul piccolo schermo il volto dei loro cari emigrati, l'ambiente ove essi vivono e lavorano. Il «caso più interessante dal punto di vista umano» scelto da un'apposita giuria, presieduta dall'ex ministro Enrico Celio, ha permesso alla signorina Eulalia Ravetta, nipote di un Ticinese emigrato in Giappone circa cent'anni fa, la cui famiglia ha sempre continuato a sentirsi spiritualmente unita alla Svizzera, di vedere la terra natale di suo nonno, di abbracciare i parenti, di respirare, per qualche giorno, l'aria del Ticino.

Nel tracciare questa rapida rassegna retrospettiva dell'anno televisivo 1963 non possiamo esimerci dal sottolineare la testimonianza concreta del continuo sviluppo del nostro organismo televisivo, che si identifica nell'inizio dei lavori di costruzione del nuovo palazzo della Televisione, che sta sorgendo a Besso nei pressi dello Studio RSI.

FRANCO MARAZZI
Capo del programma della TSI

Lorsque, le 27 août de l'année passée, la nouvelle de la mort tragique de notre speakerine, Cordélia Guggenheim, se répandit comme une traînée de poudre, la consternation fut générale et ce n'est que peu à peu que nous, ses collègues, avons pu mesurer l'étendue de la perte de cette collaboratrice extrêmement douée, qui était un être aimable et gai, d'une vitalité débordante. Depuis, nous avons pris conscience chaque jour davantage de l'ampleur de cette perte, même lorsque le temps s'est mis à atténuer la brutalité immédiate de cette incroyable disparition.

Il est évident que les efforts entrepris pour renforcer la présence de la Suisse dans les programmes ont porté avant tout sur le secteur des *émissions d'actualités*. Il s'agit de programmes tels que «Sur la scène du monde» avec ses documents filmés sur tous les continents; les discussions et rapports documentaires sur des problèmes à l'ordre du jour (le réseau routier national, l'initiative sur les armes atomique, «Le Vicaire» de Hochhut, la spéculation foncière, la nouvelle réglementation de la responsabilité civile des détenteurs de véhicules à moteur, la protection civile, etc.); l'«Antenne», émission créée pour les actualités régionales, étendue depuis l'automne à trois éditions hebdomadaires.

Les émissions consacrées aux élections des membres du Parlement visaient au même but: éveiller la compréhension et l'intérêt, mais cette fois pour des tâches civiques. Au cours de deux émissions, les représentants des différents partis se présentèrent à des journalistes et à des membres des Parlements de jeunesse, dans une discussion libre et contradictoire; la journée des élections fut elle-même reflétée dans un programme qui débuta à 14 heures et prit fin vers minuit. Signalons qu'ainsi 342 émissions retransmirent de manières très diverses les événements et les problèmes suisses et étrangers.

La télévision suisse alémanique a aussi essayé, dans le domaine des *programmes documentaires* sans rapport avec la politique ni avec l'actualité, d'intensifier sa production propre. Les émissions suivantes ont été, comme jusqu'ici, toujours mieux accueillies: le «Forum», «Des livres et des auteurs», des portraits filmés (consacrés au sculpteur Augusto Giacometti, à l'écrivain Robert Faesi, au philosophe Karl Jasper, au dirigeant de l'économie Gottlieb Duttweiler, etc.), et les émissions de sciences naturelles de Hans Traber sur le monde mystérieux de la nature vivante.

En été 1963, l'Office national suisse du tourisme et une notable entreprise de voyages ont reconstitué le premier voyage de touristes anglais en Suisse, il y a cent ans. Les notes laissées par une participante anglaise ont servi de base à la réalisation de ce film tourné par la TV suisse et qui, sous le titre de «Miss Jemina in Switzerland», a été repris par des sociétés TV étrangères





Jo Roland — que l'on voit ici lors d'une croisière sur le lac de Zurich — présente aux amis de la musique légère son programme de variétés musicales: «Rendez-vous avec Jo»

Pour ce qui concerne les programmes documentaires, la télévision suisse alémanique a déployé de grands efforts pour conserver à l'émission directe la place qu'elle mérite, en dépit de la marche victorieuse irrésistible de l'enregistrement magnétique des images. La fascination qu'exerce l'immédiateté dans l'espace et dans le temps, propre à chaque reportage vivant, s'est manifestée une fois de plus dans les émissions «Ce soir à...», qui nous conduisirent l'an passé à Malans, Rorschach, Gstaad, Wetzikon et Wettingen.

Pendant l'hiver, il fallut effectuer une véritable mobilisation générale des moyens techniques de retransmission, avec la collaboration de l'équipe de reportage de la Suisse romande, pour porter à l'écran non seulement les courses du Lauberhorn, mais aussi les épreuves féminines de ski, à Grindelwald. Ces retransmissions furent le point de départ de nombreux reportages sportifs — 36 de la Suisse et 90 de l'étranger — qui constituèrent, avec les reportages réguliers du dimanche, une vaste information pour les sportifs.

Dans 18 émissions de la série «Le magazine agricole», nous avons traité des sujets intéressants non seulement les agriculteurs, mais aussi les citoyens. La cadence d'une production de ce genre toutes les deux semaines s'est révélée fructueuse. La série d'émissions populaires «Pour la ville et la campagne» est devenue elle aussi une partie intégrante du programme du dimanche après-midi.

Les deux émissions «Il balcun tort», dédiées à notre quatrième langue nationale, sont très caractéristiques; il s'agit d'un premier essai en vue d'accorder à la langue et à la culture rhétoromanes la place qu'elles méritent certainement à la télévision suisse.

Le programme dramatique et musical offrit une grande diversité et fit l'objet de plus de cent émissions, retransmises en partie de la télévision allemande, de théâtres; elles ont été achetées à des sociétés productrices privées, ou produites par nos propres moyens. Après une activité longtemps interrompue, notre propre mise en scène d'une version en dialecte de la pièce de Max Frisch «Bidermaa u d'Brandstifter» représentait un nouveau départ prometteur. Avec la pièce «Polizischt Wäckerli», nous fîmes enfin le pas qui nous séparait de la série familiale depuis longtemps projetée, une entreprise que le public discuta abondamment, l'opposition absolue et l'approbation enthousiaste s'équilibrant à peu près.

Nombreuses furent les émissions musicales que nous avons exécutées en grande partie nous-mêmes, et dont quelques-unes seulement furent empruntées à l'étranger.

Plus d'un tiers des 116 heures en chiffre rond consacrées aux programmes de divertissement furent remplies par notre propre production; ce taux extraordinairement élevé montre que

le programme suisse alémanique tente de se libérer de plus en plus, dans ce domaine aussi, des productions étrangères.

Autres programmes marquants: l'émission des trois films policiers que nous avons tournés nous-mêmes, présentés en liaison avec un concours pour le public, et qui nous valut le chiffre presque incroyable de 100 000 réponses environ. Les téléspectateurs suivirent avec beaucoup de sympathie le cours de danse «Puis-je me permettre?» dirigé par un célèbre couple suisse de danseurs professionnels, tandis que dans le domaine du show, le non-conventionnel et gai «Rendez-vous avec Jo Roland» s'imposa dès le début. Grâce notamment à des candidats pleins d'originalité, la reprise du «quiz» très apprécié et qui a fait ses preuves, intitulé «Quitte ou double», remporta un plein succès.

Nous avons essayé, dans les *émissions pour les enfants et pour la jeunesse*, malgré la diversité qui découle des différents âges et des matières très variées, de parvenir à un résultat d'ensemble uniforme. On s'efforce avant tout de procurer une activité aux jeunes téléspectateurs, ce qu'on obtient en réalisant des émissions «d'occupation» avec explications abrégées (construction de planeurs, cours de jeux d'échecs, modelage, gravure sur lino, etc.); des émissions de discussion dans le «Rendez-vous Studio Bellerive» pour les jeunes adultes, avec des programmes musicaux tels que «Chantons ensemble», «La musique n'a pas de frontières», etc. En automne 1963, nous avons entrepris les premiers tests pour la jeunesse, c'est-à-dire une enquête systématique sur l'influence des programmes pour la jeunesse sur les jeunes de toutes les catégories d'âge; cette enquête fut menée en commun avec Pro Juventute et des représentants du corps enseignant, et elle sera poursuivie en 1964.

Le courrier toujours plus volumineux que nous recevons montre que les *émissions féminines et éducatives* («Magazine de la femme», «Entre nous») sont parvenues, pendant l'exercice, à intéresser des milieux toujours plus vastes de téléspectatrices, de sorte qu'il était parfaitement justifié d'augmenter la fréquence de ces émissions, comme nous l'avons fait depuis l'automne (toutes les trois, au lieu de toutes les quatre semaines).

En 1963, les *émissions à caractère religieux* furent légèrement plus nombreuses, ce qui provient d'une part de l'essai de projeter des films religieux, et d'autre part de l'introduction de brèves considérations, le mercredi, par le pasteur Fritz Tanner; ces entretiens suscitent un intérêt croissant.

La collaboration, au sein de la *communauté de production* réunissant les télévisions suisse alémanique, bavaroise et autrichienne, est demeurée très active en 1963 aussi; elle a porté ses fruits dans de multiples émissions conçues et réalisées en commun, le poids principal étant porté sur les programmes documentaires. Pour la première fois, une société cinématographique privée (Condor Films SA, Zurich) présenta, sur mandat, deux films: le premier film d'une série historique en quatre parties, sur ce thème: «Napoléon et Eugénie», puis une biographie filmée sur Thomas Mann, qui obtint un prix au Festival de la télévision à Berlin, en 1963; ces deux bandes furent très bien accueillies.

L'intensification de nos propres productions — un des caractères essentiels de l'exercice 1963 en matière de programmes — ne fut possible que grâce à des améliorations en ce qui concerne les locaux et l'appareillage. C'est ainsi qu'on est parvenu à diminuer considérablement le temps consacré au montage des décors, par l'installation d'un *chemin de roulement de grue*; il ne fut plus nécessaire, dès lors, de transporter au studio du 2^{me} étage les lourds décors, en empruntant plusieurs escaliers.

Mais il fallait s'efforcer avant tout d'accroître notre capacité de production en augmentant la place dont nous disposons, afin de porter remède à la situation provoquée par l'exploitation d'un studio unique, situation devenant peu à peu intenable. Nous avons trouvé une solution en concluant un contrat à long terme avec la «Gesellenhaus» Wolfbach/Pfauen. Nous avons obtenu ainsi une salle assez vétuste qui fut transformée en *studio auxiliaire* en y montant une grille d'éclairage et en y installant différents appareils. Ce studio est exploité avec le vieux car de reportage datant de 1953.

Notre rétrospective ne serait pas complète sans un mot de remerciement à tous nos collaborateurs. C'est grâce à leur entier dévouement, en particulier au cours des dernières heures de l'année passée où il fallait exiger aussi de la télévision suisse une présence totale, qu'il fut possible de venir à bout des lourdes tâches qui nous étaient imposées.

GUIDO FREI
Chef du programme TV suisse alémanique

Table des matières

	page
<i>Les finances</i>	3
<i>Comptes et bilans</i>	
Société suisse de radiodiffusion et télévision	10
Direction générale	12
Bilan	14
Studio suisse des ondes courtes	16
Télédiffusion	18
Studios de radio	20
Bilan des studios	26
Télévision suisse	27
Bilan de la Télévision suisse	30
<i>Budgets</i>	
Répartition des ressources allouées à la SSR	33
Société suisse de radiodiffusion et télévision	34
Direction générale	36
Studio suisse des ondes courtes	38
Télédiffusion	40
Studios de radio	42
Télévision	44
<i>Statistiques des auditeurs</i>	46
<i>Statistiques des programmes radio</i>	47
<i>Statistiques des téléspectateurs</i>	52
<i>Statistiques des programmes TV</i>	53
<i>Organes de la SSR</i>	55

Compte Radio 1963

Nombre des auditeurs

Une réjouissante augmentation du nombre des auditeurs a été enregistrée une fois encore en 1963, année au cours de laquelle elle a atteint le chiffre de 44 963 nouveaux abonnés à la radio et à la télédiffusion. A fin 1963, le nombre des concessionnaires astreints au paiement de la taxe s'élevait ainsi à 1 583 246.

Entre les différents groupes, l'augmentation totale se répartit à raison de 29 810 nouveaux concessionnaires pour la radio et de 16 439 nouveaux abonnés à la télédiffusion.

Les abonnés à la Rediffusion, en revanche, ont encore diminué au cours de l'année 1963. Comparé à l'année précédente, leur nombre s'est réduit de 1286 auditeurs.

L'ensemble des auditeurs se répartit comme suit dans les différents groupes:

Radio	1 155 991	73 %
Télédiffusion	392 315	24,8%
Rediffusion	34 940	2,2%
Total	1 583 246	100 %

Recettes

Les recettes provenant des taxes de concession ont dépassé de 676 268 francs le montant prévu dans le budget de l'Entreprise des PTT.

Le tableau suivant montre le produit total des taxes de concession, les chiffres de l'année précédente servant à établir la comparaison.

	<i>En millions de francs</i>	
	1963	1962
Produit brut en 1963	41,306	(40,023)
Versement au fonds commun de déparasitage	0,050	(0,050)
Produit net à répartir entre les PTT et la SSR	41,256	(39,973)
Quote-part de la SSR conformément à l'arrêté fédéral du 24. 11. 61: 70%, soit	28,879	(27,981)
Montant attribué à notre Société au cours de 1963, conformément aux estimations budgétaires des PTT	28,406	(27,405)
Montant de l'attribution supplémentaire	0,473	(0,576)

Le supplément de recettes de 473 388 francs nous a été crédité par l'Entreprise des PTT au mois de février 1964. Il a été porté à compte nouveau.

En 1963, les ressources d'exploitation de la SSR se composent des éléments suivants:

1. Quote-part de la SSR au produit de la taxe de concession, selon le budget	fr. 28 406 000.—
2. Attribution spéciale de l'Entreprise des PTT pour le service des programmes de la télédiffusion	fr. 563 814.—
3. Attribution supplémentaire de l'année 1961	fr. 648 000.—
Total des ressources disponibles provenant du produit des taxes de concession	fr. 29 617 814.—

En plus du montant ci-dessus, la direction générale, le Service des ondes courtes et les sociétés-membres ont disposé d'une somme de 496 664 fr. 17 provenant de diverses recettes d'exploitation telles que loyers, vente de matériel, et de produits divers.

En outre, 704 667 fr. 75 ont été prélevés dans la réserve d'exploitation pour couvrir le montant nécessaire au versement des allocations de vie chère accordées au personnel. A cette somme s'ajoutent les produits extraordinaires du compte de pertes et profits, soit 531 843 fr. Le montant total mis à la disposition de la radiodiffusion en 1963 atteint 31 350 989 francs, c'est-à-dire 1 033 070 francs de plus que l'année précédente.

Le tableau suivant précise la manière dont ce montant a été réparti entre les différents services.

Ressources d'exploitation de la SSR et de ses sociétés-membres pour 1963

	Quote-part au taxes de concession	Autres recettes d'explo- itation	Imputation réserve SSR versement allocation de vie chère 3 + 5%	Recettes extra- ordinaires de la DG	Total moyens disponibles en 1963
Total	29 617 814.—	496 664.17	704 667.75	531 843.24	31 350 989.16
DG charges sur le plan suisse	2 514 100.—	63 504.—	9 418.—	—	2 587 022.—
Direction générale	1 054 000.—	48 163.51	49 716.80	172 864.19	1 324 744.50
Service des ondes courtes	1 500 900.—	205 981.40	48 063.15	62 384.15	1 817 328.70
Service de programmes TD	563 814.—	6 548.25	v. compte expl.	—	570 362.25
ORG, IRG, CRR	120 850.—	3 300.—	—	7 647.60	131 797.60
Sociétés-membres avec studio	23 864 150.—	169 167.01	597 469.80	288 947.30	24 919 734.11
<i>Beromunster</i>	<i>10 738 868.—</i>	<i>69 001.82</i>	<i>283 039.10</i>	<i>166 540.90</i>	<i>11 257 449.82</i>
Zurich	4 271 255.—	12 306.70	108 709.— ¹	42 434.79	4 434 705.49
Berne	3 145 172.—	44 683.72	87 104.75 ¹	57 802.84	3 334 763.31
Bâle	3 322 441.—	12 011.40	87 225.35	66 303.27	3 487 981.02
<i>Radiodiffusion Romande</i>	<i>7 875 169.—</i>	<i>53 940.30</i>	<i>174 373.10¹</i>	<i>67 317.68</i>	<i>8 170 800.08</i>
Lausanne et Genève	7 875 169.— ²	53 940.30	174 373.10 ¹	67 317.68	8 170 800.08
<i>Mte. Ceneri</i>	<i>5 250 113.—</i>	<i>46 224.89</i>	<i>140 057.60</i>	<i>55 088.72</i>	<i>5 491 484.21</i>
Lugano	5 250 113.—	46 224.89	140 057.60	55 088.72	5 491 484.21

¹ Voir remarques dans les différents comptes

² De ce montant, 23 000 fr. figurent au compte Allocation suppl. sur le produit de la taxe de concession

Répartition du produit des taxes de concession

La répartition des ressources provenant du produit des taxes de concession a été faite conformément au budget.

Une somme de 3 568 100 francs a été utilisée par la direction générale pour les tâches communes sur le plan suisse et pour les besoins de son exploitation.

Le Service des ondes courtes a reçu 1 500 900 francs. La part commune des trois sociétés-membres sans studio, ORG, IRG, CRR, a été de 120 850 francs.

Après déduction des sommes ci-dessus, un montant de 23 864 150 francs, soit 733 700 francs de plus que l'année précédente, restait à disposition des six studios de radio.

Ils ont été répartis entre les groupes d'émetteurs conformément à l'arrêté du Conseil fédéral du 23 septembre 1960.

Total du produit à répartir		fr. 23 864 150
Beromunster	45 %	fr. 10 738 868
Sottens	33 %	fr. 7 875 169
Mte. Ceneri	22 %	fr. 5 250 113

A cela viennent s'ajouter les attributions de la réserve d'exploitation pour le versement des allocations de vie chère, soit:

Total	fr. 704 667
Direction générale, SOC	fr. 107 198
Beromunster	fr. 283 039
Sottens	fr. 174 373
Mte. Ceneri	fr. 140 057

Dépenses

Dans sa séance du 3 décembre 1963, le comité central a accordé au personnel une allocation de vie chère de 3 % sur les salaires de base, alors qu'il avait déjà consenti, le 7 décembre 1962, qu'une allocation de vie chère de 5 % soit versée au personnel pour 1963. Les fonds nécessaires au paiement de cette allocation ont dû être prélevés dans la réserve d'exploitation. Le compte de pertes et profits montre que la dépense résultant de cette mesure s'élève à 704 667 francs (690 693 pour l'allocation de vie chère plus 13 975 francs pour l'assurance complémentaire des directeurs). Les sommes nécessaires pour couvrir les dépenses occasionnées par le versement de l'allocation de vie chère pour la DG, le SOC et les studios figurent en détail sur le tableau ci-dessus.

Nous précisons que seuls les crédits initiaux sont mentionnés dans nos relevés sur le budget 1963, mais non les crédits accordés ultérieurement. Nous avons donné des instructions, afin que figurent au budget, pour l'année 1964, les crédits accordés initialement et ultérieurement.

1. Direction générale

La direction générale disposait pour les tâches intéressant l'ensemble du pays, d'une somme de 2 587 022 francs, dont 1 645 000 francs furent utilisés pour les droits d'auteurs, et 264 000 pour le service des nouvelles. Les crédits accordés n'ont pas été entièrement épuisés dans divers comptes de charges. Le solde a été reporté dans le compte de pertes et profits.

Les dépenses d'exploitation de la direction générale proprement dite s'élèvent à 1 190 706 francs. Les crédits consentis par le budget ont été respectés (y compris les crédits supplémentaires accordés le 3 décembre 1963 par le comité central pour les allocations de vie chère versées au personnel).

En tenant compte du solde de 94 427 francs, mentionné ci-dessus et de diverses recettes neutres, le compte de pertes et profits de la direction générale se solde par un actif de 142 165 francs.

Nous proposons au comité central d'utiliser ce solde de la manière suivante:

140 000 francs à mettre en réserve, à la disposition du comité central, en vue de dépenses spéciales (incorporation de l'allocation de vie chère, frais entraînés par la qualification du travail, etc.), dont le montant n'est pas encore fixé définitivement. 2165 francs à reporter sur le nouveau compte.

2. Service des ondes courtes

Le compte d'exploitation du Service des ondes courtes se solde par un excédent de dépenses de 45881 francs. Après la dissolution de la réserve pour les services étrangers, autorisée par le comité central, le compte de pertes et profits du SOC présente un solde actif de 6139 francs.

Nous proposons au comité central de passer cet excédent de recettes au fonds de disposition.

3. Télédiffusion

Le compte de pertes et profits de la Télédiffusion pour 1963 se solde par un actif de 146 209 francs. Les dispositifs de commutation n'ayant pas encore pu être mis entièrement en service au cours de l'exercice sous revue, les dépenses d'exploitation s'en sont trouvées réduites d'autant.

Nous proposons au comité central de verser le surplus à la réserve d'exploitation.

4. Studios de radio

Les dépenses totales des studios s'élèvent en 1963, selon le décompte d'exploitation, à 24 678 944 francs, dont 468 980 sont reportés sur le compte de pertes et profits à titre d'excédent du compte d'exploitation.

Les dépenses effectives des studios de radio atteignent 24 209 964 francs, soit 867 639 francs de plus que l'année précédente.

Les dépenses totales se répartissent comme suit entre les différentes rubriques principales:

	<i>Francs</i>	<i>%</i>	<i>Francs</i>	<i>%</i>
	<i>1963</i>		<i>1962</i>	
Frais de personnel	8 306 292	34	(7 798 873)	33
Frais généraux d'exploitation	2 913 842	12	(2 884 708)	13
Frais directs de programme	12 989 828	54	(12 658 642)	54
(y compris les orchestres des studios)				

Comparés à ceux de l'année 1962, les frais de personnel ont augmenté de 507 419 francs. Cette augmentation est due en particulier au versement de l'allocation de vie chère. Certaines économies ont été faites dans quelques studios, des postes vacants étant restés inoccupés.

Dans plusieurs cas, les frais d'exploitation des studios sont demeurés inférieurs aux crédits prévus dans le budget.

Le secteur des programmes, y compris les orchestres radiophoniques, a disposé de 331 186 francs de plus que l'année précédente.

Compte de pertes et profits

Hormis l'excédent de produit du compte d'exploitation, les studios ont enregistré, comme de coutume, des recettes accessoires provenant des hebdomadaires, du Sport-Toto, d'intérêts encaissés, du solde actif de l'année précédente, etc. Le compte du studio de Bâle se solde par un excédent de dépenses de 48 044 francs, celui de la Radiodiffusion romande par un excédent de dépenses de 2 761 francs.

Les produits extraordinaires des studios s'élèvent au total à un montant net de 288 948 francs provenant de divers studios: Zurich 42 435 francs, Berne 57 803 francs, Bâle 66 303 francs, Radiodiffusion romande 67 318 francs, et Lugano 55 089 francs. Les produits extraordinaires ont été utilisés pour le programme; ils ont en outre alimenté le fonds de disposition (Berne, Lugano).

L'excédent des dépenses du compte d'exploitation du studio de Bâle (48 044 francs) a été couvert par un prélèvement de 37 000 francs dans le fonds de disposition, et, pour le solde, par les produits extraordinaires. La Radiodiffusion romande a pu couvrir l'excédent des dépenses de son compte d'exploitation (2761 francs) par les produits extraordinaires.

Bilans

Le total du bilan s'élevait, à fin 1963, à 20,5 millions de francs, soit à 3,9 millions de francs de moins que l'année d'auparavant

Comparée à l'année précédente, la fortune d'établissement (valeur comptable) a diminué de 3,7 millions de francs. Cela provient du fait que le studio de Lugano a dissout la réserve pour la construction du nouveau studio, de 3,78 millions de francs.

Compte tenu du fait que les taxes de concession pour le premier trimestre 1963 ont déjà été virées le 31 décembre 1962, et que certains studios les avaient encore comptabilisées dans l'exercice 1962, la fortune de roulement est pratiquement restée la même qu'en 1962.

Compte Télévision 1963

Concessionnaires

L'entreprise des PTT a enregistré en 1963 92 235 nouveaux concessionnaires-TV, contre 80 075 en 1962. L'effectif total des concessionnaires-TV atteint ainsi, à fin 1963, 366 129 abonnés. Ce chiffre dépasse de beaucoup les premiers pronostics.

Produit

Conformément à la décision prise par le Conseil fédéral le 11 novembre 1960, le produit des concessions-TV doit être réparti entre les PTT et la SSR à raison de 30 % et de 70 %. En vertu de cette décision les ressources suivantes ont été attribuées à la SSR en 1963, pour la Télévision:

1. Produit de la taxe de concession	fr. 18 900 000.—
2. Attribution supplémentaire au produit de la taxe de concession 1962	fr. 1 843 304.70
Total	fr. 20 743 304.70

Conformément au budget, 18,9 millions de francs ont été attribués au service des programmes de la télévision. Se fondant sur les décisions prises par le Comité central, la direction générale a mis à la disposition de la télévision, à titre d'attributions supplémentaires, les ressources suivantes:

	Total	fr. 1 950 032.95
Crédit complémentaire		fr. 800 000.—
Allocation de vie chère 5 %		fr. 273 744.—
Remboursement du prêt consenti par la Confédération		fr. 500 000.—
Quote-part de la DG aux frais occasionnés par la Rose d'or		fr. 17 370.95
Intérêts du prêt consenti par la Confédération		fr. 184 105.30
En outre, un montant de		fr. 174 812.70

figure dans le compte de la Télévision. Il avait déjà été versé l'année précédente par la direction générale pour payer les intérêts du prêt consenti par la Confédération.

Les ressources provenant du produit des taxes de concession mises à la disposition de la Télévision en 1963 atteignent ainsi 20 850 032 francs 95.

Dépenses

Les montants suivants ont été affectés aux principaux groupes de charges du compte d'exploitation de la télévision:

	Francs 1963	%	Francs 1962	%
a) Personnel	6 041 034	29	(4 599 042)	28
b) Frais généraux d'exploitation	3 479 998	17	(2 838 211)	17
c) Programme	11 238 761	54	(8 946 780)	55

En 1963, les dépenses d'exploitation de la Télévision ont dépassé de 4 375 810 francs celles de l'année précédente. Ce montant se répartit comme suit entre les différents groupes:

Personnel	1 441 992 francs
Exploitation	641 787 francs
Programme	2 292 031 francs

Il convient de remarquer, en ce qui concerne les dépenses pour le personnel, qu'une grande partie des nouveaux employés entrés au service de la Télévision a été engagée par contrat provisoire ou moyennant honoraires, de sorte que les frais y relatifs se sont accumulés dans le compte d'exploitation. Le compte détaillé de l'exercice donne à ce sujet toutes les précisions utiles.

Compte de résultat

Après avoir mis en compte les dépenses et les produits extraordinaires, le compte de pertes et profits de la Télévision présente, lors de la clôture, un solde passif interne de 101 498 francs.

Ce solde résulte des articles suivants du compte de pertes et profits:

Montant de la dette découlant du prêt consenti par la Confédération, au 31. 12. 1962	fr. 6 318 477.25
Moins remboursement partiel 1963	fr. 500 000.—
Dette envers la Confédération au 31. 12. 1963	fr. 5 818 477.25
Solde passif interne de la Télévision au 31. 12. 1963	fr. 101 498.24
Solde passif total selon bilan	fr. 5 919 975.49
Le solde passif est reporté à compte nouveau.	

Radio

Dans le budget de la Confédération pour l'année 1964, l'Entreprise des PTT estime que le nombre des concessionnaires-radio s'élèvera à 1 638 700 jusqu'à la fin de 1964, ce qui représente une augmentation de 58 200 auditeurs en comparaison de l'année précédente.

Le produit brut des taxes de concession a été porté au budget pour un montant de 42 millions de francs. De cette somme, 50 000 francs seront attribués au fonds commun de déparasitage PTT/SSR.

Le produit net, soit 41 950 000 francs, sera réparti entre les PTT et la SSR à raison de 30 % et de 70 %, conformément à la décision du Conseil fédéral du 24 novembre 1961. La quote-part de l'Entreprise des PTT s'élèvera ainsi à 12 585 000 francs, soit à 411 000 francs de plus que l'année précédente. La SSR recevra 29 365 000 francs. Elle disposera en outre de l'attribution supplémentaire du produit des taxes de concession de l'année 1962, c'est-à-dire de 576 000 francs, de sorte que les ressources provenant des taxes de concession atteindront 29 941 000 francs pour l'année 1964. Cela représente 887 000 francs de plus qu'en 1963, soit 3 % en chiffre rond.

En 1963 déjà, le produit des taxes de concession n'a pas suffi à couvrir les dépenses. Le montant nécessaire aux allocations de vie chère versées au personnel a dû être prélevé dans la réserve d'exploitation de la SSR. Pour 1964 également, le comité central a été obligé de prendre une mesure analogue. Nous vous renvoyons, à ce sujet, aux explications que nous donnons à la fin de ce rapport.

L'Exposition nationale de Lausanne 1964 entraîne une dépense de 300 000 francs pour la construction du pavillon de la SSR et son équipement. Cette somme doit être couverte d'une part par le solde actif de la direction générale, soit 40 000 francs, et d'autre part par un prélèvement de 260 000 francs dans le fonds de réserve à la disposition du comité central. Les frais d'exploitation du studio de l'EXPO sont à la charge des studios.

Dans le budget pour 1964, le comité central prévoit que la Télévision suisse participera aux frais généraux de la direction générale, pour un montant de 200 000 francs.

Pour le service des programmes de la *télédiffusion*, la SSR touchera comme de coutume 1 franc 50 par abonné, ce qui produira 600 000 francs pour 1964. L'extension de ce service, telle qu'elle avait été prévue, sera vraisemblablement achevée au cours de 1964, de sorte que son exploitation sera entièrement assurée.

La *direction générale* disposera au total de 4 150 000 francs pour l'année budgétaire. De ce montant, 1 186 000 francs sont destinés à ses propres besoins, et 2 964 000 francs à des tâches communes intéressant l'ensemble du pays (dont 1 579 300 francs à verser aux sociétés d'auteurs, 103 000 francs à l'industrie du disque, 264 000 francs à l'Agence télégraphique suisse, 100 000 francs à la radioscolaire suisse, et, comme nous l'avons déjà dit, 300 000 francs pour construire et équiper le pavillon de la SSR à l'EXPO 64).

Pour couvrir ces dépenses, 3 527 750 francs, soit 40 350 francs de moins que l'année précédente, doivent être prélevés sur le produit des taxes de concession. La réserve spéciale du comité central fournira 260 000 francs, le solde actif du compte 1962 de la direction générale, 40 000 francs; la participation de la Télévision s'élèvera à 200 000 francs provenant des taxes de concession-TV. Le reste, soit 122 250 francs, vient de divers produits, tels que loyers, intérêts sur titres et sur avoirs en banque, ainsi que part due par la Télévision sur la redevance pour droits d'auteur.

Les dépenses d'exploitation du *Service des ondes courtes* ont été estimées à 2 375 940 francs pour l'année 1964. Elles sont couvertes par les taxes de concession: 1 532 440 francs, par un crédit accordé par la Confédération pour les tâches spéciales du SOC: 680 000 francs, et par d'autres produits: 163 500 francs.

Compte tenu des moyens attribués au Service des ondes courtes par la réserve d'exploitation, pour verser au personnel les allocations de vie chère, le plafond de 1 franc par concessionnaire fixé par l'assemblée générale est pratiquement atteint.

Pour les *sociétés sans studio* (société radiophonique de la Suisse orientale, société radiophonique de la Suisse centrale, et communauté radiophonique romanche), une attribution totale de 183 760 francs a été inscrite dans le budget.

Après déduction des sommes destinées à la direction générale, au Service des ondes courtes, et aux sociétés sans studio, les ressources d'exploitation dont disposent les *studios* s'élèvent à 25 222 584 francs, c'est-à-dire à un million de francs de plus qu'en 1963.

Un montant de 400 000 francs étant encore retranché pour le service de l'EXPO 64, qui est considéré comme une tâche commune à tous les studios, 24 822 584 francs seront répartis comme suit entre les trois groupes d'émetteurs:

Beromünster	45 %	soit	11 170 163 francs
Sottens	33 %	soit	8 191 453 francs
Monte Ceneri	22 %	soit	5 460 968 francs

En comparaison de l'année précédente, la part attribuée à chaque émetteur augmente de 271 193 francs pour Beromünster, de 202 952 francs pour Sottens et de 125 855 francs pour Monte Ceneri.

Comme ce fut le cas pour l'année 1963, un budget unique pour le service des programmes de la «Radiodiffusion romande» a été présenté par la Suisse française pour le budget 1964.

Télévision

Le nombre des concessionnaires continue à augmenter d'une manière réjouissante. L'Entreprise des PTT compte que l'effectif des abonnés sera de 479 700 à la fin de l'année 1964. Cela correspond à une augmentation de 130 300 téléspectateurs, au regard de l'année 1963. Le produit des taxes de concession augmente parallèlement à l'augmentation du nombre des concessionnaires. Le produit brut inscrit dans le budget de la Confédération s'élève à 36 472 800 francs.

Conformément à la décision prise le 2 novembre 1962 par le Conseil fédéral, le produit total des taxes de concession sera réparti entre les PTT et la SSR à raison de 30 % et de 70 % pendant les années 1963 à 1967. La part qui revient à la SSR s'élève ainsi à 25 550 000 francs. D'autres recettes d'exploitation calculées à 481 700 francs venant s'ajouter à cette somme, le service des programmes de la Télévision disposera, en 1964, de 26 000 000 de francs au total, en chiffre rond.

Le prêt accordé par la Confédération figure actuellement dans les livres pour un montant de 5 800 000 francs. Le budget prévoit un amortissement de 1 000 000 de francs.

Une somme de 856 000 francs a été mise en réserve pour payer les intérêts du prêt accordé par la Confédération et les allocations de vie chère au personnel, ainsi que pour le service-TV à l'EXPO 64. Pour son exploitation proprement dite, la Télévision dispose donc de 3 400 000 francs de plus que l'année précédente. En comparaison avec l'année 1963, un montant supplémentaire de 460 000 francs est destiné au personnel, de 750 000 francs aux frais d'exploitation et de 2 000 000 de francs, en chiffre rond, à la production et au service des programmes.

Mais les exigences du programme-TV augmentent proportionnellement au nombre grandissant des téléspectateurs, de sorte que la situation financière de la Télévision restera longtemps tendue.

En plus d'une continuelle extension des émissions actuelles, la Télévision a une mission culturelle toujours plus vaste. Cela nécessite un effort dans le domaine onéreux de la production propre.

Le comité central a accordé au personnel, le 3 décembre 1963, une nouvelle allocation de vie chère de 3 % pour les années 1963 et 1964. Les charges y relatives ne figurent encore ni dans le budget de la radio, ni dans celui de la Télévision. Cette allocation de vie chère entraîne une dépense annuelle de 310 000 francs pour la radio et de 170 000 francs pour la télévision; ces dépenses devront être couvertes, pour la radio, par un prélèvement dans la réserve d'exploitation, et, pour la télévision, par l'attribution supplémentaire du produit des taxes de concession. L'autorité de surveillance a approuvé l'utilisation de la réserve d'exploitation. De 3 000 000 de francs qu'elle comptait en 1962, la réserve d'exploitation se réduit ainsi à 400 000 francs.

DOMENIC CARL
Directeur administratif SSR

Compte de la Société suisse de radiodiffusion et télévision
Charges sur le plan suisse

Compte d'exploitation

	Compte 1962	Budget 1963	Compte 1963
Total des charges d'exploitation sur le plan suisse	3 212 267.27	2 586 518	2 587 022.—
<i>Frais de programme</i>	<i>2 033 587.67</i>	<i>2 133 200</i>	<i>2 035 361.35</i>
Redevance à la SUISA	1 091 632.—	1 122 200	1 122 117.40
Redevance au BIEM	425 864.70	420 000	420 000.—
Industrie du disque	103 000.—	103 000	103 000.—
Service des informations (ATS)	264 000.—	264 000	264 000.—
Allocations de la caisse centrale	86 658.70	100 000	69 059.80
Echange de programmes avec l'étranger	5 839.15	12 000	8 042.—
Dépenses décidées par le Comité central	46 110.62	100 000	42 553.90
Frais divers de programmes	10 482.50	12 000	6 588.25
<i>Frais de la société</i>	<i>1 078 679.60</i>	<i>353 318</i>	<i>357 233.60</i>
Assemblée générale	19 957.35	30 000	19 359.50
Comité central	50 774.95	45 000	51 567.85
Commissions du Comité central	20 524.95	21 000	24 543.95
Conférences des directeurs	1 807.45	5 000	2 403.40
Commissions des programmes	16 382.80	22 000	15 879.80
Autres commissions	13 680.85	14 000	17 081.45
Organes de la Caisse-pension	14 595.70	15 000	13 070.65
Autres frais de la société	2 746.25	2 900	2 469.20
Union européenne de radiodiffusion	61 228.20	66 000	65 127.55
Contributions de la société à la Caisse-pension	853 296.10	109 418	122 740.25
Impression du rapport annuel	23 685.—	23 000	22 990.—

Compte de la Société suisse de radiodiffusion et télévision
Charges sur le plan suisse

	Compte 1962	Budget 1963	Compte 1963
<i>Radioscolaire</i>	100 000.—	100 000	100 000.—
Caisse centrale radioscolaire	100 000.—	100 000	100 000.—
<i>Frais divers</i>	—	—	—
Séminaire de téléscolaire	—	—	—
Construction du pavillon SSR à l'Expo 1964	—	—	—
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i> (report au compte de pertes et profits)	—	—	94 427.05
Total des produits d'exploitation sur le plan suisse	3 212 267.27	2 586 518	2 587 022.—
Attributions ordinaires	2 462 300.—	2 514 100	2 514 100.—
Attributions supplémentaires	—	9 418	9 418.—
Prélèvement sur des réserves d'exploitation	583 410.20	—	—
Part de la télévision à la redevance au BIEM	48 340.—	63 000	63 504.—
Part de la télévision aux frais pour le séminaire de téléscolaire	—	—	—
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i> (report au compte de pertes et profits)	<i>118 217.07</i>	—	—

Compte d'exploitation

	Compte 1962	Budget 1963	Compte 1963
Total des charges d'exploitation	1 161 025.96	1 172 164	1 190 706.36
<i>Frais de personnel</i>	755 633.83	806 664	837 866.15
Traitements et prestations sociales	713 323.30	762 664	800 316.70
Autres frais de personnel	42 310.53	44 000	37 549.45
<i>Frais généraux d'exploitation</i>	344 537.35	365 500	352 840.21
Frais administratifs	82 876.79	87 500	79 738.95
Frais d'entretien divers	5 523.15	9 800	8 982.40
Matériel	58 530.10	68 400	64 509.50
Assurances, taxes et droits	7 559.10	8 300	6 726.15
Loyers et intérêts du capital	76 510.64	64 200	32 257.71
Amortissements	24 623.42	77 300	108 242.95
Dépenses du service d'information SSR	49 959.80	50 000	52 382.55
Nouveau bâtiment de la SSR	38 954.35	—	—
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i> (report au compte de pertes et profits)	60 854.78	—	—
Total des produits d'exploitation	1 161 025.96	1 172 164	1 190 706.36
Attributions ordinaires	1 077 300.—	1 054 000	1 054 000.—
Attributions supplémentaires	—	33 364	49 716.80
Part de la télévision aux frais généraux de la DG	—	—	—
Prélèvement sur des réserves d'exploitation	25 413.—	—	—
Intérêts sur avoirs en banques	21 475.76	6 000	3 904.81
Intérêts sur prêts	399.—	—	294.—
Loyers	22 398.—	38 800	41 236.75
Autres recettes d'exploitation	1 854.70	—	2 543.40
Recettes provenant de ventes	12 185.50	—	184.55
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i> (report au compte de pertes et profits)	—	40 000	38 826.05

Compte de pertes et profits

	Compte 1962	Budget 1963	Compte 1963
Produits	367 248.76	252 000	1 871 485.69
Solde actif reporté	8 431.13	—	36.09
Intérêts sur titres	84 260.10	75 000	71 624.15
Produits sur ventes de valeurs d'établissements	4 525.—	—	70.—
Prélèvement aux fonds de réserves	—	—	1 352 667.75
Dissolution de la réserve pour l'Expo 1964	—	—	—
Contributions de journaux, etc.	11 776.75	11 000	12 112.50
Autres recettes	197 401.—	166 000	189 021.45
Couverture d'amortissements extraordinaires	—	—	151 526.70
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation de la Direction générale</i>	<i>60 854.78</i>	<i>—</i>	<i>—</i>
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation sur le plan suisse</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>94 427.05</i>
Charges	367 248.76	252 000	1 871 485.69
Solde passif reporté	—	—	—
Amortissements extraordinaires	30 780.30	—	153 918.50
Autres charges extraordinaires	113 215.30	147 000	118 908.20
Versement au fonds de réserve spécial du CC	65 000.—	65 000	65 000.—
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation de la Direction générale</i>	<i>—</i>	<i>40 000</i>	<i>38 826.05</i>
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation sur le plan suisse</i>	<i>118 217.07</i>	<i>—</i>	<i>—</i>
Reliquat sur les moyens financiers	—	—	1 352 667.75
Solde actif de la SSR à fin 1962/1963	40 036.09	—	142 165.19

Société suisse de radiodiffusion et télévision
Bilan au 31 décembre 1963

Actif				8 424 591.91
<i>Actif mobilisé</i>				<i>4 056 586.—</i>
Caisse		37 519.18		
Petites caisses		450.—		37 969.18
Chèques postaux				71 956.79
Banques				209 184.31
Débiteurs				254 920.45
Actif transitoire				375 580.57
Prêts et avances				24 117.70
Titres				2 941 703.—
Participations				141 154.—
<i>Actif immobilisé</i>				<i>4 368 005.91</i>
Terrain	923 375.—			
Bâtiment	4 340 929.30			
Installations d'éclairage	97 469.35			
Installations techniques	222 272.01			
Installation téléphonique	156 259.20	5 740 304.86		
Amortissement		1 984 619.55	3 755 685.31	
Mobilier		460 169.10		
Amortissement		220 987.45	239 181.65	
Mobilier de la télédiffusion		9 815.30		
Amortissement		297.80	9 517.50	
Machines, appareil techniques et d'enregistrement		44 413.10		
Amortissement		21 257.60	23 155.50	
Machines, appareils techniques et d'enregistrement de la TD		4 494.60		
Amortissement		1 832.40	2 662.20	
Voitures de la SSR et du SOC		37 481.60		
Amortissement		9 280.70	28 200.90	
Matériel de bureau et appareils divers		236 627.50		
Amortissement		176 051.20	60 576.30	
Matériel de bureau de la TD		5 082.20		
Amortissement		310.70	4 771.50	4 123 750.86
Compte de construction immeuble TV, Lugano				244 255.05

Passif		8 424 591.91
<i>Capital étranger</i>		<i>4 622 131.75</i>
<i>Capital étranger à court terme</i>		<i>1 683 431.75</i>
Créanciers		116 654.80
Provisions		142 000.—
Passif transitoire		469 803.82
Fonds de disposition des sociétés régionales et du SOC:		
Radio-Zurich	195 490.95	
Radio-Berne	271 990.90	
Radio-Bâle	88 824.25	
Radio-Lausanne	39 000.—	
Radio-Lugano	198 000.—	
SOC	161 667.03	954 973.13
<i>Capital étranger à long terme</i>		<i>2 938 700.—</i>
Emprunt à la Fondation Caisse-pension (immeuble SSR)		2 338 700.—
Emprunt au Canton du Tessin (immeuble TV-Lugano)		600 000.—
<i>Capital propre</i>		<i>3 802 460.16</i>
Fonds de réserve central prescrit par la concession		500 000.—
Fonds de réserve spécial à la disposition du Comité central		491 476.15
Réserve pour budget 1964		576 532.30
Réserve d'exploitation SSR		1 434 634.40
Réserve d'exploitation pour buts spéciaux		529 467.12
Fonds de compensation pour pertes sur cours de titres en portefeuille		128 185.—
Solde actif de la SSR		142 165.19

Compte du Studio suisse des ondes courtes

Compte d'exploitation	Compte 1962	Budget 1963	Compte 1963
Total des charges d'exploitation	1 603 663.45	1 671 693	1 800 825.90
<i>Frais de personnel</i>	<i>810 121.50</i>	<i>824 793</i>	<i>857 997.60</i>
Traitements et prestations sociales	790 418.65	799 093	832 957.20
Autres frais de personnel	19 702.85	25 700	25 040.40
<i>Frais généraux d'exploitation</i>	<i>310 604.54</i>	<i>365 400</i>	<i>412 105.18</i>
Frais administratifs	80 021.55	56 500	71 257.—
Frais d'entretien divers	15 393.36	24 100	27 417.35
Matériel	59 755.31	64 000	71 767.18
Assurances	11 856.45	11 400	13 145.30
Loyers, intérêts du capital	42 985.85	100 500	60 894.15
Amortissements	100 592.02	108 900	167 624.20
<i>Frais directs de programme</i>	<i>427 609.19</i>	<i>481 500</i>	<i>530 723.12</i>
Honoraires et frais	292 251.45	335 600	337 837.95
Prestations sociales en faveur des collaborateurs	18 042.50	25 800	24 089.70
Autres frais directs de programme	17 355.49	20 100	17 552.62
Services spéciaux du SOC	99 959.75	100 000	151 242.85
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i> (report au compte de pertes et profits)	<i>55 328.22</i>	—	—
Total des produits d'exploitation	1 603 663.45	1 671 693	1 800 825.90
Part du SOC au produit de la taxe de concession	1 393 400.—	1 500 900	1 500 900.—
Allocation suppl. sur le produit de la taxe de concession	29 557.75	31 793	48 063.15
Loyers	39 035.75	29 000	39 930.25
Autres recettes d'exploitation	140 633.75	110 000	165 707.50
Recettes provenant de ventes	1 036.20	—	343.65
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i> (report au compte de pertes et profits)	—	—	<i>45 881.35</i>

Compte de pertes et profits

	Compte 1962	Budget 1963	Compte 1963
Produits	60 820.23	2 500	85 433.95
Produit sur ventes de valeurs d'établissement	2 351.25	—	5 815.—
Prélèvement sur des réserves (fonds de disposition)			
Autres recettes	3 140.76	2 500	5 322.30
Couverture pour amortissements extraordinaires	—	—	23 049.80
Dissolution de la provision	—	—	51 246.85
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i>	<i>55 328.22</i>	<i>—</i>	<i>—</i>
Charges	60 820.23	2 500	85 433.95
Amortissements extraordinaires	1.—	—	33 413.50
Autres charges extraordinaires	—	2 500	—
Versement du solde actif au fonds de dispositions	60 819.23	—	6 139.10
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>45 881.35</i>

Compte du Service des programmes de la télédiffusion

Compte d'exploitation

	Compte 1962	Budget 1963	Compte 1963
Total des charges d'exploitation	544 312.—¹	588 500¹	570 362.25¹
<i>Frais de personnel</i>	<i>168 502.10</i>	<i>306 900</i>	<i>207 810.10</i>
Traitements et prestations sociales	165 851.30	301 900	201 338.50
Autres frais de personnel	2 650.80	5 000	6 471.60
<i>Frais généraux d'exploitation</i>	<i>63 611.80</i>	<i>83 950</i>	<i>70 852.80</i>
Frais administratifs	15 967.60	20 800	12 511.30
Frais d'entretien divers	163.95	3 100	1 884.20
Matériel	4 940.—	12 100	11 617.45
Assurances	601.45	1 550	793.95
Loyers et intérêts du capital	29 585.85	29 000	28 400.—
Amortissements	12 352.95	17 400	15 645.90
<i>Frais directs de programme</i>	<i>133 334.93</i>	<i>174 000</i>	<i>134 973.70</i>
Honoraires et frais	133 334.93	174 000	134 973.70
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i> (report au compte de pertes et profits)	<i>178 863.17</i>	<i>23 650</i>	<i>156 725.65</i>
Total des produits d'exploitation	544 312.—	588 500	570 362.25
Part au produit de la taxe de concession TD	535 557.—	570 000	563 814.—
Indemnité de rédaction de Ringier & Cie. pour le service des programmes de la TD	6 000.—	6 000	6 000.—
Autres recettes d'exploitation	2 755.—	12 500	548.25

¹ Excédent des recettes d'exploitation inclus

Service des programmes de la télédiffusion

Compte de pertes et profits	Compte 1962	Budget 1963	Compte 1963
Produits	178 886.02	23 650	156 725.65
Autres recettes	22.85	—	—
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i>	<i>178 863.17</i>	<i>23 650</i>	<i>156 725.65</i>
Charges	178 886.02	23 650	156 725.65
Autres charges extraordinaires	25 800.—	—	10 516.50
Versement à la réserve d'exploitation pour buts spéciaux	153 086.02	23 650	146 209.15

Compte des studios

Compte d'exploitation	Zurich	Berne	Bâle
Total des charges d'exploitation	4 389 877.70	3 276 018.47	3 469 722.06
<i>Sociétés-membres sans studio</i>	—	—	—
<i>Charges d'exploitation des studios</i>	4 389 877.70	3 276 018.47	3 469 722.06
<i>Frais de personnel</i>	1 285 613.65	1 429 639.85	1 330 465.95
Traitements et prestations sociales	1 249 005.50	1 380 328.40	1 290 493.55
Autres frais de personnel	36 608.15	49 311.45	39 972.40
<i>Frais généraux d'exploitation</i>	386 439.50	433 545.78	458 213.16
Frais de la société	20 198.60	21 691.85	22 968.—
Frais administratifs	67 698.75	57 262.45	71 565.05
Frais d'entretien	58 003.75	59 087.33	65 684.80
Matériel	112 695.75	97 783.06	114 684.45
Assurances	10 652.45	8 592.10	14 641.05
Loyers et intérêts du capital	36 904.65	89 375.34	80 147.21
Amortissements	80 285.55	99 753.65	88 522.60
<i>Frais directs de programme</i>	2 696 821.04	1 307 751.64	1 681 042.95
Honoraires et frais	1 160 054.53	1 170 355.75	1 084 492.45
Prestations sociales en faveur des collaborateurs et artistes	36 467.30	18 751.50	30 341.40
Autres frais directs de programme	87 913.71	90 486.09	108 093.55
Divers	—	536.30	1 240.—
Orchestre radiophonique	1 325 757.23	—	456 875.55
Chœur radiophonique	86 628.27	27 622.—	—
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i>	21 003.51	105 081.20	—
(Report au compte de profits et pertes)			

Bero- munster total	Lausanne	Genève	Sottens total	Monte Ceneri Lugano	Total des charges d'exploitation
11 135 618.23	4 085 495.28	4 021 435.10	8 106 930.38	5 436 395.49	24 678 944.10
127 844.05	—	—	—	—	127 844.05
11 263 462.28	4 085 495.28	4 021 435.10	8 106 930.38	5 436 395.49	24 806 788.15
4 045 719.45	1 459 659.30	1 341 059.95	2 800 719.25	1 459 853.75	8 306 292.45
3 919 827.45	1 420 808.85	1 308 175.85	2 728 984.70	1 422 060.—	8 070 872.15
125 892.—	38 850.45	32 884.10	71 734.55	37 793.75	235 420.30
1 278 198.44	509 073.43	580 924.29	1 089 997.72	545 646.55	2 913 842.71
64 858.45	14 897.65	12 411.85	27 309.50	18 683.40	110 851.35
196 526.25	117 584.40	98 868.35	216 452.75	58 217.90	471 196.90
182 775.88	64 993.09	72 226.78	137 219.87	64 766.85	384 762.60
325 163.26	135 129.93	161 025.25	296 155.18	137 391.30	758 709.74
33 885.60	14 179.95	17 790.80	31 970.75	17 216.45	83 072.80
206 427.20	81 780.91	85 908.19	167 689.10	213 397.65	587 513.95
268 561.80	80 507.50	132 693.07	213 200.57	35 973.—	517 735.37
5 685 615.63			4 178 271.14	3 125 941.45	12 989 828.22
3 414 902.73			2 546 874.31	1 786 064.98	7 747 842.02
85 560.20			150 313.25	82 731.25	318 604.70
286 493.35			334 731.23	142 674.67	763 899.25
1 776.30			—	3 990.50	5 766.80
1 782 632.78			1 101 746.—	889 484.70	3 773 863.48
114 250.27			44 606.35	220 995.35	379 851.97
126 084.71			37 942.27	304 953.74	468 980.72

Compte des studios

Compte d'exploitation

Zurich

Total des produits d'exploitation	4 389 877.70
<i>Sociétés-membres sans studios</i>	—
<i>Produit d'exploitation des studios</i>	4 389 877.70

Taxe de concession: attributions ordinaires	4 271 255.—
Taxe de concession: attributions supplémentaires	106 316.—
Intérêts sur avoirs en banque	3 203.—
Loyers	7 358.95
Recettes provenant de droits d'entrée	—
Recettes provenant de ventes	—
Recettes provenant de communications au micro	1 080.—
Autres produits d'exploitation	664.75
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i> (Report au compte de profits et pertes)	—

Berne	Bâle	Bero- munster total	Sottens total	Monte Ceneri Lugano	Total des charges d'exploitation
3 276 018.47	3 469 722.06	11 135 618.23	8 106 930.38	5 436 395.49	24 678 944.10
—	—	127 844.05	—	—	127 844.05
3 276 018.47	3 469 722.06	11 263 462.28	8 106 930.38	5 436 395.49	24 806 788.15
3 145 172.—	3 322 441.—	10 738 868.—	7 852 169.—	5 250 113.—	23 841 150.—
86 162.75	87 225.35	279 704.10	198 059.40	140 057.60	617 821.10
9 673.97	6 642.85	19 519.82	12 293.70	9.09	31 822.61
18 194.60	2 640.—	28 193.55	24 673.80	35 700.—	88 567.35
15 242.50	—	15 242.50	—	9 359.95	24 602.45
812.65	—	812.65	5 560.—	550.—	6 922.65
760.—	1 040.—	2 880.—	4 493.50	20.—	7 393.50
—	1 688.55	2 353.30	6 919.30	585.85	9 858.45
—	—	48 044.31	2 761.68	—	50 805.99

Compte des studios

Compte de résultats

Zurich

Total des produits extraordinaires	63 438.30
Solde actif reporté 1962	1 552.39
Intérêts sur titres	8 157.05
Dividendes	112.—
Gains sur le cours des changes, divers	15.—
Bénéfices sur ventes d'installations	1 100.—
Prélèvement dans la réserve	—
Recettes extraordinaires	21 500.—
Autres recettes	9 998.35
Couverture d'amortissements extraordinaires	—
Intérêts sur avances au personnel	—
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i>	<i>21 003.51</i>
Solde passif au 31 décembre 1963	—
<hr/>	
Total des charges extraordinaires	63 438.30
Solde passif reporté 1962	—
Amortissements extraordinaires	—
Frais extraordinaires de représentation	1 601.70
Pertes sur débiteurs	20.—
Autres charges extraordinaires	5 323.55
Radiotivù	—
Avant-programmes	—
Installations extraordinaires	4 183.90
Impôt sur le capital et les revenus	—
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i>	<i>—</i>
Solde actif au 31 décembre 1963	52 309.15

Berne	Bâle	Bero- munster total	Sottens total	Monte Ceneri Lugano	Total des charges d'exploitation
175 790.29	75 734.52	314 963.11	166 069.20	360 042.46	841 074.77
2 206.29	—	3 758.68	4 485.88	2 965.35	11 209.91
4 858.50	933.07	13 948.62	88.55	2 400.—	16 437.17
—	151.20	263.20	5.60	—	268.80
—	—	15.—	12.80	6 476.40	6 504.20
840.—	4 200.—	6 140.—	11 261.—	900.—	18 301.—
1 116.10	37 000.—	38 116.10	—	—	38 116.10
21 500.—	21 500.—	64 500.—	41 964.05	6 700.33	113 164.38
27 281.95	2 519.—	39 799.30	3 523.85	35 415.64	78 738.79
12 906.25	9 431.25	22 337.50	60 809.25	—	83 146.75
—	—	—	5 975.95	231.—	6 206.95
105 081.20	—	126 084.71	37 942.27	304 953.74	468 980.72
—	—	—	—	—	—

175 790.29	75 734.52	314 963.11	166 069.20	360 042.46	841 074.77
—	—	—	—	—	—
12 906.25	9 431.25	22 337.50	86 936.70	240 000.—	349 274.20
—	3 222.50	4 824.20	—	1 166.85	5 991.05
151.90	—	171.90	339.20	—	511.10
145 380.65	6 755.50	157 459.70	45 502.80	71 550.95	274 513.45
—	—	—	15 000.—	30 000.—	45 000.—
—	—	—	—	2 544.67	2 544.67
4 650.23	1 593.45	10 427.58	4 118.60	72.—	14 618.18
—	—	—	—	5 093.75	5 093.75
—	48 044.31	48 044.31	2 761.68	—	50 805.99
12 701.26	6 687.51	71 697.92	11 410.22	9 614.24	92 722.38

Bilans des studios au 31 décembre 1963

	Zurich	Berne	Bâle	Lausanne	Genève	Lugano	Total
Actif	1 363 986.05	3 314 365.—	2 784 643.43	3 172 004.98	3 139 115.71	6 680 383.72	20 454 498.89
<i>1. Valeurs d'exploitation</i>	<i>383 564.29</i>	<i>395 627.94</i>	<i>294 931.55</i>	<i>877 608.47</i>	<i>298 200.30</i>	<i>233 992.37</i>	<i>2 483 924.92</i>
Caisse	1 189.95	8 005.25	14 724.11	29 353.63	18 491.95	44 251.82	116 016.71
Compte de chèque postal	83 961.92	34 733.75	85 300.20	180 953.06	13 968.75	2 487.12	401 404.80
Banques	154 331.52	116 366.25	84 229.99	593 124.52	165 301.15	842.50	1 114 195.93
Titres	9 300.—	140 320.90	—	1 160.—	979.10	80 000.—	231 760.—
Débiteurs	112 751.20	96 201.79	110 677.25	73 017.26	74 484.45	106 410.93	573 542.88
Actif transitoire	22 029.70	—	—	—	24 974.90	—	47 004.60
<i>2. Valeurs immobilisées (valeur comptable)</i>	<i>851 784.51</i>	<i>2 477 251.05</i>	<i>2 167 425.78</i>	<i>2 294 396.51</i>	<i>2 792 611.83</i>	<i>6 429 920.30</i>	<i>17 013 389.98</i>
Terrains, bâtiments	669 816.80	2 346 194.50	2 054 621.88	2 160 628.92	2 227 464.04	6 166 757.38	15 625 483.52
Autres établissements	181 967.71	131 056.55	112 803.90	133 767.59	565 147.79	263 162.92	1 387 906.46
<i>3. Comptes d'ordre</i>	<i>128 637.25</i>	<i>441 486.01</i>	<i>322 286.10</i>	<i>—</i>	<i>48 303.58</i>	<i>16 471.05</i>	<i>957 183.99</i>
<i>4. Solde passif</i>	<i>—</i>						
Passif	1 363 986.05	3 314 365.—	2 784 643.43	3 172 004.98	3 139 115.71	6 680 383.72	20 454 498.89
<i>1. Fonds étrangers</i>	<i>851 429.65</i>	<i>2 336 508.25</i>	<i>2 266 991.54</i>	<i>3 008 329.39</i>	<i>2 927 322.04</i>	<i>6 447 998.43</i>	<i>17 838 579.30</i>
Banques	—	—	—	—	—	—	—
Créanciers	66 472.60	151 758.25	55 615.30	897 450.97	198 849.79	16 198.43	1 386 345.34
Hypothèques, emprunts	770 000.—	2 184 750.—	2 211 376.24	2 110 878.42	2 728 472.25	6 428 800.—	16 434 276.91
Passif transitoire	14 957.05	—	—	—	—	3 000.—	17 957.05
<i>2. Capital propre</i>	<i>331 610.—</i>	<i>523 669.48</i>	<i>188 678.28</i>	<i>161 858.88</i>	<i>153 896.58</i>	<i>206 300.—</i>	<i>1 566 013.22</i>
Capital social	201 000.—	190 960.—	119 800.—	—	50 000.—	169 300.—	731 060.—
Fonds de réserve	54 000.—	71 718.03	34 843.50	—	30 645.50	37 000.—	228 207.03
Provisions	76 610.—	260 991.45	34 034.78	161 858.88	73 251.08	—	606 746.19
<i>3. Comptes d'ordre</i>	<i>128 637.25</i>	<i>441 486.01</i>	<i>322 286.10</i>	<i>—</i>	<i>48 303.58</i>	<i>16 471.05</i>	<i>957 183.99</i>
<i>4. Solde actif</i>	<i>52 309.15</i>	<i>12 701.26</i>	<i>6 687.51</i>	<i>1 816.71</i>	<i>9 593.51</i>	<i>9 614.24</i>	<i>92 722.38</i>

Compte de la Télévision suisse

Compte d'exploitation	Budget 1963	Compte 1963	Dépenses supplémentaires ou inférieures par rapport au budget 1963
Total des charges d'exploitation	20 753 744	21 561 299.48	+ 807 555.48
<i>Frais de personnel</i>	6 550 335	6 041 034.85	— 509 300.15
Traitements et prestations sociales	6 500 035	5 981 101.65	— 518 933.35
Autres frais de personnel	50 300	59 933.20	+ 9 633.20
<i>Frais généraux d'exploitation</i>	3 486 340	3 479 998.92	— 6 341.08
Frais administratifs	296 700	322 094.29	+ 25 394.29
Frais d'entretien	879 300	931 850.05	+ 52 550.05
Matériel	503 050	491 401.83	— 11 648.17
Assurances	137 990	105 501.25	— 32 488.75
Loyers et intérêts du capital	519 700	515 998.50	— 3 701.50
Amortissements	963 000	968 224.05	+ 5 224.05
Acquisitions à amortir directement	186 600	144 928.95	— 41 671.05
<i>Frais directs de programme</i>	10 037 069	11 238 761.74	+1 201 692.74
Honoraires et frais	5 522 819	6 604 739.05	+1 081 920.05
Prestations sociales en faveur des collaborateurs et artistes	168 150	194 581.70	+ 26 431.70
Autres frais de programme	4 346 100	4 439 440.99	+ 93 340.99
<i>Excédents des produits du compte d'exploitation</i> (Report au compte de résultats)	680 000	801 503.97	+ 121 503.97

	Budget 1963	Compte 1963	Dépenses supplémentaires ou inférieures par rapport au budget 1963
Total des produits de l'exploitation	20 753 744	21 561 299.48	+ 807 555.48
Part du produit des taxes de concession	18 900 000	18 900 000.—	—
Attributions supplémentaires	1 753 744	1 950 032.95	+ 196 288.95
Intérêts sur avoirs en banque	—	26 921.85	+ 26 921.85
Recettes provenant de droits d'entrée	—	568 084.05	+ 568 084.05
Recettes provenant de conversations téléphoniques privées	—	1 678.80	+ 1 678.80
Produit net de ventes de films (programme)	97 000	17 900.05	— 79 099.95
Produit net de ventes de films (téléjournal)	3 000	7 171.43	+ 4 171.43
Mise en compte de salaires à des tiers	—	77 958.85	+ 77 958.85
Facturations à des tiers pour usage de voiture de service	—	2 174.20	+ 2 174.20
Location de studios	—	2 190.—	+ 2 190.—
Facturation pour usages d'appareils	—	7 187.30	+ 7 187.30
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i> (Report au compte de résultats)	—	—	—

Compte de résultats	Budget 1963	Compte 1963	Dépenses supplémentaires ou inférieures par rapport à 1963
Total des charges extraordinaires	680 000	6 746 678.20	+ 6 066 678.20
Report passif au 31 décembre 1962	—	6 548 264.57	+ 6 548 264.57
Amortissements extraordinaires	—	2 882.35	+ 2 882.35
Autres charges extraordinaires	—	11 425.98	+ 11 425.98
Intérêts sur prêt de la Confédération	180 000	184 105.30	+ 4 105.30
Remboursement du prêt de la Confédération	500 000	—	— 500 000.—
Excédent des charges du compte d'exploitation	—	—	—
Total des produits extraordinaires	680 000	6 746 678.20	+ 6 066 678.20
Solde actif	—	—	—
Bénéfice sur ventes d'installations	—	5 240.—	+ 5 240.—
Autres recettes extraordinaires	—	17 147.64	+ 17 147.64
Couverture d'amortissements extraordinaires	—	2 811.10	+ 2 811.10
Solde passif 1963	—	5 919 975.49	+ 5 919 975.49
Excédent du produit du compte d'exploitation	680 000	801 503.97	+ 121 503.97

Bilan au 31 décembre 1963

Bilan au
31 décembre 1962

Bilan au
31 décembre 1963

Bilan au 31 décembre 1963	Bilan au 31 décembre 1962	Bilan au 31 décembre 1963
Actif	10 070 888.25	10 507 520.50
<hr/>		
<i>Mouvements de fonds</i>	<i>199 675.66</i>	<i>171 758.71</i>
Caisse principale	26 081.10	72 543.20
Petites caisses (timbres)	305.30	326.20
Compte de chèque postal	144 740.71	46 785.71
Banque	28 548.55	52 103.60
<hr/>		
<i>Débiteurs et Comptes d'ordre</i>	<i>1 728 947.91</i>	<i>2 399 086.79</i>
Différents débiteurs	26 126.60	399 621.06
Avances courantes de frais	32 359.—	58 942.50
Sociétés étrangères de TV et commerce production	471 888.02	220 389.93
Paiements anticipés aux fournisseurs	—	6 600.—
Autres débiteurs	204 740.—	—
Compte d'ordre taxes lignes video	286 064.49	691 973.15
Compte d'ordre production	185 836.25	341 429.70
Actif transitoire	521 933.55	598 406.30
	—	81 724.15
<hr/>		
<i>Matériel</i>	<i>147 529.51</i>	<i>133 635.16</i>
Matériel de film	105 683.41	122 521.66
Bandes d'enregistrement	41 846.10	11 113.50
<hr/>		
<i>Immobilisations / valeur comptable</i>	<i>1 446 470.60</i>	<i>1 883 064.35</i>
Mobilier et appareils de bureau	156 095.90	204 424.90
Matériel technique et outillage	536 142.70	820 631.75
Installations techniques	291 514.40	195 792.80
Matériel d'éclairage	97 455.—	124 000.80
Installation pour le développement des films, studio de sonorisation (Zurich)	111 562.65	115 597.30
Parc de voitures, atelier pour automobiles	141 340.30	262 967.40
Installation studio Wolfbach et locaux de Kloten	—	27 332.—
Transformation de la passerelle et locaux du studio Bellerive	—	26 084.35
Téléviseurs de service, autre outillage	39 360.95	52 539.50
Installations reprises par les PTT	1.—	1.—
Installations Eurovision	72 997.70	53 692.55

Bilan au 31 décembre 1963		Bilan au 31 décembre 1962	Bilan au 31 décembre 1963
<hr/>			
<i>Postes de compensation</i> (compte courant et mouvement sur compte courant)		—	—
<hr/>			
Solde passif 1962	6 548 264.57		
Solde passif 1963 interne	628 289.08		
<i>Solde passif 1963</i>	5 919 975.49	6 548 264.57	5 919 975.49
<hr/>			
Passif		10 070 888.25	10 507 520.50
<hr/>			
<i>Créanciers et comptes d'ordre</i>		1 876 856.70	2 493 043.25
Différents créanciers		58 279.20	65 973.10
Sociétés étrangères de TV		129 500.50	170 858.10
Créanciers fournisseurs		1 068 988.85	1 574 913.05
Autres créanciers		17 964.15	394 600.10
Passif transitoire		602 124.—	286 698.90
<hr/>			
<i>Prêts</i>		8 194 031.55	8 014 477.25
Emprunt destiné au financement d'installations		1 686 000.—	2 196 000.—
Prêt de la Confédération (y compris intérêts)		6 508 031.55	5 818 477.25
<hr/>			
<i>Postes de compensation</i> (compte courant et mouvement sur compte courant)		—	—
<hr/>			

Répartition interne des ressources allouées à la Société suisse de radiodiffusion et télévision

Budget	1964	1963	Augmentation ou diminution par rapport à 1963		
I. Ressources disponibles	31 646 534	29 487 009	+ 2 159 525		
Quote-part au produit des taxes de concession radio	29 365 000	28 406 000	+ 959 000		
Attribution supplémentaire de l'année 1962	576 000	648 000	— 72 000		
Prélèvement à la réserve d'exploitation	525 534	433 009	+ 92 525		
Prélèvement à la réserve spéciale (Pav. Expo 64)	260 000	—	+ 260 000		
Dissolution de la réserve pour l'Expo 64	40 000 ¹	—	+ 40 000		
Quote-part TV aux frais généraux de la direction générale	200 000	—	+ 200 000		
Attribution de la Confédération pour tâches spéciales du SOC	680 000	—	+ 680 000		
II. Solde à répartir	31 646 534	29 487 009	+ 2 159 525		
Direction générale proprement dite	1 143 550	1 087 364	+ 56 186		
Pour des tâches intéressant l'ensemble du pays	2 884 200 ²	2 523 518	+ 360 682		
Service suisse des ondes courtes	2 212 440	1 532 693	+ 679 747		
ORG, IRG, CRR	183 760	120 850	+ 62 910		
Sociétés membres avec studio	25 222 584	24 222 584	+ 1 000 000		
III. Part des sociétés membres avec studio	25 222 584	24 222 584	+ 1 000 000		
	1964 = 100 %	1963 = 100 %			
<i>Beromunster</i>	45 %	45 %	11 170 163	10 898 970	+ 271 193
Zurich			4 396 589	4 329 755	+ 66 834
Berne			3 324 492	3 197 567	+ 126 925
Bâle			3 449 082	3 371 648	+ 77 434
<i>Radiodiffusion Romande</i>	33 %	33 %	8 191 453	7 988 501	+ 202 952
Lausanne et Genève			8 191 453	7 988 501	+ 202 952
<i>Monte Ceneri</i>	22 %	22 %	5 460 968	5 335 113	+ 125 855
Lugano			5 460 968	5 335 113	+ 125 855
Réserve frais d'exploitation Expo 64			400 000	—	+ 400 000

¹ Réserve solde actif 1962

² Y compris 300 000 francs pour la construction du pavillon SSR à l'Expo 64

Budget de la Société suisse de radiodiffusion et télévision
sur le plan suisse

Compte d'exploitation	Budget 1963	Budget 1964
Total des charges d'exploitation sur le plan suisse	2 586 518	2 964 200
<i>Frais de programme</i>	<i>2 133 200</i>	<i>2 169 300</i>
Redevance à la SUISA	1 122 200	1 159 300
Redevance au BIEM	420 000	420 000
Industrie du disque	103 000	103 000
Service des informations (ATS)	264 000	264 000
Allocations de la caisse centrale	100 000	100 000
Echange de programmes avec l'étranger	12 000	12 000
Dépenses décidées par le Comité central	100 000	100 000
Frais divers de programmes	12 000	11 000
<i>Frais de la société</i>	<i>353 318</i>	<i>364 900</i>
Assemblée générale	30 000	25 000
Comité central	45 000	50 000
Commissions du Comité central	21 000	21 000
Conférences des directeurs	5 000	4 000
Commissions des programmes	22 000	20 000
Autres commissions	14 000	15 000
Organes de la Caisse-pension	15 000	15 000
Autres frais de la société	2 900	2 900
Union européenne de radiodiffusion	66 000	89 000
Contributions de la société à la Caisse-pension	109 418	100 000
Impression du rapport annuel	23 000	23 000
<i>Radioscolaire</i>	<i>100 000</i>	<i>100 000</i>
Caisse centrale radioscolaire	100 000	100 000
<i>Frais divers</i>	<i>—</i>	<i>330 000</i>
Séminaire de téléscolaire	—	30 000
Construction du pavillon SSR à l'Expo 1964	—	300 000

Budget de la Société suisse de radiodiffusion et télévision
sur le plan suisse

Compte d'exploitation	Budget 1963	Budget 1964
<hr/>		
Total des produits d'exploitation sur le plan suisse	2 586 518	2 964 200
Attributions ordinaires	2 514 100	2 554 200
Attributions supplémentaires	9 418	—
Prélèvement sur des réserves d'exploitation	—	—
Part de la télévision à la redevance au BIEM	63 000	80 000
Part de la télévision aux frais pour le séminaire de téléscolaire	—	30 000
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i> (report au compte de pertes et profits)	—	300 000

Compte d'exploitation	Budget 1963	Budget 1964
Total des charges d'exploitation de la direction générale	1 172 164	1 186 550
<i>Frais de personnel</i>	806 664	859 700
Traitements et prestations sociales	762 664	811 500
Autres frais de personnel	44 000	48 200
<i>Frais généraux d'exploitation</i>	365 500	326 850
Frais administratifs	87 500	76 000
Frais d'entretien divers	9 800	10 900
Matériel	68 400	60 950
Assurances, taxes et droits	8 300	7 200
Loyers, intérêts du capital	64 200	35 300
Amortissements	77 300	86 500
Crédit spécial du service d'information SSR	50 000	50 000
Total des produits d'exploitation de la direction générale	1 172 164	1 186 550
Attributions ordinaires	1 054 000	973 550
Attributions supplémentaires	33 364	—
Part de la télévision aux frais généraux de la DG	—	170 000
Prélèvement sur des réserves d'exploitation	—	—
Intérêts sur avoirs en banques	6 000	4 000
Intérêts sur prêts	—	—
Loyers	38 800	39 000
Autres recettes d'exploitation	—	—
Recettes provenant de ventes	—	—
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i> (report au compte de pertes et profits)	40 000	—

Comptes de pertes et profits

	Budget 1963	Budget 1964
Produits	252 000	557 000
Solde actif reporté	—	—
Intérêts sur titres	75 000	80 000
Produits sur ventes de valeurs d'établissements	—	—
Prélèvement au fonds de réserve spécial du CC	—	260 000
Dissolution de la réserve pour l'Expo 1964	—	40 000
Contributions de journaux, etc.	11 000	11 000
Autres recettes	166 000	166 000
Couvertures d'amortissements extraordinaires	—	—
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation de la DG</i>	—	—
Charges	252 000	557 000
Solde passif reporté	—	—
Amortissements extraordinaires	—	—
Autres charges extraordinaires	147 000	192 000
Versement au fonds de réserve spécial du CC	65 000	65 000
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation de la DG</i>	<i>40 000</i>	—
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation sur le plan suisse</i>	—	<i>300 000</i>

Budget du Studio suisse des ondes courtes

Compte d'exploitation	Budget 1963	Budget 1964
Total des charges d'exploitation	1 671 693	2 375 940
<i>Frais de personnel</i>	824 793	877 700
Traitements et prestations sociales	799 093	848 600
Autres frais de personnel	25 700	29 100
<i>Frais généraux d'exploitation</i>	365 400	390 900
Frais administratifs	56 500	85 700
Frais d'entretien divers	24 100	29 200
Matériel	64 000	69 600
Assurances, taxes et droits	11 400	12 300
Loyers, intérêts du capital	100 500	54 900
Amortissements	108 900	139 200
<i>Frais directs de programme</i>	481 500	1 107 340
Honoraires et frais	335 600	381 040
Prestations sociales en faveur des collaborateurs	25 800	27 200
Autres frais directs de programme	20 100	19 100
Services spéciaux du SOC	100 000	680 000
Total des produits d'exploitation	1 671 693	2 375 940
Part du SOC au produit de la taxe de concession	1 500 900	1 532 440
Allocation suppl. sur le produit de la taxe de concession	31 793	—
Loyers	29 000	29 000
Autres recettes d'exploitation	110 000	134 500
Attribution de la Confédération pour les tâches spéciales du SOC	—	680 000

Compte de pertes et profits

	Budget 1963	Budget 1964
Produits	2 500	2 500
Autres recettes	2 500	2 500
Charges	2 500	2 500
Autres charges extraordinaires	2 500	2 500

Budget du Service des programmes de la télédiffusion

Compte d'exploitation	Budget 1963	Budget 1964
Total des charges d'exploitation	588 500	606 000
<i>Frais de personnel</i>	<i>306 900</i>	<i>294 800</i>
Traitements et prestations sociales	301 900	290 300
Autres frais de personnel	5 000	4 500
<i>Frais généraux d'exploitation</i>	<i>83 950</i>	<i>85 950</i>
Frais administratifs	20 800	18 600
Frais d'entretien divers	3 100	3 600
Matériel	12 100	18 150
Assurances, taxes et droits	1 550	800
Loyers, intérêts du capital	29 000	29 000
Amortissements	17 400	15 800
<i>Frais directs de programme</i>	<i>174 000</i>	<i>202 000</i>
Honoraires et frais	174 000	202 000
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i> (report au compte de pertes et profits)	<i>23 650</i>	<i>23 250</i>
Total des produits d'exploitation	588 500	606 000
Part au produit de la taxe de concession de la TD	570 000	600 000
Indemnité de rédaction de Ringier & Cie. pour la TD	6 000	6 000
Autres recettes d'exploitation de la TD	12 500	—

Compte de pertes et profits	Budget 1963	Budget 1964
Produits	23 650	23 250
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i>	23 650	23 250
Charges	23 650	23 250
Versement à la réserve d'exploitation pour buts spéciaux	23 650	23 250

Budgets d'exploitation des studios

Compte d'exploitation	Zurich	Berne	Bâle	Bero- munster Total	Lausanne	Genève	Sottens Total	Monte Ceneri Lugano	Total des charges d'exploit- ation
Total des charges d'exploitation	4 405 389	3 337 492	3 451 722	11 194 603	4 154 863	4 097 890	8 252 753	5 496 668	24 944 024
<i>Frais de personnel</i>	1 322 673	1 461 975	1 333 957	4 118 605	1 495 790	1 327 632	2 823 422	1 535 580	8 477 607
Traitements et prestations	1 281 873	1 408 485	1 294 457	3 984 815	1 459 440	1 299 032	2 758 472	1 492 480	8 235 767
Autres frais de personnel	40 800	53 490	39 500	133 790	36 350	28 600	64 950	43 100	241 840
<i>Frais généraux d'exploitation</i>	390 450	485 099	491 460	1 367 009	574 920	670 195	1 245 115	690 100	3 302 224
Frais de la Société	17 050	25 880	23 450	66 380	18 000	15 900	33 900	18 570	118 850
Frais administratifs	68 900	63 220	76 600	208 720	115 500	94 800	210 300	65 300	484 320
Frais d'entretien	55 300	59 550	71 100	185 950	71 300	65 900	137 200	76 100	399 250
Matériel	117 600	116 080	134 450	368 130	140 900	157 600	298 500	136 250	802 880
Assurances, taxes	12 200	11 100	14 900	38 200	20 900	20 600	41 500	20 050	99 750
Loyers et intérêts du capital	40 200	100 080	83 300	223 580	86 100	108 350	194 450	224 400	642 430
Amortissements	79 200	109 189	87 660	276 049	122 220	207 045	329 265	149 430	754 744
<i>Frais directs de programme</i>	2 692 266	1 369 418	1 626 305	5 687 989			4 164 216	3 226 488	13 078 693
Honoraires et frais	1 174 920	1 180 838	1 027 180	3 382 938			2 535 309	1 841 258	7 759 505
Prestations sociales en faveur des collaborateurs et artistes	34 400	27 580	25 400	87 380			172 100	94 800	354 280
Autres frais directs de programme	65 900	129 800	97 500	293 200			272 807	184 400	750 407
Divers	—	1 200	800	2 000			—	3 500	5 500
Orchestre radiophonique	1 325 046	—	475 425	1 800 471			1 125 500	876 330	3 802 301
Chœur radiophonique	92 000	30 000	—	122 000			58 500	226 200	406 700
<i>Excédent du produit du compte d'exploitation</i> (Report au compte de pertes et profits)	—	21 000	—	21 000			20 000	44 500	85 500
Total du produit d'exploitation	4 405 389	3 337 492	3 451 722	11 194 603			8 252 753	5 496 668	24 944 024
Taxe de concession: attributions ordinaires	4 396 589	3 324 492	3 449 082	11 170 163			8 191 453	5 460 968	24 822 584
Intérêts sur avoirs en banque	2 800	1 000		3 800					3 800
Loyers	5 000	12 000	2 640	19 640			61 300	35 700	116 640
Recettes provenant de communications au micro	1 000			1 000					1 000
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i> (Report au compte de pertes et profits)	—	—	—	—			—	—	—

Budgets d'exploitation des studios

Compte de résultats	Zurich	Berne	Bâle	Bero- munster Total	Lausanne	Genève	Sottens Total	Monte Ceneri Lugano	Total des charges d'explo- itation
Produits									
Produits extraordinaires	24 500	43 500	21 500	89 500			52 500	58 400	200 400
Intérêts sur titres	3 000	1 000	—	4 000			—	2 400	6 400
Dividendes									
Gains sur les cours des changes, divers									
Bénéfices sur ventes d'installations									
Prélèvements sur les réserves									
Recettes extraordinaires (contributions)	21 500	21 500	21 500	64 500			32 500	1 500	98 500
Autres recettes								10 000	10 000
Couverture d'amortissements extraordinaires									
<i>Excédent du produit du compte d'exploitation</i>		21 000		21 000			20 000	44 500	85 500
Charges									
Charges extraordinaires	24 500	43 500	21 500	89 500			52 500	54 800	200 400
Amortissements extraordinaires							5 000		5 000
Frais extraordinaires de représentation			5 000	5 000					5 000
Autres charges extraordinaires	24 500	37 500	13 000	75 000			28 000	11 000	114 000
Radiotivù								40 000	40 000
Divers							15 000	5 400	20 400
Impôts sur le capital et les revenus		6 000	3 500	9 500			4 500	2 000	16 000
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i>	—	—	—	—			—	—	—

Budget de la Télévision suisse

Compte d'exploitation	Budget 1963	Budget 1964	Dépenses supplémentaires ou inférieures par rapport au budget 1963
Charges d'exploitation total	20 753 744	26 031 700	+ 5 277 956
<i>Frais de personnel</i>	6 550 335	7 012 217	+ 461 882
Traitements et prestations sociales	6 500 035	6 952 517	+ 452 482
Autres frais de personnel	50 300	59 700	+ 9 400
<i>Frais généraux d'exploitation</i>	3 486 340	4 252 061	+ 765 721
Frais de la Société	—	170 000	+ 170 000
Frais administratifs	296 700	327 200	+ 30 500
Frais d'entretien	879 300	1 043 100	+ 163 800
Matériel	503 050	492 800	— 10 250
Assurances, taxes	137 990	183 057	+ 45 067
Loyers et intérêts du capital	519 700	681 450	+ 161 750
Amortissements	963 000	1 163 654	+ 200 654
Achats	186 600	190 800	+ 4 200
<i>Frais directs de programme</i>	10 037 069	12 911 422	+ 2 874 353
Honoraires et frais	5 522 819	7 936 772	+ 2 413 953
Prestations sociales en faveur des collaborateurs	168 150	246 650	+ 78 500
Autres frais directs de programme	4 346 100	4 728 000	+ 381 900
<i>Excédent des recettes du compte d'exploitation</i>	680 000	1 856 000	+ 1 176 000
Produit d'exploitation total	20 753 744	26 031 700	+ 5 277 956
Part au produit de la taxe de concession	18 900 000	25 550 000	+ 6 650 000
Attribution supplémentaire	1 753 744	—	— 1 753 744
Intérêts sur avoirs en banque	—	20 000	+ 20 000
Recettes provenant de droits d'entrée	—	400 000	+ 400 000
Remboursement de conversations téléphoniques privées	—	2 700	+ 2 700
Produit net de ventes de film (programme)	97 000	38 000	— 59 000
Produit net de ventes de film	3 000	—	— 3 000
Mise en compte de salaires à des tiers	—	12 500	+ 12 500
Facturation pour usage d'appareils	—	8 500	+ 8 500
<i>Excédent du compte d'exploitation</i> (Report au compte de pertes et profits)			

Budget de la Télévision suisse

Compte de résultats	Budget 1963	Budget 1964	Dépenses supplémentaires ou inférieures par rapport au budget 1963
Produits extraordinaires total	680 000	1 869 200	+ 1 189 200
Solde passif reporté du 31. 12. 1962	—	—	—
Amortissements extraordinaires	—	—	—
Autres charges extraordinaires	—	19 200	+ 19 200
Intérêt sur prêt de la Confédération	180 000	180 000	—
Amortissement du prêt de la Confédération	500 000	1 000 000	+ 500 000
Mise en réserve pour indemnité de vie chère et pour l'Expo 1964	—	670 000	+ 670 000
<i>Excédent du produit du compte d'exploitation</i>			
Charges extraordinaires total	680 000	1 869 200	+ 1 189 200
Solde actif reporté	—	—	—
Bénéfices sur ventes d'installations	—	2 000	+ 2 000
Autres recettes	—	11 200	+ 11 200
Couverture d'amortissements extraordinaires	—	—	—
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i>	<i>680 000</i>	<i>1 856 000</i>	<i>+ 1 176 000</i>
Solde passif 1962	—	—	—

Augmentation du nombre des auditeurs
de radio en 1963

	Total au 1. 1. 1963	Total au 31. 12. 1963	Augmentation	dont diffusion par fil* au téléphone	Rediffusion
Direction des téléphones de Bâle	133 121	136 892	3 771	40 881	7 184
de Bellinzone	53 368	56 056	2 688	13 013	—
de Berne	119 908	122 626	2 718	49 188	4 315
de Bienne	91 979	94 780	2 801	25 124	3 384
de Coire	44 070	45 996	1 926	17 417	—
de Fribourg	35 554	36 823	1 269	3 989	—
de Genève	92 861	96 454	3 593	21 648	—
de Lausanne	125 507	128 453	2 946	26 387	3 140
de Lucerne	96 829	99 855	3 026	28 345	—
de Neuchâtel	53 891	54 747	856	12 655	—
d'Olten	88 539	91 402	2 863	13 242	—
de Rapperswil	57 114	58 944	1 830	11 941	—
de St-Gall	120 660	122 551	1 891	18 209	2 398
de Sion	34 010	35 812	1 802	9 192	—
de Thoune	43 688	45 154	1 466	14 559	—
de Winterthour	72 982	75 084	2 102	10 932	—
de Zurich	274 202	281 617	7 415	75 593	14 519
Totaux	1 538 283	1 583 246	44 963	392 315	34 940

* y compris les auditeurs qui reçoivent aussi bien par fil que sans fil

Nombre des auditeurs de 1923 à 1963

Année	Auditeurs au 31 décembre	Augmen- tation annuelle	Année	Auditeurs au 31 décembre	Augmen- tation annuelle	Année	Auditeurs au 31 décembre	Augmen- tation annuelle
1923	980	—	1937	504 132	39 800	1951	1 079 304	42 594
1924	16 964	15 984	1938	548 533	44 401	1952	1 119 842	40 538
1925	33 532	16 568	1939	593 360	44 827	1953	1 158 073	38 231
1926	51 194	17 662	1940	634 248	40 888	1954	1 198 757	40 684
1927	59 066	7 872	1941	680 306	46 058	1955	1 233 075	34 318
1928	70 183	11 117	1942	729 231	48 925	1956	1 267 824	34 749
1929	83 757	13 574	1943	779 920	50 689	1957	1 308 341	40 517
1930	103 808	20 051	1944	819 502	39 582	1958	1 349 505	41 164
1931	150 021	46 213	1945	854 639	35 137	1959	1 387 877	38 372
1932	231 397	81 376	1946	890 687	36 048	1960	1 444 975	57 098
1933	300 051	68 654	1947	922 959	32 272	1961	1 490 088	45 113
1934	356 866	56 815	1948	969 606	46 647	1962	1 538 283	48 195
1935	418 499	61 633	1949	1 008 453	38 847	1963	1 583 246	44 963
1936	464 332	45 833	1950	1 036 710	28 257			

Statistiques des programmes radio

I. D'après le genre d'émission	Total heures d'émission	Emissions en direct	1 ^{re} diffusion d'émissions enregistrées	Répétitions	Enregistrements commerciaux	Emissions provenant de l'extérieur
<i>a) 1^{er} programme</i>						
Total en heures	14 997,6	2 427,2	5 818,8	1 244,7	4 663,7	843,2
Total en minutes	899 855	—	—	—	—	—
Au pour-cent	100	16,2	38,8	8,3	31,1	5,6
<i>b) 2^e programme</i>						
Total en heures	3 703,3	142,6	1 504,9	660,8	1 247,6	147,4
Total en minutes	222 194	—	—	—	—	—
Au pour-cent	100	3,9	40,6	17,8	33,7	4,0
<i>c) 1^{er} et 2^e programme ensemble</i>						
Total en heures 1 ^{er} programme	14 997,6	2 427,2	5 818,8	1 244,7	4 663,7	843,2
Total en heures 2 ^e programme	3 703,3	142,6	1 504,9	660,8	1 247,6	147,4
Total des heures d'émissions	18 700,9	2 569,8	7 323,7	1 905,5	5 911,3	990,6
Au pour-cent	100	13,7	39,2	10,2	31,6	5,3

¹ La différence provient du fait que les chiffres ont été arrondis

Statistiques des programmes radio

II. D'après le genre de programme

Studios (1 ^{er} et 2 ^e programme)	Zurich 1	Zurich 2	Berne 1	Berne 2
Total des quatre groupes principaux en heures	1 802,0	490,8	1 740,0	465,3
Total des quatre groupes principaux en minutes	108 121	29 449	104 403	27 922
<i>Total des émissions parlées en heures</i>	<i>619,6</i>	<i>128,1</i>	<i>646,7</i>	<i>182,8</i>
<i>Total des émissions parlées en minutes</i>	<i>37 179</i>	<i>7 687</i>	<i>38 800</i>	<i>10 969</i>
Jeux radiophoniques	3 868	1 802	3 085	3 551
Jeux radiophoniques en dialecte	215	160	1 750	1 049
Conférences, débats	2 378	2 915	5 499	3 119
Informations internationales	199	477	—	—
Informations nationales	15 889	1 536	15 526	2 432
Emissions spéciales	5 301	112	4 065	90
Emissions sportives	3 206	334	2 855	671
Emissions pour femmes et enfants	5 035	351	5 152	57
Emissions radioscolaires	1 088	—	868	—
<i>Total des émissions musicales en heures</i>	<i>709,2</i>	<i>257,9</i>	<i>852,8</i>	<i>250,0</i>
<i>Total des émissions musicales en minutes</i>	<i>42 552</i>	<i>15 471</i>	<i>51 171</i>	<i>15 001</i>
Oeuvres lyriques	240	2 900	2 807	1 801
Musique symphonique	4 427	2 312	8 218	2 288
Musique de chambre	11 273	4 109	9 945	2 945
Musique religieuse	1 286	911	1 296	98
Musique légère et jazz	19 664	4 484	23 510	7 201
Musique populaire	5 662	755	5 395	668
<i>Total des émissions spéciales en heures</i>	<i>383,9</i>	<i>73,4</i>	<i>134,0</i>	<i>6,5</i>
<i>Total des émissions spéciales en minutes</i>	<i>23 037</i>	<i>4 406</i>	<i>8 041</i>	<i>392</i>
Emissions de variétés, émissions mixtes	21 828	689	1 374	392
Echo der Zeit	—	—	6 667	—
Emissions rhéto-romanches	1 209	3 717	—	—
Chœur radiophonique	—	—	—	—
<i>Total musique orchestrale en heures</i>	<i>89,3</i>	<i>31,4</i>	<i>106,5</i>	<i>26,0</i>
<i>Total musique orchestrale en minutes</i>	<i>5 353</i>	<i>1 885</i>	<i>6 391</i>	<i>1 560</i>
Orchestre Beromunster	3 350	775	2 616	—
Orchestre symphonique Lugano	—	—	—	90
Orchestre de chambre Lausanne	—	—	—	—
Ensemble léger Bâle	1 567	990	3 028	965
Radosa Lugano	—	—	582	22
Orchestre Suisse romande	436	120	165	483
Ensemble léger Genève	—	—	—	—

Bâle 1	Bâle 2	Lausanne 1	Lausanne 2	Genève 1	Genève 2	Lugano 1	Lugano 2
1 796,9	492,0	2 819,3	710,3	2 390,5	566,3	4 448,8	978,2
107 814	29 522	169 159	42 616	143 431	33 977	266 930	58 687
697,3	153,9	1 279,5	250,2	1 153,0	190,1	1 493,1	283,0
41 840	9 234	76 768	15 009	69 177	11 407	89 586	16 977
2 910	1 710	12 606	4 031	11 913	1 436	13 770	3 901
472	103	—	—	—	—	3 268	659
3 960	2 272	18 771	3 959	22 608	4 171	8 770	773
904	19	16 354	4 486	10 237	1 975	19 226	305
8 705	125	11 097	—	9 365	467	11 743	269
14 952	4 412	5 214	—	6 195	18	23 581	9 067
3 382	104	9 586	2 498	25	—	5 687	905
5 134	489	1 517	—	7 174	3 205	2 516	1 098
1 421	—	1 623	35	1 660	135	1 025	—
906,1	290,1	876,4	309,7	788,1	198,3	2 022,5	589,5
54 366	17 409	52 589	18 581	47 289	11 900	121 352	35 370
914	3 365	2 086	2 118	3 515	1 239	6 727	2 982
8 382	4 043	7 206	3 148	5 977	1 851	7 631	2 336
15 105	1 120	7 576	1 408	10 814	3 393	9 456	1 308
3 703	1 410	2 534	680	1 680	176	3 697	146
20 892	6 478	27 303	9 826	23 912	4 418	88 767	27 038
5 370	993	5 884	1 401	1 391	823	5 074	1 560
84,2	12,8	585,9	123,9	152,7	128,7	524,6	58,2
5 049	768	35 153	7 438	9 163	7 721	31 473	3 492
5 049	768	34 871	7 343	9 108	7 721	30 287	3 475
—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	55	—	—	—
—	—	282	95	—	—	1 186	17
109,3	35,2	77,5	26,5	296,7	49,2	408,6	47,5
6 559	2 111	4 649	1 588	17 802	2 949	24 519	2 848
3 201	75	49	230	—	145	1 087	68
60	—	100	40	154	—	13 072	302
—	—	4 500	1 318	—	165	65	—
3 298	2 036	—	—	460	—	103	31
—	—	—	—	367	—	8 923	2 225
—	—	—	—	15 505	2 303	1 269	222
—	—	—	—	1 316	336	—	—

Statistiques des programmes radio

III. D'après le genre de programme	1 ^{er} programme en valeur absolue	1 ^{er} programme au pour-cent	2 ^e programme en valeur absolue	2 ^e programme au pour-cent
Total des quatre groupes principaux en heures	14 997,5		3 702,9	
Total des quatre groupes principaux en minutes	899 858	100	222 173	100
<i>Total des émissions parlées en heures</i>	<i>5 889,2</i>		<i>1 188,1</i>	
<i>Total des émissions parlées en minutes</i>	<i>353 350</i>	<i>39,3</i>	<i>71 283</i>	<i>32,1</i>
Jeux radiophoniques	48 152	5,4	16 431	7,4
Jeux radiophoniques en dialecte	5 705	0,6	1 971	0,9
Conférences, débats	61 986	6,9	17 209	7,7
Informations internationales	46 920	5,2	7 262	3,3
Informations nationales	72 325	8,0	4 829	2,2
Emissions spéciales	59 308	6,6	13 699	6,2
Emissions sportives	24 741	2,8	4 512	2,0
Emissions pour femmes et enfants	26 528	2,9	5 200	2,3
Emissions radioscolaires	7 685	0,9	170	0,1
<i>Total des émissions musicales en heures</i>	<i>6 155,1</i>		<i>1 895,5</i>	
<i>Total des émissions musicales en minutes</i>	<i>369 319</i>	<i>41,0</i>	<i>113 732</i>	<i>51,2</i>
Oeuvres lyriques	16 289	1,8	14 405	6,5
Musique symphonique	41 841	4,6	15 978	7,2
Musique de chambre	64 169	7,1	14 283	6,4
Musique religieuse	14 196	1,6	3 421	1,5
Musique légère et jazz	204 048	22,7	59 445	26,8
Musique populaire	28 776	3,2	6 200	2,8
<i>Total des émissions spéciales en heures</i>	<i>1 865,3</i>		<i>403,5</i>	
<i>Total des émissions spéciales en minutes</i>	<i>111 916</i>	<i>12,4</i>	<i>24 217</i>	<i>10,9</i>
Emissions de variétés, émissions mixtes	102 517	11,4	20 388	9,1
Echo der Zeit	6 667	0,7	—	—
Emissions rhéthro-romanches	1 264	0,1	3 717	1,7
Chœur radiophonique	1 468	0,2	112	0,1
<i>Total musique orchestrale en heures</i>	<i>1 087,9</i>		<i>215,8</i>	
<i>Total musique orchestrale en minutes</i>	<i>65 273</i>	<i>7,3</i>	<i>12 941</i>	<i>5,8</i>
Orchestre Beromunster	10 303	1,1	1 293	0,6
Orchestre symphonique Lugano	13 386	1,5	432	0,2
Orchestre de chambre Lausanne	4 565	0,5	1 483	0,7
Ensemble léger Bâle	8 456	1,0	4 022	1,8
Radosa Lugano	9 872	1,1	2 247	1,0
Orchestre Suisse romande	17 375	2,0	3 128	1,4
Ensemble léger Genève	1 316	0,1	336	0,1

Beromunster 1 ^{er} programme	Beromunster 2 ^e programme	Sottens 1 ^{er} programme	Sottens 2 ^e programme	Monte Ceneri 1 ^{er} programme	Monte Ceneri 2 ^e programme
5 338,9 320 338	1 448,1 86 893	5 209,8 312 590	1 276,6 76 593	4 448,8 266 930	978,2 58 687
1 963,6 117 819	464,8 27 890	2 432,5 145 945	440,3 26 416	1 493,1 89 586	283,0 16 977
9 863 2 437 11 837 1 103 40 120 24 318 9 443 15 321 3 377	7 063 1 312 8 306 496 4 093 4 614 1 109 897 —	24 519 — 41 379 26 591 20 462 11 409 9 611 8 691 3 283	5 467 — 8 130 6 461 467 18 2 498 3 205 170	13 770 3 268 8 770 19 226 11 743 23 581 5 687 2 516 1 025	3 901 659 773 305 269 9 067 905 1 098 —
2 468,1 148 089	798,0 47 881	1 664,5 99 878	508,0 30 481	2 022,5 121 352	589,5 35 370
3 961 21 027 36 323 6 285 64 066 16 427	8 066 8 643 8 174 2 419 18 163 2 416	5 601 13 183 18 390 4 214 51 215 7 275	3 357 4 999 4 801 856 14 244 2 224	6 727 7 631 9 456 3 697 88 767 5 074	2 982 2 336 1 308 146 27 038 1 560
602,1 36 127	92,7 5 566	738,6 44 316	252,6 15 159	524,6 31 473	58,2 3 492
28 251 6 667 1 209 —	1 849 — 3 717 —	43 979 — 55 282	15 064 — — 95	30 287 — — 1 186	3 475 — — 17
305,1 18 303	92,6 5 556	374,2 22 451	75,7 4 537	408,6 24 519	47,5 2 848
9 167 60 — 7 893 582 601 —	850 90 — 3 991 22 603 —	49 254 4 500 460 367 15 505 1 316	375 40 1 483 — — 2 303 336	1 087 13 072 65 103 8 923 1 269 —	68 302 — 31 2 225 222 —

Télespectateurs

Augmentation du nombre des télespectateurs en 1963	Total au 1. 1. 1963	Total au 31. 12. 1963	Augmen- tation
Direction des téléphones de Bâle	34 443	43 449	9 006
de Bellinzone	14 734	19 023	4 289
de Berne	15 777	21 338	5 561
de Biègne	15 701	20 928	5 227
de Coire	3 098	4 916	1 818
de Fribourg	4 917	6 980	2 063
de Genève	21 265	28 604	7 339
de Lausanne	22 706	32 452	9 746
de Lucerne	11 256	15 985	4 729
de Neuchâtel	7 889	11 271	3 382
d'Olten	12 630	17 376	4 746
de Rapperswil	7 922	10 990	3 068
de St-Gall	21 126	26 998	5 872
de Sion	3 328	4 933	1 605
de Thoune	3 029	4 635	1 606
de Winterthour	13 508	17 983	4 475
de Zurich	60 565	78 268	17 703
Totaux	273 894	366 129	92 235

Nombre des télespectateurs de 1953 à 1963

Année	Télespec- tateurs au 31 décembre	Augmen- tation annuelle	Année	Télespec- tateurs au 31 décembre	Augmen- tation annuelle	Année	Télespec- tateurs au 31 décembre	Augmen- tation annuelle
1953	920	—	1957	31 374	11 403	1961	193 819	64 863
1954	4 457	3 537	1958	50 304	18 930	1962	273 894	80 075
1955	10 507	6 050	1959	78 700	28 396	1963	366 129	92 235
1956	19 971	9 464	1960	128 956	50 256			

Statistiques des programmes TV

Les rubriques du programme TV

(au pour-cent)

	Suisse alémanique	Suisse romande	Suisse italienne
<i>Téléjournal (avec informations de l'ATS)</i>	10,6	9,2	8,1
<i>Information (actualités)</i>	12,5	12,9	9,9
Actualités	2,0	8,2	3,1
Débats	2,8	1,3	1,5
Magazines d'actualités	3,7	1,3	1,1
Chroniques, commentaires	0,7	1,5	0,2
Emissions directes	3,3	0,3	3,0
Films de location	—	0,3	1,0
<i>Sport</i>	17,4	19,3	24,6
Reportages directs	14,9	15,2	20,9
Résultats	0,7	0,9	0,8
Reflets filmés	1,4	1,7	1,2
Emissions documentaires et avant-premières	0,4	0,8	1,7
Films de location	—	0,7	—
<i>Emissions documentaires</i>	8,4	10,4	12,4
Art et littérature	0,7	2,0	1,3
Histoire	—	0,9	0,7
Science	1,9	0,9	1,1
Technique	—	0,1	—
Voyage et tourisme	2,2	1,9	1,5
Folklore	0,9	0,9	0,4
Agriculture	0,6	0,6	—
Emissions directes	0,7	0,3	0,7
Magazines documentaires	0,8	0,9	1,9
Films de location	0,6	1,9	4,8
<i>Théâtre</i>	13,2	4,9	2,5
Emissions dramatiques	8,5	2,5	1,1
Emissions musicales	3,7	1,1	0,8
Ballet	0,4	0,6	0,6
Théâtre populaire	0,3	—	—
Films de location	0,3	0,7	—
<i>Variété</i>	8,3	6,3	9,1
Jeux-quiz	1,2	1,3	3,0
Spectacles	4,3	1,6	4,6
Cabaret	0,6	0,1	—
Variétés populaires	1,0	0,3	—
Jazz	0,3	0,7	0,4
Danse	0,7	0,1	0,3
Films de location	0,2	2,2	0,8
Report	70,4	63,0	66,6

Statistiques des programmes TV

Report	70,4	63,0	66,6
<i>Film</i>	7,2	13,1	17,5
Film à scénario, long métrage	4,4	9,1	10,8
Film à scénario, court métrage	1,8	3,9	5,6
Dessins animés	0,2	0,1	1,0
Magazines	0,8	—	0,1
<i>Programmes pour la famille</i>	12,3	12,6	6,5
Emissions féminines	1,0	0,4	0,4
Emissions pour la jeunesse	4,8	6,5	1,2
Emissions pour les enfants	4,5	0,8	0,6
Magazines	1,3	0,5	—
Films de location	0,7	4,4	4,3
<i>Musique</i>	0,9	1,5	1,7
Orchestres (avec ou sans solistes et chœur)	0,6	1,3	1,1
Musique de chambre (solistes inclus)	0,2	0,1	0,4
Chœurs	0,1	0,1	0,2
<i>Religion</i>	3,0	4,3	3,3
Retransmissions d'églises	2,2	2,8	1,8
Emissions religieuses	0,8	1,4	1,4
Films de location	—	0,1	0,1
<i>Direction des programmes</i>	6,2	5,5	4,4
Présentation des programmes, continuité, pauses et intermèdes	5,8	5,5	4,4
Emissions spéciales	0,4	—	—
Total	100%	100%	100%

Heures d'émission

	Suisse alémanique	Suisse romande	Suisse italienne
Total des heures d'émission	1527 h. 18 min.	1547 h. 36 min.	1177 h. 57 min.
Moyenne hebdomadaire des heures d'émission	29 h. 17 min.	29 h. 40 min.	22 h. 35 min.

SOCIÉTÉ SUISSE DE RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION
(fondée en 1931)

Autorité de concession le Conseil fédéral

Autorité de surveillance le Département fédéral des transports et communications et de l'énergie

Assemblée générale

Président le président central de la Société suisse de radiodiffusion et télévision

Membres 6 délégués de chacune des sociétés-membres
4 délégués de chacune des commissions des programmes
les membres du comité central

De plus, avec voix consultative: le directeur général, le directeur administratif et les directeurs des studios

Comité central

Etat au 1^{er} janvier 1964

Président central * *Dr Hans Oprecht*, Zurich

Vice-présidents *Riccardo Rossi*, avocat, directeur de la Banque nationale suisse, siège de Lugano, Società cooperativa per la radiodiffusione nella Svizzera italiana, Lugano

André Guinand, avocat, Fondation des Emissions Radio-Genève, Genève

Autres membres * *Pierre Barras*, avocat, rédacteur à «La Liberté», Fribourg
* *Carl Beck*, Sursee
* *Dr Fritz Blocher*, président de la cour d'appel, Bâle
Dr Max Blumenstein, avocat, Radiogenossenschaft Bern, Berne
Dr Erwin Durgiai, avocat, Cumünanza Radio Rumantsch, Coire († 20. 3. 64)
* *Antoine Favre*, juge fédéral, Lausanne
Dr Charles Gilliéron, directeur secrétaire général UER, Fondation Romande de Radiodiffusion, Lausanne
* *Aimée Graber*, lic. en droit, juge au Tribunal du district de Lausanne, Pully-Lausanne

Eugen Knup, professeur au séminaire de Kreuzlingen, Ostschweizerische Radiogesellschaft, Kreuzlingen
Dr Walter König, conseiller d'Etat, Radiogenossenschaft in Zürich, Zurich
Dr Konrad Krieger, secrétaire du Département de l'Instruction publique, Innerschweizerische Radiogesellschaft, Lucerne
* *Alfred Langenberger*, ingénieur, directeur des services des télécommunications de la Direction générale des PTT, Berne
Ernst Stammbach, directeur de Esta SA, Radiogenossenschaft Basel, Bâle
* *Adolf Wettstein*, ingénieur, président de la Direction générale des PTT, Berne

Membres suppléants *Christian Badraun*, directeur des téléphones, Cumünanza Radio Rumantsch, Coire
* *Dr Pino Bernasconi*, avocat, directeur de la «Gazzetta Ticinese», Lugano
* *Charles Chappuis*, avocat, chef de la division du contentieux de la Direction générale des PTT, Berne
Georges-André Chevallaz, syndic de la Ville de Lausanne, Fondation Romande de Radiodiffusion, Lausanne
Dr Hermann Hauswirth, directeur de la Foire suisse d'échantillons, Radiogenossenschaft Basel, Bâle

Walther Kasser, ancien inspecteur des écoles, Radiogenossenschaft Bern, Spiez
Franco Masoni, avocat, Società cooperativa per la radiodiffusione nella Svizzera italiana, Lugano
Edmond Pigeon, ingénieur, Fondation des Emissions Radio-Genève, Genève
* *Dr Dora Rittmeyer-Iselin*, St-Gall
Prof. Dr Arnold Rothenberger, Ostschweizerische Radiogesellschaft, Trogen
Dr Hermann Stieger, avocat, Innerschweizerische Radiogesellschaft, Brunnen
Ernst Tobler, ancien rédacteur «NZZ», Radiogenossenschaft in Zürich, Zurich

* nommés par le Conseil fédéral

Direction générale

Marcel Bezençon, directeur général
Domenic Carl, directeur administratif

Dr Gerd H. Padel, directeur du Studio des ondes courtes
Eduard Haas, directeur de la Télévision suisse

Conférence des directeurs

Cette conférence réunit les directeurs, sous la présidence du directeur général de la SSR

Commissions des programmes

Le directeur général de la SSR préside d'office les commissions des programmes

Commission des programmes de Sottens

Vice-président	<i>Maurice Mayor-de Rham</i> , Morges	
Autres membres	<i>Jean Broliet</i> , régisseur, Genève * <i>Pierre Cordey</i> , rédacteur en chef de la «Feuille d'Avis de Lausanne», Lausanne <i>Charles Cornu</i> , Genève <i>Florian Cosandey</i> , professeur à l'Université, Lausanne <i>André Fasel</i> , président des «Amis de Radio-Genève», Genève	* <i>Jean Gabus</i> , professeur à l'Université, directeur du Musée d'Ethnographie, Neuchâtel * <i>Georges Haenni</i> , directeur du Conservatoire cantonal de musique, Sion * <i>Jeanne Hersch, Dr phil.</i> , professeur à l'Université, Genève * <i>Abbé Pierre Kaelin</i> , maître de chapelle, Fribourg <i>Philippe Monnier</i> , directeur de l'Ecole secondaire, Tramelan
Membres suppléants	<i>Edmond Ganter</i> , rédacteur en chef du «Courrier de Genève», Genève	<i>Henri Perrochon</i> , professeur, président des Ecrivains vaudois, Payerne

Commissione programmi Monte Ceneri

Vice-presidente	vacante	
Membri	* <i>Rinaldo Bertossa</i> , ispettore scolastico, Roveredo * <i>Piero Bianconi</i> , professore alle Scuole normali cantonali, Minusio <i>Prof. Manlio Foglia</i> , Lugano * <i>Dott. Gastone Luvini</i> , giudice del Tribunale d'appello, Lugano	<i>Elmo Patocchi</i> , Gerra (Gambarogno) * <i>Dott. Adriana Ramelli</i> , direttrice Biblioteca cantonale, Lugano <i>Maestro Mario Vicari</i> , Lugano
Membro supplente	<i>Carlo Bonalini</i> , amministratore postale pensionato, Roveredo	

Programmkommission Beromünster

Vizepräsident	* <i>Prof. Dr. Ernst Laur</i> , Leiter des Schweizer Heimatwerkes, Zürich	
Weitere Mitglieder	<i>Dr. Fritz Blaser</i> , Luzern * <i>Adolf Brunner</i> , Musiker, Thalwil <i>Dr. Otto Buess</i> , Landwirtschaftslehrer, Sissach <i>Dr. Alexi Decurtins</i> , Professor an der Kantonsschule, Chur * <i>Adolf Fux</i> , Visp <i>Marcel Hägin</i> , Radiotechniker, Basel <i>Max Heitz</i> , Professor an der Kantonsschule, St. Gallen * <i>Albert Jenny</i> , Musikdirektor, Luzern <i>Max Kaufmann</i> , Fürsprecher, Bern <i>Job. Friedrich Keller</i> , Notar, Langnau i. E.	<i>Dr. Hans Koch</i> , Stadtbibliothekar, Zug * <i>Walter Kräuchi</i> , Redaktor des «Volk», Olten * <i>Dr. Christian Lorez</i> , Professor an der Kantonsschule, Chur * <i>Bruno Murali</i> , Leiter der Schweizerischen Arbeiterbildungszentrale, Bern <i>Dr. Jon Pult</i> , Professor an der Kantonsschule, Chur * <i>Hermann Rüfenacht</i> , Oberlehrer, Bern * <i>Dr. Hedwig Schudel</i> , Rechtsanwältin, Schaffhausen * <i>Rudolf Stickelberger</i> , Redaktor, Bern <i>Dr. Georg Thüerer</i> , Professor an der Handelshochschule St. Gallen, Teufen

* nommés par le Conseil fédéral

Weitere Mitglieder	<i>Ernst Tobler</i> , alt Redaktor der «NZZ», Zürich * <i>Willy Waldmeyer</i> , Dipl. Ing., Präsident des Schweiz. Radiohörer- und Fernsehverbandes, Zürich	<i>Dr. phil. und Dr. h. c. Hermann Weilenmann</i> , Direktor der Volkshochschule des Kantons Zürich, Zürich * <i>Dr. Otto Wüst</i> , Generalsekretär des Schweizerischen Katholischen Volksvereins, Luzern
Ersatzmitglieder	<i>Dr. Gian Caduff</i> , Kantonsbibliothekar, Chur <i>Eugen Hagen</i> , Mitglied des Zentralvorstandes des Arbus, Zürich	<i>Dr. Andri Peer</i> , Professor an der Kantonsschule, Winterthur <i>Gerda Stocker-Meyer</i> , Journalistin, La Neuveville <i>Zita Wirz</i> , Sarnen

Commission des programmes de Schwarzenbourg

Vice-président	<i>Dr Guido Calgari</i> , professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich	
Autres membres	* <i>Alice Briod</i> , licenciée en droit, Vevey * <i>Dr Hans Conzett</i> , conseiller national, Zurich <i>Armin Moser</i> , directeur du tourisme, St-Gall <i>Bruno Muralt</i> , chef de la Centrale d'éducation ouvrière, Berne	<i>René Payot</i> , directeur général du «Journal de Genève», Genève * <i>Roger Pochon</i> , directeur de «La Liberté», Fribourg * <i>Prof. Dr Max Weber</i> , conseiller national, Wabern-Berne
Membres suppléants	* <i>Felicina Colombo</i> , directrice du Lycée de Locarno, Locarno <i>Jean Peitrequin</i> , ancien syndic de Lausanne, Lausanne	* <i>Dr Franz Seiler</i> , président central de la Société suisse des hôteliers, Zurich

Commission des programmes de télévision

Vice-présidents	† <i>Dr Emil Klöti</i> , Zurich	<i>Dr Guido Calgari</i> , professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich
Autres membres	<i>Max Allenspach</i> , professeur à l'Ecole cantonale, Zurich <i>Bernard Béguin</i> , rédacteur du «Journal de Genève», Genève * <i>Cherubino Darani</i> , avocat, Muralto <i>Rolf Eberhard</i> , rédacteur de la «National-Zeitung», Berne * <i>Hélène Guinand-Cartier</i> , Genève * <i>Chanoine Jacques Haas</i> , directeur du Centre catholique de radio et télévision, Lausanne	* <i>Max Heitz</i> , professeur à l'Ecole cantonale, St-Gall <i>Paul-Henri Jaccard</i> , directeur de l'Association des intérêts de Lausanne, Lausanne * <i>Erina Marfurt-Pagani</i> , Lucerne * <i>Bruno Muralt</i> , chef de la Centrale d'éducation ouvrière, Berne * <i>Hermann Rüfenacht</i> , instituteur, Berne * <i>Rudolf Stickelberger</i> , rédacteur, Berne <i>Ernst Tobler</i> , ancien rédacteur «NZZ», Zurich
Membres suppléants	* <i>Dr Reto R. Bezzola</i> , professeur à l'Université, Zurich <i>Dr Joseph Brunner</i> , professeur à l'Ecole cantonale, Lucerne <i>René Dasen</i> , secrétaire de l'Association cinématographique suisse romande, Lausanne	* <i>Hans Ulrich Hug</i> , secrétaire de l'Union suisse du film, Berne <i>Dr Gastone Luvini</i> , juge à la Cour d'appel, Lugano * <i>Dr Josef Senn</i> , Walchwil

Vérificateurs des comptes

Membres	<i>Hans Braun</i> , chef de section à la division des finances, Berne	<i>Giachem Niggli</i> , Banque cantonale des Grisons, St-Moritz <i>Edouard Steinmann</i> , régisseur, Genève
Membres suppléants	<i>Dr Willy Dolf</i> , maître à l'Ecole des arts et métiers, Coire <i>Albert Pulver</i> , agent de change, Genève	<i>Paul Bürge</i> , inspecteur de l'inspectorat des finances PTT, Berne

* nommés par le Conseil fédéral

Sociétés membres · Comités

Fondation Romande de Radiodiffusion

(fondée en 1923)

Président d'honneur	<i>Charles Baud</i> , ancien chef de service au Département de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce, Lausanne	
Président	<i>Dr Charles Gilliéron</i> , directeur secrétaire général UER, chargé de cours à l'Université, Lausanne	
Vice-présidents	<i>Willy Amez-Droz</i> , président de l'Union valaisanne du tourisme, Sion	<i>Jules Perrenoud</i> , instituteur, Fontenais
Membres d'honneur	<i>Alfred Lambelet</i> , ancien chef de service à la ville de Lausanne, Lausanne † <i>Paul-Louis Mercanton</i> , ancien professeur, Lausanne	<i>Philippe Sjöstedt</i> , chimiste, Neuchâtel
Autres membres	<i>René Andina</i> , ancien directeur des télégraphes et téléphones du 1 ^{er} arrondissement, Lausanne <i>Antoine Borel</i> , ancien conseiller d'Etat, Marin <i>Jean Borel</i> , professeur, Neuchâtel <i>Oscar de Chastonay</i> , directeur de la Banque cantonale du Valais, ancien conseiller d'Etat, Sion <i>Georges-André Chevallaz</i> , syndic de la Ville de Lausanne, Lausanne <i>Henri Cousin</i> , employé CFF, Lausanne <i>Pierre Dreyer</i> , directeur SATEG, Villars-sur-Glâne	<i>Marc Inaebnit</i> , industriel, Le Locle <i>Francis Lombriser</i> , professeur au Conservatoire, Fribourg <i>Maurice Mayor-de Rham</i> , Morges <i>Dr Virgile Moine</i> , conseiller d'Etat, Liebefeld-Berne <i>Ernest Moudon</i> , administrateur, Grandson <i>Paul Mudry</i> , municipal, Sion <i>Pierre Oguey</i> , chef du Département de l'Instruction publique et des cultes, Lausanne <i>Roger Pochon</i> , directeur de «La Liberté», Fribourg
Directeur	<i>Jean-Pierre Méroz</i>	Remplaçant: <i>Paul Valloton</i>

Radiogenossenschaft in Zürich

(gegründet 1924)

Präsident	<i>Jakob Baur</i> , Regierungsrat, Zürich	
Vizepräsident	<i>Dr. Walter König</i> , Regierungsrat, Zürich	
Weitere Mitglieder	<i>Hans Eggenberger</i> , Direktor der Telion AG, Zürich <i>Prof. Dr. Walter Guyan</i> , Direktor des Museums Allerheiligen, Schaffhausen <i>Eugen Hagen</i> , Mitglied des Zentralvorstandes des Arbus, Zürich <i>Dr. Hans Koch</i> , Stadtbibliothekar, Zug <i>Hedwig Leuenberger-Köbli</i> , Zürich <i>Hanni Pestalozzi</i> , Betriebsberaterin, Wil SG <i>Dr. Hans Pestalozzi</i> , Rechtsanwalt, Zürich <i>Ernst Ryf</i> , Direktor der Schweiz. Propagandazentrale, Zürich († 19. 1. 64)	<i>Prof. Dr. Fritz Schaufelberger</i> , Rektor der Kantonschule, Baden <i>Dr. Karl Schmid</i> , Professor an der ETH, Zürich <i>Hans Stiffler</i> , Regierungsrat, Chur <i>Ernst Tobler</i> , alt Redaktor der «NZZ», Zürich <i>Willy Waldmeyer</i> , Dipl. Ing., Präsident des Schweiz. Radiohörer- und Fernsehverbandes, Zürich <i>Dr. phil. und Dr. b. c. Hermann Weilenmann</i> , Direktor der Volkshochschule des Kantons Zürich, Zürich <i>Heinrich Zindel</i> , Stadtrat, Winterthur
Direktor	<i>Dr. Samuel Bächli</i>	Stellvertreter: <i>Dionys Gurny</i>

Fondation des Emissions Radio-Genève

(fondée en 1925)

Président d'honneur	<i>André Guinand</i> , avocat, Genève	
Président	<i>Charles Cornu</i> , Genève	
Autres membres	<i>Charles Berner</i> , président du Conseil municipal, Genève <i>Alfred Borel</i> , avocat, conseiller aux Etats, Genève <i>Rinaldo Borsa</i> , fonctionnaire à l'ONU, Genève <i>Pierre Bouffard</i> , maire de Genève et conseiller administratif, Genève <i>Jacques Brocher</i> , ingénieur, Genève <i>Jean Brolliet</i> , régisseur, député au Grand Conseil, Genève <i>Paul Charvoz</i> , ingénieur, Genève <i>André Chavanne</i> , conseiller d'Etat, président du Département de l'Instruction Publique, Genève <i>André Fasel</i> , secrétaire à la Société générale de surveillance, Genève	<i>Edouard Fischer</i> , industriel, Genève † <i>Théodore Foëx</i> , instituteur, Genève <i>Edmond Ganter</i> , conseiller administratif, Genève <i>Pierre Glasson</i> , conseiller national, Fribourg <i>Pierre Guinand</i> , avocat, député au Grand Conseil, Genève <i>René Helg</i> , conseiller d'Etat, président du Département de Justice et Police, Genève <i>Jean Le Comte</i> , fonctionnaire à l'Organisation mondiale de la santé, Genève <i>Victor Maerky</i> , administrateur, député au Grand Conseil, Genève <i>Paul Martinet</i> , Lausanne <i>Marcel Nicole</i> , directeur des Intérêts de Genève, Genève

François Peyrot, conseiller d'Etat, président du Département des Travaux Publics, Genève
Edmond Pigeon, ingénieur, Genève
Pierre Pittard, secrétaire général des Services industriels, Genève
Albert Pulver, agent de change, Genève
Pierre Raisin, avocat, Genève
Paul-R. Rosset, professeur à l'Université, Neuchâtel
Eric Sandoz, avocat, Genève

Edouard Stadlin, fonctionnaire à l'ONU, Genève
Edouard Steinmann, régisseur, Genève
Jean Treina, conseiller d'Etat, président du Département de la Prévenance sociale et de la Santé Publique, Genève
Roger Troesch, technicien, Genève
Jacqueline Wawre, conseiller municipal, Genève

Directeur

Roger Aubert

Remplaçant: *Pierre Colombo*

Radiogenossenschaft Bern

(gegründet 1925)

Präsident

Dr. Max Blumenstein, Fürsprecher, Bern

Vizepräsident

Dr. Urs Dietschi, Regierungsrat, Solothurn

Weitere Mitglieder

Eduard Baumgartner, alt Stadtpräsident, Biel
Emil Baumgartner, Stadtpräsident und Nationalrat, Thun
Peter Bratschi, Schriftsteller und Redaktor, Bern
Emil Emmenegger, alt Regierungsrat, Schüpfheim
Rudolf Gnägi, Regierungsrat und Nationalrat, Bern
Fritz Grütter, Nationalrat, Direktor der Industriellen Betriebe der Stadt Bern, Bern
Marie-Louise Häni-Lüscher, Bern
Walther Kasser, alt Schulinspektor, Spiez
Max Kaufmann, Fürsprecher, Bern
Job. Friedrich Keller, Notar, Langnau i. E.

Hans Lauterburg, Fürsprecher, Bern († 22. 4. 64)
Prof. Dr. Fritz E. Lehmann, Bern
Werner Meier, Zentralpräsident des Arbus, Wabern-Bern
Dr. Gotthard Odermatt, Ständerat, Sarnen
Adolf Remy, Chefredaktor der «Freiburger Nachrichten», Freiburg
Hermann Rüfenacht, Oberlehrer, Bern
Klaus Schädelin, Fürsorgedirektor der Stadt Bern, Bern
Dr. Oskar Schnyder, Staatsrat, Brig
Gerda Stocker-Meyer, Journalistin, La Neuveville

Direktor

Max Bolliger

Stellvertreter: *Karl Rinderknecht*

Radiogenossenschaft Basel

(gegründet 1926)

Präsident

Dr. Hermann Hauswirth, Direktor der Schweizer Mustermesse, Basel

Vizepräsident

Ernst Stambach, Direktor der Esta AG, Basel

Weitere Mitglieder

Maria Aebersold-Hufschmid, Binningen
Dr. Ernst Boerlin, Nationalrat und Regierungsrat, Liestal
Lukas Bürgin, Vertreter des Verbandes schweiz. Radio- und Televisions-Fachgeschäfte, Basel
Peter Dürrenmatt, Nationalrat, Chefredaktor der «Basler Nachrichten», Basel
Dr. Jakob Dürrwang, Direktor der Allg. Gewerbeschule Basel, Basel
Dr. Fritz Gersbach, Obergerichter, Aarau
Prof. Dr. Paul Huber, Vorsteher der Physikalischen Anstalt, Basel
Dr. Willie Joerin, Direktor der Allg. Kohlenhandels AG, Basel

Dr. Konrad Krieger, Sekretär des Erziehungsdepartementes, Luzern
Dr. Leo Lejeune, Regierungsrat, Liestal
Gerhard Mennen, Ingenieur, Vertreter des Radioclubs Basel, Basel
Friedrich Merz, Radiofachmann, Basel
Josef Müller, Regierungsrat, Flüelen
Paula Peter-Wenzinger, Basel
Werner Thürig, Redaktor, Rohr AG
Dr. Edmund Wyss, Nationalrat und Regierungsrat, Basel
Max Wullschleger, Regierungsrat, Basel
Dr. Alfred Wyser, Redaktor am «Oltner Tagblatt», Olten
Dr. Peter Zschokke, Regierungsrat, Basel

Direktor

Dr. Fritz Ernst

Stellvertreter: *Dr. Paul Meyer-Gutzwiller*

Società cooperativa per la radiodiffusione nella Svizzera italiana

(fondata 1930)

Presidente

On. Guglielmo Caneviscini, già consigliere di Stato, Lugano-Besso

Vice-presidente

Avv. Riccardo Rossi, direttore della Banca Nazionale Svizzera, sede di Lugano, Lugano

Membri

On. Dott. Plinio Cioccarri, consigliere di Stato, Bellinzona
Avv. Cherubino Darani, Muralto

Prof. Manlio Foglia, Lugano
Avv. Franco Masoni, Lugano
Romerio Zala, Berna

Segretario

Dott. Piero Bonzanigo, Bellinzona

Direttore

Dott. Stelio Molo

Sostituto: *Bruno Pagnamenta*

Ostschweizerische Radiogesellschaft

(gegründet 1930)

Präsident	<i>Eugen Knup</i> , Seminarlehrer, Kreuzlingen	
Vizepräsident	<i>Prof. Dr. Arnold Rothenberger</i> , Trogen	
Weitere Mitglieder	<i>Dr. Hermann Grosser</i> , Ratschreiber, Appenzell <i>Herbert Mädler</i> , Telephondirektor, St. Gallen <i>Armin Moser</i> , Verkehrsdirektor, St. Gallen <i>Karl Nüesch</i> , alt Postverwalter, Chur <i>Dr. Ernst Reiber</i> , Regierungsrat, Frauenfeld	<i>Karl Schlaginhaufen</i> , Stadtrat, St. Gallen <i>Hans Schneider</i> , Regierungsrat, St. Gallen <i>Erwin Schwendinger</i> , Nationalrat, Herisau <i>Dr. Fritz Stucki</i> , Ständerat, Netstal <i>Dr. Arno Theus</i> , Ständerat, Chur
Programmstelle in St. Gallen	<i>Armin Moser</i> , Verkehrsdirektor (Obmann), St. Gallen	<i>Prof. Max Heitz</i> , St. Gallen <i>Prof. Dr. Georg Thüerer</i> , Teufen
Programmbetreuer	<i>Fredy Weber</i> , St. Gallen	

Innerschweizerische Radiogesellschaft

(gegründet 1946)

Präsident	<i>Dr. Konrad Krieger</i> , Departementssekretär, Luzern	
Weitere Mitglieder	<i>Eduard Achermann</i> , Kaufmann, Buochs <i>Dr. Ignaz Britschgi</i> , Regierungsrat, Sarnen <i>Hans Gasser</i> , Erziehungsratspräsident, Lungern <i>Dr. André Gottrau</i> , Rektor ZVS, Luzern <i>Albert Hammer</i> , Prokurist, Malters <i>Dr. Robert Kaufmann</i> , Direktionssekretär, Luzern <i>Dr. Willy Keller</i> , Staatsarchivar, Schwyz <i>Dr. Hans Koch</i> , Stadtbibliothekar, Zug	<i>Dr. Gerold Meyer</i> , Landschreiber, Cham <i>Josef Müller</i> , Landammann, Flüelen <i>Franz Muoser</i> , Friedensrichter, Luzern <i>Dr. Josef Odermatt</i> , Nationalrat, Buochs <i>Dr. Hans Rogger</i> , Regierungsrat, Luzern <i>Dr. Josef Schürmann</i> , Professor, Sursee <i>Dr. Hermann Stieger</i> , Rechtsanwalt, Brunnen
Präsident der Programmkommission	<i>Dr. Josef Schürmann</i> , Sursee	

Cumünanza Radio Rumantsch

(fundada 1946)

Parsura	<i>Cristian Badraun</i> , directur dal telefon, Cuoir	
Vice-parsura	<i>dr. Stefan Sonder</i> , güdisch d'inquisiziun, Cuoir	
Commembers	<i>dr. Augustin Cabannes</i> , vegl cussglier guvernativ, Cuoir <i>G. Bistgaun Capaul</i> , vegl cussglier guvernativ, Lumbrein <i>Martin Caveng</i> , plevon, Vuorz <i>dr. Giusep Condrau</i> , cussglier naziunal, Mustér <i>Cristian Demarmels</i> , posttenent, Andeer <i>dr. Willy Dolj</i> , magister da scoula industriela, Cuoir	<i>dr. Erwin Durgiai</i> , advocat, Cuoir († 20. 3. 64) <i>Cristian Fanzun</i> , ing. dipl. ETH, Cuoir <i>dr. Emanuel Huonder</i> , cussglier guvernativ, Cuoir <i>dr. Curdin Regi</i> , Thalwil <i>Töna Schmid</i> , inspectur da scoula, Sent <i>dr. Arno Theus</i> , cussglier da stadis, Cuoir <i>Gion Peder Thöny</i> , magister, Riehen/Basilea

Organes officiels de publication de la SSR

Radio-TV — Je vois tout

Rédaction: Avenue de Tivoli 2, Lausanne

Radiotivù

Redazione: Studio Lugano, Lugano-Besso

Radio + Fernsehen

Redaktion: Schwarztorstrasse 21, Bern

Télédiffusion — Radiotelefono

Rédaction: Giacomettistrasse 1, Berne

